Réserve Naturelle
ILETS DE PETITE TERRE

RAPPORT D'ACTIVITÉ



GESTIONNAIRES
de la réserve naturelle

Réserves Naturelles de Petite Terre et de la Désirade
ASSOCIATION Titè
Office National des Forêts

AUTORITÉ DE TUTELLE
de la réserve naturelle

PRÉFET DE LA GUADELOUPE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Association Titè
La Capitainerie
97127 La Désirade
asso.tite@gmail.com

Sommaire

SOMMAIRE 1
FINANCEURS 4
ACTIVITES ET OPERATIONS REALISEES SUR LA RESERVE NATURELLE EN 2025 4
1. CONNAISSANCE ET SUIVI DU PATRIMOINE NATUREL 10
CS 1 : Suivre l 'évolution de la dynamique et de la structure des populations d'IPA 10
CS 2 : Evaluer et suivre la densité de la population d'iguanes des Petites Antilles sur la RNN 12
CS 3 : Surveiller l'introduction accidentelle de l'Iguane commun 13
CS 4 : Assurer une veille sur la présence d'espèces introduites 14
CS 5 : Réfléchir à une méthode efficace de dératisation sur la RNN 15
CS 6 : Améliorer les connaissances sur la population de Scinques de Petite Terre 16
CS 8 : Suivre la nidification des tortues marines 18
CS 10 : Etudier la répartition spatio-temporelle et suivre le comportement alimentaire des tortues marines 20
CS 11 : Suivre les échouages et les individus en détresse dans la RNN 23
CS 15 : Suivre la croissance des plantations de Gaïac ré implantées sur la RNN 24
CS 18 : Suivre la reproduction des Petites Sternes 25
CS 19 : Suivre les populations d'oiseaux marins nicheurs des falaises 27
CS 20 : Suivre la reproduction des limicoles et des canards 29
CS 21 : Suivre la reproduction des autres populations d'oiseaux nicheurs 30
CS 22 : Suivre la dynamique saisonnière et migratoire des populations de limicoles et de canards (espèces non nicheuses) 32
CS 23 : Etudier et suivre la dynamique des salines 34
CS 27 : Poursuivre l'étude des populations de requins et de raies 36
CS 29 : Suivre les communautés benthiques récifales 38
CS 30 : Suivre les peuplements ichtyologiques 41
CS 34 : Suivre les herbiers de Phanérogames marines 44
CS 36 : Poursuivre les suivis des populations de lambis 48
CS 37 : Actualiser les connaissances sur les milieux et les espèces de la réserve 51
CS 39 : Suivre la fréquentation de la RNN par les plaisanciers et professionnels 52
CS 41 : Acquérir, bancariser et sécuriser les données sur le patrimoine naturel de la RNN 54
CS 44 : Suivre l'érosion littorale 55
2. SURVEILLANCE DU TERRITOIRE ET POLICE DE L'ENVIRONNEMENT 56
SP 1 : Réaliser des patrouilles de surveillance marine et terrestre sur la RNN 56
SP 2 : Surveiller la fréquentation touristique dans le lagon 57

SP 3 : Interdire l'accès à Terre de Haut 58
SP 4 : Renforcer la coordination des différents moyens de Police de l'Environnement sur le territoire. 59
SP 6 : Sensibiliser les sociétés commerciales et les publics sur le patrimoine naturel de la RNN 60
SP 7 : Informer le public des règles de bonne conduite dans le lagon 61
3. INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE NATUREL 62
IP 1 : Mettre en œuvre des actions de gestion sur les espèces exotiques ou leurs impacts 62
IP 2 : Maitriser ou éradiquer la population de rats 63
IP 3 : Collecter et évacuer les déchets sur la réserve 64
4. COMMUNICATION ET PEDAGOGIE, CREATION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION 65
CC 1 : Développer et diffuser les supports de communication sur la protection des écosystèmes marins, terrestres, et les salines 65
CC 2 : Développer et diffuser les supports de communication sur les risques potentiels liés à la réserve 70
CC 3 : Actualiser le site internet de la RNN 71
CC 5 : Communiquer sur les enjeux et missions de la RNN dans les médias 73
CC 7 : Assurer la valorisation et la diffusion des études scientifiques et techniques réalisées sur la RNN 75
5. PRESTATIONS D'ACCUEIL ET D'ANIMATION 77
PA 1 : Coordonner la formation des prestataires pour l'encadrement des passagers 77
PA 2 : Poursuivre les interventions pédagogiques en milieu scolaire et sur le site de la réserve 78
PA 3 Diffuser et développer les documents pédagogiques à destination des scolaires 82
PA 4 : Poursuivre les interventions auprès du public adulte et des associations 83
PA 5 : Participer aux manifestations locales 83
6. CREATION ET MAINTENANCE D'INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL 86
CI 2 : Entretenir le sentier de découverte pédestre 86
CI 3 : Entretenir les sentiers de gestion 86
CI 4 : Entretenir les plateformes sur les salines 87
CI 5 : Entretenir les mouillages 89
CI 6 : Entretenir les balises de délimitation de la RNN 89
CI 7 : Entretenir la vedette de surveillance et l'annexe 92
CI 8 : Entretenir/ la maison des gardes, les locaux et les équipements bureautiques 93
CI 9 : Entretenir la zone d'accueil de la RNN 95
7. MANAGEMENT ET SOUTIEN 97
MS 1 : Participer au PNA pour la conservation de l'IPA 97
MS 23 : Faciliter la réalisation des études prévues dans le cadre du PNA 97
MS 2 : Participer au plan de restauration des TM et au RTMG 98
MS 3 : Participer au plan d'actions du sanctuaire AGOA 99
MS 4 : Gérer les mouillages 100
MS 5 : Définir le cadre réglementaire de la gestion de la fréquentation 101

MS 7 : Assurer la formation technique, de sécurité et de secourisme des agents 102
MS 8 : Assurer les formations complémentaires en termes de commissionnement et d'assermentation des agents 102
MS 10 : Assurer la formation Animation Nature des agents 102
MS 9 : Assurer la formation interne du personnel aux protocoles de suivis scientifiques et à la connaissance du patrimoine naturel 104
MS 11 : Assurer la gestion des ressources humaines 105
MS 12 : Suivre et contrôler le budget annuel de la RNN 107
MS 13 : Assurer la gestion administrative de la RNN 107
MS 14 : Rechercher de nouveaux moyens de financements 108
MS 15 : Assurer l'accueil, l'encadrement et la formation des stagiaires et services civiques 109
MS 16 : Renforcer l'équipe de la RNN avec l'accueil et l'encadrement d'EV 110
MS 17 : Renouveler les équipements bureautiques et petits matériels 112
MS 18 : Organiser et animer le Comité Consultatif 113
MS 19 : Rédiger et diffuser les Rapports d'activités annuels 113
MS 24 : Développer le partenariat avec l'office du tourisme de la Désirade 114
MS 25 : Renforcer la coopération avec le comité des pêches de Guadeloupe (CRPMEM) et l'association des pêcheurs désiradiens 114
MS 26 : Assurer le compagnonnage avec les réserves naturelles et autres ENP 115
MS 27 : Participer aux réunions, maintenir et renforcer les partenariats avec les réseaux régionaux . 116
MS 28 : Participer aux réunions et renforcer les partenariats avec les réseaux nationaux 116
MS 30 : Renforcer les partenariats avec les sociétés commerciales 117
ANNEXES 118
Annexe 1 : Budget prévisionnel – 2026 – RNN Petite Terre 119
Annexe 2 : Compte rendu du comité consultatif de la RNPT – 2025 121

Financeurs



Illustrations de la page de couverture : © RN.

Activités et opérations réalisées sur la réserve naturelle en 2025

Toutes les actions réalisées au cours de l'année 2025 s'inscrivent dans le cadre du plan de gestion validé pour la période 2022-2031.

Afin de pouvoir suivre les indicateurs de réalisation fixés par le plan de gestion, ce rapport d'activité présente les actions qui ont pu être réalisées en 2025 sous forme de fiches actions basées sur le format du plan de gestion proposé pour la période 2022-2031.

Rappelons que l'objectif principal de la réserve naturelle de Petite Terre est de **garantir la protection des espèces et la préservation des différents écosystèmes marins et terrestres des îlets.**

La fréquentation touristique sur cet espace réduit étant un facteur important de perturbation, il est essentiel de concilier maîtrise de la fréquentation touristique et **maintien de la qualité des milieux naturels.** L'information et l'éducation du public doit permettre d'améliorer les comportements des visiteurs.

À partir de cet objectif principal, 5 objectifs à long terme (OLT) ont été définis :

- L'amélioration des connaissances sur les espaces et les espèces protégées
- La protection et la conservation des espaces et des espèces
- La communication et l'éducation à l'environnement
- L'optimisation des moyens pour assurer la qualité des missions
- Le renforcement de la coopération régionale et internationale

Programmation des actions prévues au plan de gestion

x : action non réalisée
✓ : action réalisée

Action non prévue
Action prévue – priorité 1
Action prévue – priorité 2
Action prévue – priorité 3

Code	Action	Prio	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
CS1	Suivre l'évolution de la dynamique et de la structure des pop d'IPA	1	✓	✓	✓	✓	✓				
CS2	Évaluer et suivre la densité de la population d'IPA	1	✓	✓	✓	✓	✓				
CS3	Surveiller l'introduction accidentelle de l'iguane commun	1	✓	✓	✓	✓	✓				
CS4	Assurer la veille sur la présence d'espèces introduites dont les EEE	3	✓	✓	✓	✓	✓				
CS5	Réfléchir à une méthode efficace de dératisation sur la RNN	1	✓	X	✓	✓	✓				
CS6	Améliorer les connaissances sur la population de Scinques	1	✓	✓		✓	✓				
CS7	Actualiser l'inventaire de la petite herpétofaune	2	X	✓	X	X					
CS8	Suivre la nidification des tortues marines	1	✓	✓	✓	✓	✓				
CS9	Étudier le succès de ponte et taux de réussite tortues marines	3			X						
CS10	Étudier la répartition spatio-temporelle et suivre le comportement alimentaire des tortues marines	3	X	X	✓	✓	✓				
CS11	Suivi des échouages tortues marines et les individus en détresse	2	X	✓	✓	✓	✓				
CS12	Actualiser l'inventaire floristique et la cartographie de la végétation	2	✓	✓	X	X					
CS13	Étudier la dynamique, la régénération et la croissance de la végétation	2	✓	X	X	X	X				
CS14	Définir un protocole de suivi des plantations de Gaïac	1	✓	✓	✓	✓	✓				
CS15	Suivre la croissance des plantations de Gaïacs	1	✓	✓	✓	✓	✓				
CS16	Réaliser un inventaire des invertébrés terrestre	3	✓	✓	X	X	X				
CS17	Réaliser un inventaire des chauves-souris	1	✓	✓							
CS18	Suivi de la reproduction des Petites Sternes	1	✓	✓	✓	✓	✓				
CS19	Suivi des oiseaux marins nicheurs des falaises	1	✓	✓	✓	✓	✓				
CS20	Suivi de la reproduction des limicoles et des canards	1	✓	✓	✓	✓	✓				

Code	Action	Prio	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
CS21	Suivre la reproduction des autres oiseaux nicheurs (terrestres)	1	✓	✓	✓	✓	✓				
CS22	Suivre la dynamique saisonnière et migratoire des limicoles et de canards	1	✓	✓	✓	✓	✓				
CS23	Étudier la dynamique des salines	2	X	X	X	✓	✓				
CS24	Renforcer les connaissances sur la faune des salines	2	X	X	X	✓					
CS25	Suivre la population de Grands dauphins	2	X	X	X	X	X				
CS26	Suivi la population de grands cétacés	3	✓	X	✓	X	X				
CS27	Poursuivre l'étude des populations de raies et de requins	2	X	✓	✓	✓	✓				
CS28	Cartographier les biocénoses marines	1	✓	✓							
CS29	Suivre les communautés benthiques récifales	1	✓	✓	✓	✓	✓				
CS30	Suivre les peuplements ichtyologiques	1	✓	✓	✓	✓	✓				
CS31	Inventaire mollusque	3					X				
CS32	Suivi des récifs protégés versus récifs non protégés	2	✓	X	X	X	X				
CS 33	Suivi des herbiers protégés versus herbiers non protégés	2	✓	X	X	X	X				
CS34	Suivre les herbiers de Phanérogames marines	1	✓	✓	✓	✓	✓				
CS35	Suivi de l'évolution de la distribution et des caractéristiques des herbiers	1	✓								
CS36	Poursuivre les suivis des populations de lambis	2	✓	✓	✓	✓	✓				
CS37	Actualiser les connaissances sur les milieux et les espèces	1	X	✓	✓	✓	✓				
CS38	Veille sur les impacts de la pression anthropique sur le milieu marin	1			✓						
CS39	Suivi de la fréquentation par les plaisanciers et professionnels	1	✓	✓	✓	✓	✓				
CS40	Suivi de la pression pêche autour de la RNN	2	✓	✓	✓	✓	X				
CS41	Acquérir, bancariser et sécuriser les données sur le patrimoine naturel	1	✓	✓	✓	✓	✓				
CS42	Étude sur la perception de la RNN	3	X				✓				
CS43	Suivre les populations de limicoles par baguage	1	X	X			X				
CS44	Suivi de l'érosion du littoral	2	✓	✓	X	✓	✓				
SP1	Réaliser des patrouilles de surveillance marine et terrestre	1	✓	✓	✓	✓	✓				
SP2	Surveiller la fréquentation touristique dans le lagon	1	✓	✓	✓	✓	✓				
SP3	Interdire l'accès à Terre de Haut	1	✓	✓	✓	✓	✓				
SP4	Renforcer la coordination des différents moyens de police	1	✓	✓	✓	✓	✓				
SP5	Renforcer la collaboration police-justice	1	✓	X	X	X	X				
SP6	Sensibiliser les usagers sur le patrimoine naturel	1	✓	✓	✓	✓	✓				
SP7	Informer le public des règles de bonne conduite dans le lagon	1	✓	✓	✓	✓	✓				

Code	Action	Prio	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
IP1	Mettre en œuvre des actions de gestion sur les EEE ou leurs impacts	1	✓	✓	✓	✓	✓				
IP2	Maîtriser ou éradiquer les populations de rats	1	✓	✓	✓	✓	✓				
IP3	Collecter et évacuer les déchets de la réserve	1	X	✓	✓	✓	✓				
IP4	Gestion des cocotiers de la RNN	3		✓	✓	✓	✓				
IP5	Mise en place gîte à chauve-souris	1	X	X	X	X	X				
IP6	Gérer accès aux salines et zones de reproduction des oiseaux	2	X	X	X	✓	X				
IP7	Nouveaux aménagements pour favoriser la reproduction des PS	1									
IP8	Mise en place d'un sentier sous-marin	1	X	X							
CI1	Restaurer les murets de pierre sèche	1					X				
CI2	Entretenir les sentiers de découverte	1	✓	✓	✓	✓	✓				
CI3	Entretenir les sentiers de gestion	1	✓	✓	✓	✓	✓				
CI4	Entretenir les plateformes des salines	1	✓	✓	✓	✓	✓				
CI5	Entretenir les mouillages	1	✓	✓	✓	✓	✓				
CI6	Entretenir le balisage	1	✓	✓	✓	✓	✓				
CI7	Entretenir les moyens nautiques	1	✓	✓	✓	✓	✓				
CI8	Entretenir la maison, les locaux et équipements	1	✓	✓	✓	✓	✓				
CI9	Entretenir la zone d'accueil de la réserve	1	✓	✓	✓	✓	✓				
PR1	Renforcer les partenariats dans le cadre d'études sur les études cétacés	1	✓	✓	✓	✓	✓				
PR2	Obtenir des informations sur les populations amérindiennes	3	X	X	X	X	X				
MS1	Participer au PNA IPA	1	✓	✓	✓	✓	✓				
MS2	Participer au PNA TM	1	✓	✓	✓	✓	✓				
MS3	Participer au plan d'action du sanctuaire AGOA	1	✓	✓	✓	✓	✓				
MS4	Gérer les mouillages	1	✓	✓	✓	✓	✓				
MS5	Définir le cadre réglementaire de la gestion de la fréquentation	1	✓	✓	✓	✓	✓				
MS6	Réfléchir à la mise en place de toilettes sèches	3					X				
MS7	Assurer les formations techniques, sécurité et secourisme	1	✓	✓	✓	✓	✓				
MS8	Assurer les formations complémentaires en termes de commissionnement et d'assermentation des agents	1	✓	✓	✓	✓	✓				
MS9	Assurer la formation interne du personnel aux protocoles de suivis scientifiques et à la connaissance du patrimoine naturel	1	✓	✓	✓	✓	✓				
MS10	Assurer la formation animation nature des agents	3	✓	✓	✓	✓	✓				

Code	Action	Prio	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
MS11	Assurer la gestion des ressources humaines	1	✓	✓	✓	✓	✓				
MS12	Suivre et contrôler le budget annuel	1	✓	✓	✓	✓	✓				
MS 13	Assurer la gestion administrative de la RNN	1	✓	✓	✓	✓	✓				
MS14	Rechercher de nouveaux moyens de financement	1	✓	✓	✓	✓	✓				
MS15	Assurer l'encadrement et la formation des stagiaires et VSC	1	✓	✓	✓	✓	✓				
MS16	Renforcer l'équipe avec l'accueil et l'encadrement des bénévoles	1	✓	✓	✓	✓	✓				
MS17	Renouveler les équipements bureautiques et petit matériel	2	✓	✓	✓	✓	✓				
MS18	Animer et organiser le comité consultatif	1	✓	✓	✓	✓	✓				
MS19	Rédiger et diffuser les rapports d'activités	1	✓	✓	✓	✓	✓				

Code	Action	Prio	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
MS20	Développer et actualiser les tableaux de bord et définir les indicateurs	2			X	X	X				
MS21	Évaluer le 3ème plan de gestion	1				X	X			*2030*	*2031*
MS22	Rédiger le quatrième plan de gestion	1				X	X			*2030*	*2031*
MS23	Faciliter les études dans le PNA IPA	1	✓	✓	✓	✓	✓				
MS24	Développer le partenariat avec l'office du tourisme	2	✓	✓	✓	✓	✓				
MS25	Renforcer la coopération avec le CRPMEM et l'UMD	2	X	✓	✓	✓					
MS26	Assurer le compagnonnage avec les réserves naturelles	2	✓	✓	✓	✓	✓				
MS27	Participer aux réunions et renforcer les partenariats régionaux	2	✓	✓	✓	✓	✓				
MS 28	Participer aux réunions et renforcer les partenariats nationaux	2	✓	✓	✓	✓	✓				
MS29	Participer aux colloques scientifiques	2	✓	✓	✓	✓	✓				
MS30	Renforcer les partenariats avec les sociétés commerciales	2	✓	✓	✓	✓	✓				
CC1	Développer et diffuser des supports de communication sur la protection des écosystèmes de la RNN	1	✓	✓	✓	✓	✓				
CC2	Développer et diffuser des supports de communication sur les risques potentiels liés à la RNN	2	✓	✓	✓	✓	✓				
CC3	Actualiser le site Internet des RNN	1	✓	✓	✓	✓	✓				
CC4	Rénover l'exposition du phare	3									
CC5	Communiquer sur les enjeux et missions de la RNN dans les médias	2	✓	✓	✓	✓	✓				
CC6	Valoriser le patrimoine historique de la RNN	2	X	X							
CC7	Assurer la valorisation et diffusion des rapports scientifiques et techniques	1	✓	✓	✓	✓	✓				
PA1	Coordonner la formation des prestataires pour l'encadrement des passagers	1	✓	✓	✓	✓	✓				
PA2	Poursuivre les interventions scolaires en milieu scolaire et sur la RNN	3	✓	✓	✓	✓	✓				
PA3	Développer et diffuser des documents pédagogiques pour les scolaires	3		✓	✓	✓	✓				
PA4	Poursuivre les interventions auprès du public adulte et des associations	3	✓	✓	✓	✓	✓				

1. Connaissance et suivi du patrimoine naturel

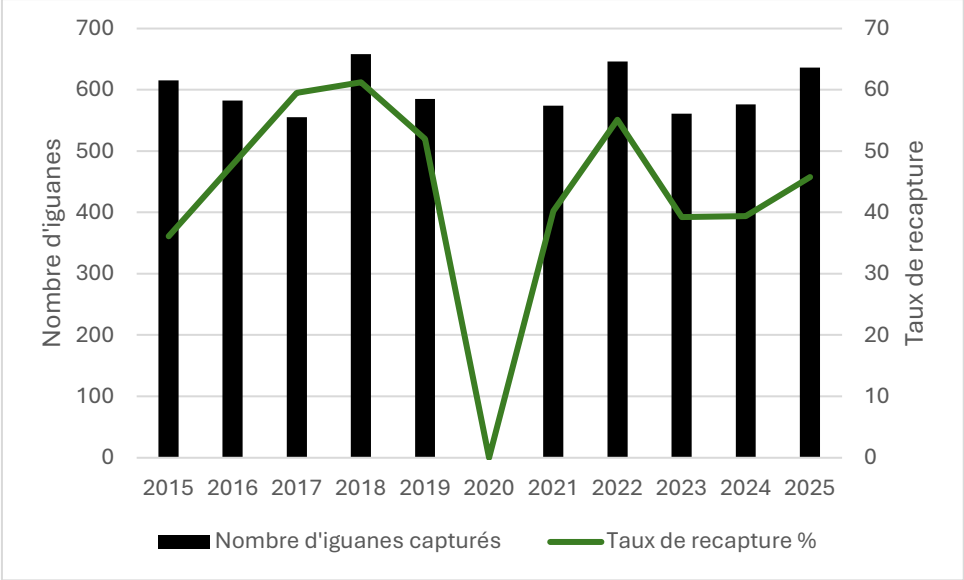
CS 1	CS 1 : Suivre l 'évolution de la dynamique et de la structure des populations d'IPA
Priorité 1	
ENJEUX	Enjeu - Une population d'iguanes des Petites-Antilles importante à l'échelle mondiale
OLT	OLT 1 - Favoriser la conservation de la population d'iguane des Petites-Antilles de Petite Terre

Description

Cette action vise à connaître **la structure, la dynamique** (distribution spatio-temporelle) ainsi que **l'état de santé de la population d'iguanes** à l'aide du protocole de ***Capture – Marquage – Recapture*** (CMR). Les iguanes sont identifiés grâce à une puce (ou PIT) placée sous la peau, mesurés, pesés, sexés, et décrits d'un point de vue sanitaire (présence de blessures, infections, parasites…).
Les données collectées doivent permettre aux gestionnaires d'avoir une meilleure connaissance de la population d'IPA afin d'assurer sa conservation.
Ce suivi mené de 2009 à 2012 sur Terre de Haut puis depuis 2015 sur 3 sites de la réserve (1 site à Terre de Haut et 2 sites sur Terre de Bas) est réalisé dans le cadre du PNA en faveur de la conservation de l'iguane des Petites Antilles (IPA) qui finance l'analyse des données collectées.

Indicateurs d'Etat

Analyses des données issues du protocole CMR :
Lors de cette mission, 636 individus différents (hors juvéniles) ont été capturés. Sur l'ensemble des individus capturés, on dénombre 366 nouveaux individus n'ayant jamais fait l'objet de capture et 309 qui ont déjà été capturés au moins une fois au cours des études précédentes. Les recaptures au sens du protocole (individus déjà capturés et marqués au cours des premières journées) sont au nombre de 291, soit un taux de recapture de 46% (supérieur à 2023 et 2024).



Graphique d'évolution annuelle du nombre d'iguanes capturés et du taux de recapture lors des différentes CMR.

Depuis la mise en œuvre du suivi CMR sur les 3 sites des ilets en 2015, le nombre d'iguanes capturés est relativement stable contrairement au taux de recapture. Des valeurs seuils pour les différents indices sont proposées ci-après et permettent de suivre les changements majeurs dans la structure des populations d'iguanes :

	Médiocre	Moyen	Bon / Très Bon
Nombre total d'IPA capturés	< 300	[300-500[	> 500
Taux de recapture	< 20%	[20%-50%[	> 50%

Mise en œuvre 2025

En 2025, la CMR s'est déroulée du 25 au 30 avril avec 5 journées de captures : le 25, 26, 27, 29 et 30 avril.

Le suivi est organisé par la chargée de missions scientifiques (logistique, acquisition du matériel, composition des équipes, choix de l'encadrement scientifique), mis en oeuvre par les agents de la réserve naturelle avec l'appui de bénévoles et encadré par un responsable scientifique : Baptiste ANGIN.
Les données sont stockées dans une base de données sous Excel avec l'ensemble des données CMR des Antilles françaises. Cette base est gérée et sécurisée par Mr. Baptiste ANGIN dans le cadre du PNA. Les données sont analysées dans le cadre du PNA (convention entre le PNA et un prestataire).

Le suivi de la population d'Iguane des Petites Antilles par capture-marquage-recapture (CMR) sur Petite Terre a été financé sur le budget de fonctionnement 2025 de la RNPT.
Comme les années précédentes, l'ensemble des participants a été logé a proximité de la maison des gardes en tente ou hamac. Les chapiteaux des caravanes tortues et iguane du PNA ont été installés devant la maison afin d'avoir un espace extérieur couvert et les repas ont été cuisinés et partagés sur place. Cette organisation, moins coûteuse que la location d'un catamaran, semble convenir à l'ensemble des participants et sera reproduite en 2026.


Equipe 1 CMR 2025 © association Titè



Iguane capturé et marqué © association Titè


Vue du campement depuis le phare © ONF


Equipe 2 CMR 2025 © association Titè

Indicateur de réalisation	• **Nombre de suivis réalisés / an (prévisionnel : 1 mission/ an) :** 1 en avril 2025 • **Production d'un compte rendu annuel de mission :** Livraison du compte rendu le 29/09/2025
Prévisionnel 2026	- Réaliser le suivi par la méthode CMR

CS 2	CS 2 : Evaluer et suivre la densité de la population d'iguanes des Petites Antilles sur la RNN
Priorité 1	
ENJEUX	**Enjeu - Une population d'iguanes des Petites-Antilles importante à l'échelle mondiale**
OLT	**OLT 1 - Favoriser la conservation de la population d'iguane des Petites-Antilles de Petite Terre**

Description

Le **suivi annuel des effectifs et de la densité en IPA** répond à plusieurs objectifs :

- Identifier des sites à forte densité
- Suivre les variations des effectifs et des densités entre les années
- Evaluer l'effectif de la population d'IPA des ilets de Petite Terre
- Evaluer l'état sanitaire de la population (maladies visibles, maigreur, mortalité)

Assurer une veille quant à l'arrivée éventuelle de l'iguane commun (*I.iguana*)

Indicateurs d'Etat

- **Variation annuelle des effectifs observés d'IPA**
  Les comparaisons inter-annuelles du nombre d'individus observés se basent sur les données brutes (effectifs non extrapôlés à l'ensemble de la réserve) des suivis réalisés de 1998 à 2012 puis de 2013 à 2019 et de 2021 à nos jours sur 4 secteurs de la réserve (et les données de 1995/1996 et 2015 ne sont pas disponibles, le suivi n'a pas été réalisé en 2016, ni en 2020). Un travail d'analyse statistique d'évolution temporelle des densités et effectifs d'iguane par milieu phytosociologique et par île a débuté en 2020 et permettra une analyse plus juste des variations d'effectifs.

Mise en œuvre 2025

Les comptages liés au protocole de *Distance Sampling* ont été réalisés du 12 au 15 mai 2025 par 6 agents de la réserve.
En 2025, le jeu de données a été compilé avec les données historiques. Au vu de leur complexité, les données n'ont pas pu être analysées en interne et devront être étudiées par un professionnel biostatisticien.





Comptage des iguanes des Petites Antilles par la méthode du distance sampling à Petite Terre © association Titè

Indicateur de réalisation

- **Nombre de suivis réalisés / an (prévisionnel : 2 observations / transect)** : 1 suivi / 2 comptages par transect
- **Rapports d'études** : 0

Prévisionnel 2026

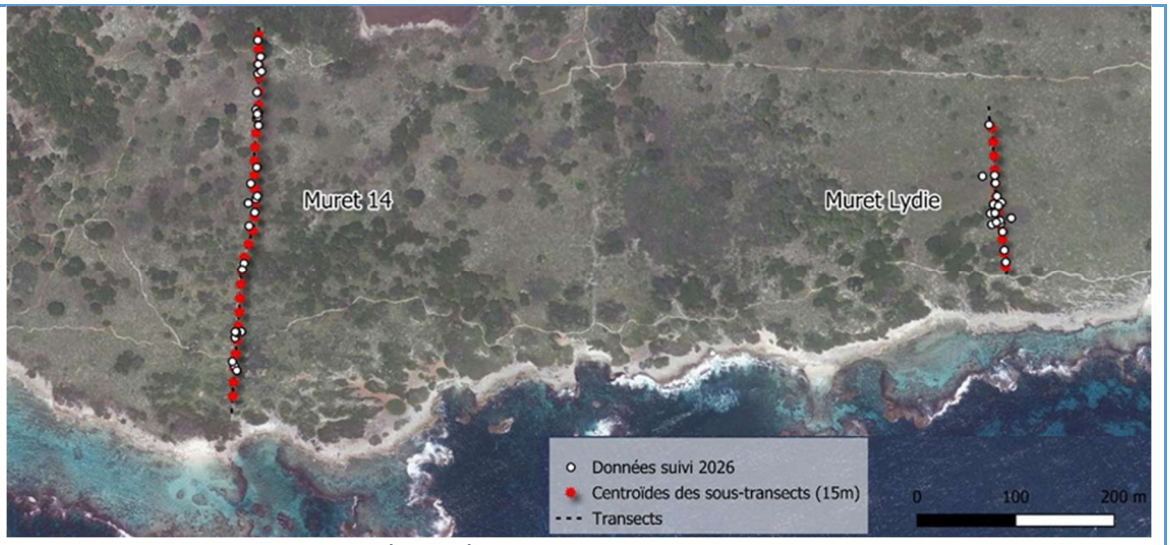
- Finaliser l'analyse des données de *Distance Sampling*
- Réaliser le suivi par distance sampling

CS 3 Priorité 1	CS 3 : Surveiller l'introduction accidentelle de l'Iguane commun
ENJEUX	**Enjeu - Une population d'iguanes des Petites-Antilles importante à l'échelle mondiale**
OLT	**OO. Assurer une veille et réguler l'impact des espèces introduites**
Description	Les gestionnaires de la réserve ont une responsabilité vis-à-vis de la conservation et du maintien de la pureté génétique de la population d'iguanes des Petites Antilles, Iguana delicatissima, qui est à ce jour la seule population sur l'ensemble de son aire de répartition sans contact avec l'iguane commun (I. iguana). Les agents de la réserve assurent une veille permanente sur la présence éventuelle d'I.iguana et mettront en œuvre des mesures afin de retirer ces individus de la réserve (cf. action IP N°1).
Indicateurs de Pression	• **Présence confirmée de l'iguane commun** = 0 en 2025 • **Nombre d'individus d'*I.iguana* ou d'hybride recensés** = 0 en 2025
Mise en œuvre 2025	L'ensemble des agents de la RN, des bénévoles et stagiaires assurent une veille permanente sur la présence éventuelle d'iguane commun sur les îlets lors des patrouilles de surveillance, des actions de gestion du site et lors des suivis scientifiques (notamment le suivi des Iguanes des Petites Antilles par la méthode du Distance Sampling et la méthode CMR). Les sociétés commerciales sont sensibilisées et sont vigilantes quant à la présence éventuelle d'iguanes commun sur leurs bateaux, elles exercent également une veille attentive des échouages éventuels de radeaux offrant un support pour le transport des iguanes communs. **En 2025, les agents de la réserve ont été présents 229 jours (soit 63% des jours de l'année) et aucun Iguane commun n'a été observé ou signalé.** Les agents de terrain sont aguerris à la recherche des Iguanes (les deux espèces). Les agents sont également aguerris et formés à la captures (à la main ou au lasso) ou à la mise à mort des Iguanes (à la carabine, à l'arbalète)
Indicateurs de réalisation	• **Réalisation de patrouilles de surveillance** • **Evaluation des jours.hommes / an en matière de police de l'Environnement**
Prévisionnel 2026	- Poursuivre la veille active sur le terrain - Augmenter les actions de sensibilisation

CS 4 Priorité 1	CS 4 : Assurer une veille sur la présence d'espèces introduites
ENJEUX	**Une population d'iguanes des Petites-Antilles importante à l'échelle mondiale** **Des habitats importants pour des populations de scinques et lézards** **Des sites de reproduction et d'alimentation importants pour les populations de tortues marines**
Obj. opé.	**OO.1 Assurer une veille et réguler l'impact des espèces introduites**
Description	Les agents de la réserve assureront une veille permanente sur la présence éventuelle d'espèce exotiques terrestres ou marines, dont certaines sont reconnues comme étant envahissantes (rats, poissons lion, *Halophila*, souris, mangoustes, chats, chiens, poules…), et mettront en œuvre des actions afin de limiter leurs impacts sur les espèces natives (cf. action IP N°1).
Indicateurs de Pression	• **Nombre d'espèces exotiques recensées sur la RNN**
Mise en œuvre 2025	Les actions menées sur les EEE en 2025 sont : - Limitation des rats sur la zone du muret central (IP2) avec 4 sessions en mars, juin, septembre et décembre. - Capture des poissons lions dans le lagon : 1 - Projet de dératisation : montage du projet LIFE Rept'Island
Indicateur de réalisation	• **Temps de présence sur le site** = 229 jours en 2025
Prévisionnel 2026	- Poursuivre la veille sur les EEE - Poursuivre la limitation des rats aux abords du muret central et de la maison des gardes - Poursuivre la limitation des poissons lions - Effectuer une veille de *V. farniesana* - Effectuer une veille de la colonisation des herbiers par *Halophila stipulacea*

CS 5 Priorité 1	CS 5 : Réfléchir à une méthode efficace de dératisation sur la RNN
ENJEUX	**Une population d'iguanes des Petites-Antilles importante à l'échelle mondiale** **Des habitats importants pour des populations de scinques et lézards** **Des sites de reproduction et d'alimentation importants pour les populations de tortues marines** **Une aire de repos, d'alimentation et de nidification pour des populations d'oiseaux**
Obj. opé.	**OO.1 Assurer une veille et réguler l'impact des espèces introduites**
Description	Le rat (*Rattus rattus*) est une espèce exotique envahissante très abondante sur les ilets, notamment à proximité de la plague d'accueil qui est le site le plus fréquenté de la réserve. Cette espèce introduite a des impacts négatifs sur les habitats et les espèces natives. Il convient ainsi de contrôler ou d'éliminer cette espèce dans le but de préserver la biodiversité locale et plus particulièrement les espèces à enjeux qui sont particulièrement menacées par les populations de rats, telles que l'iguane des Petites Antilles, la petite herpétofaune (notamment le Scinque endémique de Petite-Terre), les oiseaux, les tortues marines (œufs, juvéniles). Il s'agira de définir une méthode de dératisation de la réserve efficace et adaptée à la préservation des autres espèces natives et d'importance patrimoniale.
Indicateurs de Pression	**Impacts de la prédation par les rats sur l'Iguane des Petites-Antilles et autre petite herpétofaune, les populations d'oiseaux et les tortues marines**
Mise en œuvre 2025	L'étude de faisabilité réalisée par le bureau d'études Island Conservation en 2023 a été présentée au comité consultatif le 5 novembre 2024. Le CSRPN a émis un avis favorable, et le sous-préfet ainsi que l'ensemble des membres du comité consultatif présents ont accepté de poursuivre le projet. En 2025, les gestionnaires ont participé au montage du projet LIFE Rept'Island, porté par un consortium d'acteurs nationaux et locaux visant à améliorer l'état de conservation des reptiles menacés des Antilles, notamment le scinque. Dans ce cadre, l'association Titè s'est positionnée en tant que bénéficiaire associé, lui permettant de bénéficier directement des financements du programme LIFE. S'il est validé, ce projet permettra de financer : - l'opération de dératisation des îlets de Petite Terre - les études préalables à l'opération, par exemple : les études sur les espèces non-cibles - un poste de coordinateur du projet - les études sur les espèces associées au projet (iguane des Petites Antilles, scinque)
Indicateur de réalisation	• **Réunions ou comité de concertation pour la validation de la méthode**
Prévisionnel 2026	- Poursuivre les études complémentaire visant à évaluer l'impact du projet sur les espèces non cibles et sur les écosystèmes - Mise en œuvre du projet LIFE si celui-ci est validé

CS 6 Priorité 1	CS 6 : Améliorer les connaissances sur la population de Scinques de Petite Terre
ENJEUX	**Enjeu - Des habitats importants pour des populations de scinques et lézards (Herpétofaune hors IPA)**
OLT	**OLT 2 - Favoriser la conservation des scinques et lézards des ilets de Petite-Terre**
Description	Cette action a pour objectif de mettre en place des suivis et poursuivre les inventaires afin d'améliorer les connaissances sur cette espèce endémique et menacée : 1- Réaliser un **suivi mensuel** de la population située sur le muret central de Terre de Bas et mesurer l'impact de la limitation des rats (initialement sur le muret central puis sur l'ensemble des ilets) 2- Poursuivre les prospections sur l'îlet de Terre de Haut 3- Récolter et bancariser l'ensemble des observations sur l'îlet de Terre de Bas (hors-muret central) (actualisation de la carte de distribution de cette espèce sur la réserve, effectifs observés) 4- Inclure cette espèce dans l'inventaire de la petite herpétofaune (CS 7)
Indicateurs d'Etat	• **Nombre d'individus recensés sur la RNN** La population est estimée à **au moins 50 individus** observés uniquement sur les murets de Terre de Bas (Schedwill 2014). • **Localisation des individus recensés sur la RNN** Suite aux études de 1998 et 2010-2012, 2 sites sur l'ilet de Terre de Bas ont été recensés (Schedwill 2014). Cette espèce affectionne particulièrement le biotope constitué des murets de pierres sèches. A ce jour aucun spécimen n'a pu être observé sur l'ilet de Terre de Haut.
Mise en œuvre 2025	Le suivi du scinque de Guadeloupe (*Mabuya desiradae*) se poursuit à Petite Terre dans le cadre du projet de **surveillance des populations (POP) d'amphibiens et de reptiles d'Outre-mer**, financé par la **DEAL** et **l'OFB**, coordonné par la **Société Herpétologique de France** (SHF). Cette année marque la première mise en œuvre d'un protocole standardisé de suivi en « Site occupancy » développé par l'herpétologue **Élodie Courtois** en 2024. L'objectif de ce suivi est de renforcer les connaissances sur la population de scinque et, à terme, de pouvoir mesurer l'impact positif de la dératisation sur cette espèce. Jusqu'à présent mené uniquement sur le muret central (**muret 14**), le suivi a cette année été étendu à un second site, le **muret Lydie**, où le scinque avait historiquement été observé. Le suivi a été réalisé en janvier 2026 par Élodie Courtois, accompagnée de 4 agents de la réserve. Le protocole repose sur les points suivants : • **6 occasions d'observation** réalisées sur chaque muret (14 et Lydie) • Suivi mené sur une **courte fenêtre temporelle** : ici, entre le 15 et le 20 janvier 2026 • Chaque occasion correspond à **deux allers-retours** le long du muret • **Recherche lente et minutieuse** des scinques, menée entre **7h et 12h30** Les premiers résultats sont encourageants avec **48 observations recensées**, dont **20 sur le muret Lydie** et **28 sur le muret 14**.



Localisation des transects découpés en sous transects de 15 m et des observations de M. desiradae réalisées pendant le suivi de 2025-2026.



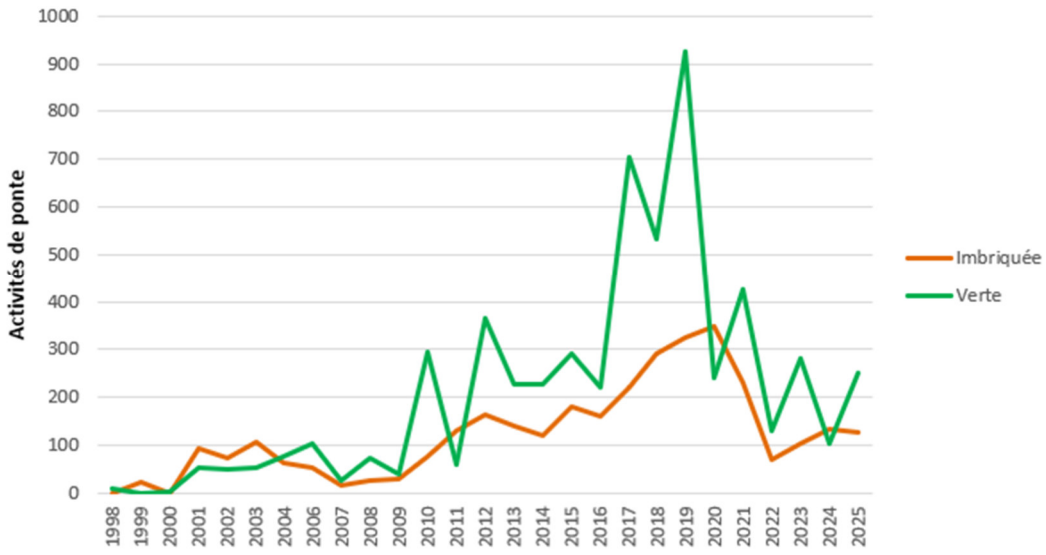


Recherche du scinque du Guadeloupe (Mabuya Desiradae) par les agents de la RNN @association Titè

Les gestionnaires ont participé aux COPIL du projet POP amphibiens et reptiles d'Outre-Mer ainsi qu'à la rédaction du **Plan National d'Actions (PNA) en faveur des couleuvres, scinques et geckos menacés de Guadeloupe et Saint-Martin** confiée à la SHF par la DEAL Guadeloupe avec l'appui de Baptiste Angin, herpétologue local spécialiste de ces espèces.

Indicateurs de réalisation	• **Réalisation du suivi annuel (prévisionnel 12 missions / an)** : 1er suivi suite à l'étude de préfiguration du suivi à long terme
Prévisionnel 2026	- Réaliser le suivi annuel en « site occupancy » de la population de scinque du muret 14 - Participer aux COPIL du projet POP amphibiens et reptiles d'Outre Mer et au Comité de rédaction du PNA couleuvres, scinques et geckos menacés

CS 8 Priorité 1	CS 8 : Suivre la nidification des tortues marines
ENJEUX	**Enjeu - Des sites de reproduction et d'alimentation importants pour les populations de tortues marines**
OLT	**OLT 3 - Poursuivre les suivis d'activité de pontes des tortues marines sur la réserve**
Description	Les gestionnaires de la réserve poursuivront le **suivi de l'activité de ponte des tortues marines** sur le littoral des ilets de Terre de Haut et de Terre de Bas par la méthode des comptages traces (CT). Cette action permet de recenser les espèces de tortues venant pondre sur les ilets et de quantifier l'intensité de l'activité de ponte sur la réserve ainsi que les variations inter-annuelles.
Méthodologie	Ce suivi se fait par la **méthode standardisée de comptage traces** (CT) définie dans le PRTMG. Pour chaque trace rencontrée, on note : - l'espèce de tortue marine - l'activité de ponte qui est caractérisée selon la cotation standard basée sur le niveau de certitude vis-à-vis de la réussite potentielle de la ponte : « ponte », « ponte ? », « ? », pas ponte ? », « pas ponte » - nombre d'essais avant ponte dans le cas de la cotation « ponte » et « ponte ? » - le milieu de ponte : sable nu, végétation basse, lisière de végétation, forêt Les observations sont reportées sur des fiches de terrain, saisies et archivées dans une base de données gérée par le chargé de missions scientifiques de la réserve et transmises à l'animation du PNA.
Indicateurs d'Etat	*Suivi de l'activité de ponte des tortues marines :* • **Nombre d'activités de ponte recensées / espèce / an** : **251** activités de ponte de Tortue verte (103 en 2024 et 282 en 2023) et **126** activités de ponte de Tortue imbriquée en 2025 (133 en 2024 et 102 en 2023).



Evolution du nombre d'activités de ponte recensées par espèce de tortue marine

Les valeurs seuils proposées pour chacune des 2 espèces de tortues marines permettent d'être alertés en cas de faible activité de ponte annuelle :
A pondérer par rapport au nombre de prospections.

	Tortue verte	Tortue imbriquée
Nombre d'activités de ponte recensées / an	< 300	< 150

- **Nombre de comptage traces (CT) réalisés / saison de ponte :** cette métrique permet de quantifier l'effort de suivi des traces de pontes

Prévisionnel : 8 CT / mois ; 52 CT / an

	Variations inter-annuelles des métriques		
	En diminution	Stable	En augmentation
Nombre de comptages traces réalisés	↘	-	↗ (57 CT)

1 CT = 1 jour de terrain
31 CT effectués à Terre de Bas et 26 CT à Terre de Haut en 2025 entre les mois de janvier et novembre (moyenne < 5 CT/mois)

Mise en œuvre 2025

Pour chacune des deux espèces de tortue marine, le nombre d'activités de ponte recensées est inférieur aux valeurs seuils proposées, ce qui pourrait alerter sur une faible activité de ponte pour l'année 2025 (comme l'année précédente). Toutefois ce résultat est à pondérer car seuls **31 CT** ont été effectués à Terre de Bas et **26** à Terre de Haut en 2025. Tout comme en 2024, l'effort de prospection 2025 est insuffisant, ce qui met en évidence un manque de temps agent pour réaliser ce suivi.

Les agents disposent d'un nouvel outil de terrain pour la saisie des données, il s'agit de l'application mobile CyberTracker.

Les données sur l'activité de ponte seront bancarisées dans la base de données régionale Karunati, dans la base de données naturalistes de l'ONF (BDN). Elles ont été transmises à l'animation du PNA dans le cadre d'analyses régionales.

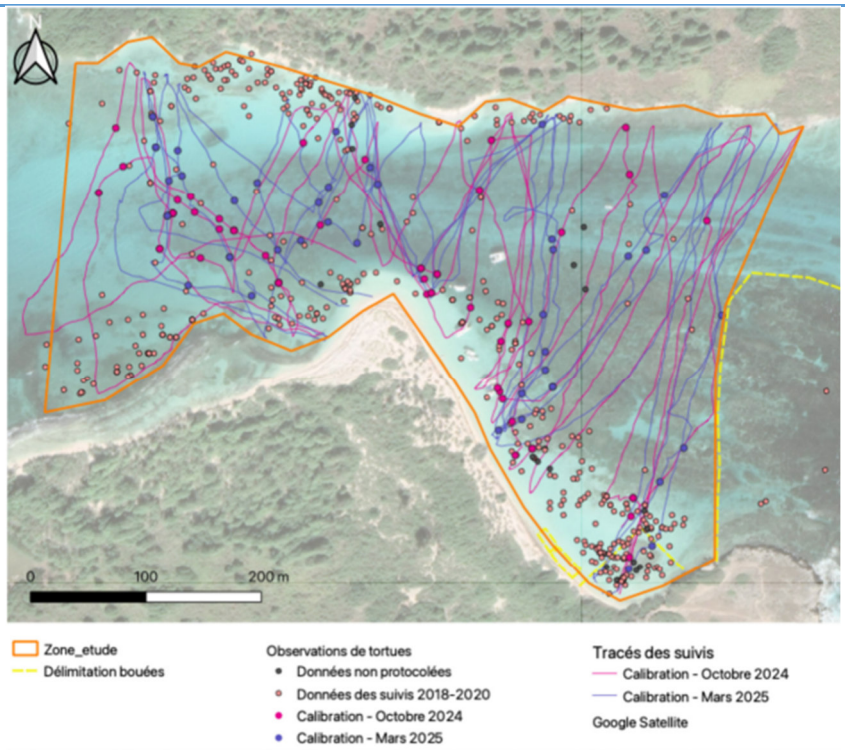
Indicateurs de réalisation

- **Réalisation du suivi annuel** : suivi annuel partiel en 2025

Prévisionnel 2026

- Poursuivre les comptages traces
- Poursuivre la reflexion sur l'adaptation du protocole de comptage trace défini par le PNA aux spécificités de Petite Terre
- Former les écovolontaires pour un appui au suivi de la nidification des tortues marines par la méthode standardisée de CT

CS 10 Priorité 3	CS 10 : Etudier la répartition spatio-temporelle et suivre le comportement alimentaire des tortues marines
ENJEUX	**Enjeu - Des sites de reproduction et d'alimentation importants pour les populations de tortues marines**
OLT	**OLT 4 - Favoriser la fréquentation des eaux de la réserve par les populations de tortues marines**
Description	Cette action a pour but de **dénombrer les tortues vertes** dans le lagon, de caractériser leur **répartition spatio-temporelle et de localiser leurs sites d'alimentation dans le lagon**. Il s'agira également de déployer le protocole de photo-identification afin de consolider le catalogue d'identification des tortues marines fréquentant le lagon.
Méthodologie	**Suivi par « Photo-Capture-Recapture »** des écailles post-orbitales et tympaniques des tortues marines lors de séances de 2h de photo-identification des individus dans le lagon (parcours aléatoire) : - Point GPS de la position initiale de la rencontre - enregistrement vidéographique de 2min 30 - prises de photos pour l'identification des tortues marines (profil droit) - informations complémentaires : taille (0-50 cm CCL ou 50-100 cm CCL pour la tortue verte), sexe (« juvénile » si < 50 cm CCL pour la tortue verte ou « non déterminé », « mâle ? »), comportements à la rencontre et à l'approche, visibilité et substrat Les données collectées seront bancarisées dans la **base de données TORSOOI** (TORtues marines du Sud-Ouest de l'Océan Indien). Développée à La Réunion par Kélonia, le CEDTM et l'IFREMER, la plateforme TORSOOI permet notamment le traitement et la bancarisation de données de photoidentification de tortues marines, c'est-à-dire la reconnaissance d'individus grâce au nombre, à la disposition et à la forme des écailles de ses profils (Jean et al., 2010).  *Exemple du détourage des écailles du profil gauche d'un individu sur l'interface TORSOOI © Julie Pauwels. La comparaison avec la banque de données a permis d'identifier cet individu comme étant « gpcm18 », une tortue observée pour la première fois en 2015.*
Indicateurs d'Etat	• **Nombre d'individus photo-identifiés sur la réserve et taux de « recapture » au cours de l'année et entre les années de suivis** • **Cartographie des sites fréquentés par les tortues marines dans le lagon** Il s'agira de suivre le taux de « recapture » et la distribution des individus entre les années afin d'évaluer la fidélité de la population de tortues vertes au lagon de Petite-Terre.
Mise en œuvre 2025	Une étude a été commandée à Julie PAUWELS et Rocío PRIETO GONZÁLEZ, écologues indépendantes, afin de calibrer un protocole de suivi des tortues marines de Petite Terre par photo-identification. **Méthodologie** Le protocole reccommandé est à réaliser par un binôme d'opérateurs : un photographe et un scribe. Ces derniers doivent parcourir ensemble la zone d'étude définie dans le lagon à un rythme lent en suivant un trajet en zigzag entre Terre de Bas et Terre de Haut, en allant de l'Est vers l'Ouest afin de descendre le courant. La prospection du lagon dure environ 2 heures et doit être réalisée de 7h à 9h et de 15h à 17h sans interruption.



Données récoltées au cours des suivis de calibration et lors des études précédentes

Sélection des données

Les données analysées dans cette étude sont les données obtenues lors des deux missions de calibration du protocole en octobre 2024 et mars 2025 ainsi que celles obtenues par Alexandra LE MOAL lors de ses suivis menés entre 2018 et 2020.

Année	Sessions primaires	Ecart entre sessions primaires (mois)	Nombre de sessions secondaires	Nombre d'obs	Nombre d'identificat.	Taux de réussite de "capture"
2018	Août/Sept	-	12	162	98	60%
2019	Mars	6	6	115	67	58%
	Nov/Dec	8	6	73	43	59%
2020	Août	9	6	100	61	61%
2024	Octobre	50	4	54	40	74%
2025	Mars	6	6	84	65	77%
TOTAL			40	588	375	65%

Description du jeu de données 2018-2025. Les sessions primaires correspondent à une mission de plusieurs jours avec des suivis (sessions secondaires) rapprochés (maximum 5 jours d'écart).

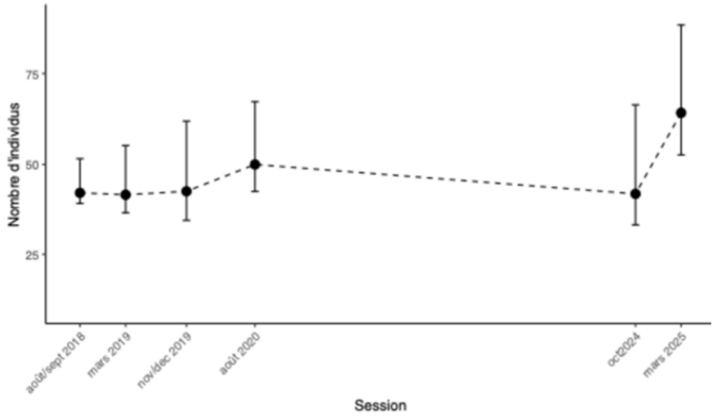
Résultats

L'utilisation de la photo-identification pour le suivi des tortues vertes dans le lagon de Petite Terre a permis de réaliser une analyse de CMR et ainsi estimer la taille de la population dans le lagon. L'effectif semble stable depuis 2018 avec environ une cinquantaine d'individus. Les individus rencontrés dans le lagon sont quasi exclusivement des juvéniles (quelques observations d'adultes).

A chaque session primaire, 48% des individus rencontrés le sont pour la première fois. La population semble donc se renouveler très régulièrement.

	Août/Sept. 2018	Mars 2019	Nov./Déc. 2019	Août 2020	Oct. 2024	Mars 2025
Nb de sessions secondaires	12	6	6	6	4	6
Nb d'observations	98	67	43	61	40	65
Nb d'individus	38	33	28	37	28	42
Nb de nouveaux individus	38	10	7	14	20	22

Résultats des suivis



Estimation du nombre d'individus dans la zone d'étude pour chaque session. Les barres d'erreur représentent les intervalles à 95%.

Perspectives

Les 2 sessions de suivis réalisées dans le cadre de la calibration du protocole ont été menées avec des agents de la réserve afin de les former à la réalisation du suivi et à la bancarisation des données. Ce suivi pourra donc être mené annuellement afin de constituer une base de données robuste.

L'analyse de ces données avec des modèle de CMR permet le suivi temporel de la population par l'estimation de l'évolution de la taille des tortues vertes du lagon et l'évaluation de paramètres de dynamique de population (ex., la probabilité de survie, temps de résidence).

Ce même jeu de données pourrait être analysé pour étudier l'utilisation spatiale du lagon par les individus. Les données de localisation des tortues observée mise en lien avec des données individuelles (ex., classe de taille), contextuelles (ex., heure, saison) et des données cartographiques environnementales (ex., localisation des herbiers et algueraies, profondeur, localisation des corps morts) permettrait de mieux comprendre comment les tortues utilisent le lagon.

L'analyse temporelle et spatiale du jeu de données pourrait apporter des éléments de réponse à deux problématiques qui sont ressorties comme prioritaires pour la gestion de la réserve :

- L'évaluation de l'impact de la fréquentation
- L'évaluation de l'impact de la disparition des herbiers

Rapport d'études : Pauwels J. & Prieto González R. (2025). Calibration d'un protocole de suivi des tortues marines de Petite Terre par photo-identification. Juin 2025, 17 p.

La poursuite du suivi en interne par les agents de la réserve avait été planifiée en octobre 2025 mais a dû être annulée en raison de mauvaises conditions météorologiques. Les contraintes de planning et les conditions météorologiques n'ont pas permis de reprogrammer ce suivi durant la saison basse. Le prochain suivi sera donc réalisé en saison haute, en mars 2026.

Indicateurs de réalisation	• **Nombre de suivis réalisés** : 1 étude pour la calibration d'un protocole
Prévisionnel 2026	- Former les autres agents de la réserve - Poursuivre le suivi en interne

CS 11 Priorité 2	CS 11 : Suivre les échouages et les individus en détresse dans la RNN
ENJEUX	**Enjeux : Tortues marines / Mammifères marins / Requins et raies**
Obj. opé.	**OO. 6 Coordonner les interventions d'échouage ou de sauvetage de la faune sauvage en détresse**
Description	Les agents de la réserve pourront intervenir sur la **faune sauvage en détresse, blessée ou échouée** de façon à identifier les espèces concernées, à caractériser les menaces ou les causes de l'échouage (blessures, enchevêtrement dans des filets …), à alerter les services compétents et intervenir lors de l'échouage (assistance à la faune sauvage blessée, évacuation de la carcasse). Cette action concernera notamment les tortues marines, les raies et requins ou les mammifères marins. Les informations collectées contribueront à améliorer les connaissances sur les causes de mortalité et ainsi à identifier les menaces pouvant affecter ces espèces d'importance patrimoniale.
Indicateurs de Pression	• **Nombre de tortues marines blessées, en détresse ou échouées = 1** • **Nombre de cétacés blessés, en détresse ou échoués = 0** • **Nombre de raies et requins blessés, en détresse ou échoués = 0** • **Identification des causes de mortalité = 0**
Mise en œuvre 2025	Le 15 août 2025, lors du suivi des pontes de tortues marines par comptage des traces à Terre de Bas, les agents de la RNPT ont trouvé une tortue imbriquée bloquée sur le dos. Encore en vie, celle-ci a pu rejoindre la mer après l'intervention des agents qui l'ont remise sur le ventre.  *Tortue vivante bloquée sur le dos*
Indicateurs de réalisation	• **Nombre d'interventions** = 1
Prévisionnel 2026	- Poursuivre le recensement des échouages et la remontée systématique des données au coordinateur du réseau - Poursuivre la formation des agents

CS 15 Priorité 1	CS 15 : Suivre la croissance des plantations de Gaïac ré implantées sur la RNN
ENJEUX	**Enjeu - Des écosystèmes terrestres emblématiques des Petites-Antilles**
OLT	**OLT 5 - Contribuer à la conservation et régénération des formations végétales d'importance patrimoniale**
Description	Suite à la ré implantation d'environ 300 plants de gaïacs à Terre de Bas un protocole de suivi de la croissance de ces jeunes plants a été mis en place et suivi sur l'ensemble des plants. Parallèlement au suivi, l'entretien régulier des sites de ré implantations est effectué par l'équipe de gestion afin que les jeunes plants de gaïacs ne soient pas étouffés par la végétation alentour.
Indicateurs d'Etat	• **Taux de reprise et de survie des plants de gaïacs :** Croissance moyenne positive de la population mais **15 nouveaux Gaïacs morts** soit **199 plants vivants en 2025**
Mise en œuvre 2025	En 2025, le suivi a été mené par 3 agents de la réserve et 1 écovolontaire du 15 au 18 septembre. La mortalité depuis la plantation est stable, elle oscille entre 1 et 3 mort sur chaque site mais montre une augmentation nette en 2025 (5 nouveaux morts au total en 2024 contre 15 en 2025). Un bon état de santé est enregistré pour la grande majorité des plants avec des couleurs et une densité de feuillage qui montrent une bonne adaptation au stress hydrique. Une tendance à la croissance en hauteur des pieds est également notée. Le suivi 2025 porte donc à 199 le nombre de plants vivants. En 2022, la première régénérescence naturelle d'un Gaïac a été observé. Bien qu'encore jeune, ce plant a été protégé et présente un bon état sanitaire.  *Suivi de la croissance des jeunes Gaïacs par les agents de la RNN © association Titè*
Indicateurs de réalisation	• **Nombre de suivis réalisés** : 1 suivi annuel réalisé en juillet
Prévisionnel 2026	- Poursuivre le suivi annuel - Entretenir et agrandir les cloches de protection qui le necéssitent - Retirer progressivement les cloches autour des Gaïacs de taille suffisante et en bon état sanitaire - Produire un rapport bilan du suivi de la croissance et de l'état de santé des Gaïacs de 2019 à 2026

CS 18 Priorité 1	CS 18 : Suivre la reproduction des Petites Sternes
ENJEUX	**Enjeu - Une aire de repos, d'alimentation et de nidification pour des populations d'oiseaux**
OLT	**OLT 7 - Maintenir ou améliorer les conditions d'accueil pour les populations d'oiseaux migrateurs et nicheurs**
Description	La population de Petites Sternes (*Sternula antillarum*), une espèce migratrice nicheuse, sera **suivie 2 fois par mois pendant sa période de nidification**. Le suivi sera réalisé sur les 4 salines de Terre de Bas ainsi que sur les rivages des 2 ilets. Les colonies nicheuses de Petites Sternes affectionnent les zones sableuses des plages et arrière-plages ainsi que les berges des plans d'eau, elles sont notamment observées sur la plateformes installées sur les salines 1 et 3.

Indicateurs d'Etat

Indicateur Petites Sternes :

- **Activité de nidification des Petites Sternes** : Nombre de couples observés pendant la période de nidification, Nombre de jeunes

	2011	2012	2013	2014	2015	2019	2020	2021
Nombre de couples	65	117 adultes*	45 (min.)	60	20 à 50	125 (max.) / 43 à 69**	33 / 97**	135
Nombre de jeunes				5	0	39**	1 / 127**	60**
	2022	**2023**	**2024**	**2025**				
Nombre de couples	79 / 82**	84 / 92**	53 / 79**					
Nombre de jeunes	11 / 71**	8 / 26**	1					

*nombre de couples non déterminé
** en milieu artificiel (sur les 4 plateformes)
A partir de 2019 le nombre de couples et de jeunes à l'envol sont présentés « en milieu nature » / « sur plateforme** »

- **Evaluation de l'effet positif de la dératisation sur l'activité de nidification des Petites Sternes**

Pas concerné en 2025

Mise en œuvre 2025	Le suivi des petites sternes est effectué par Anthony LEVESQUE du bureau d'études LBE. **A la date de rédaction de ce rapport, nous sommes en attente de la réception du rapport intermédiaire annuel.**
Indicateurs de réalisation	• **Realiser les suivis annuels (2 comptages / mois – prévisionnel)** = 1 comptage mensuel + 1 suivi complémentaire pendant la période de nidification
Prévisionnel 2026	- Poursuivre le suivi mensuel ornithologique - Poursuivre le suivi complémentaire de la reproduction des Petites Sternes - Entretenir les plateformes - Etudier les causes de l'abandon des plateformes et de la mortalité des poussins

	- Recherches des financement complémentaires pour poursuivre les suivis - Réaliser une analyse statistique des données acquises afin d'évaluer la pertinence des protocoles mis en place et, si nécessaire, les ajuster. L'objectif est de disposer de données et de protocoles fiables avant la mise en œuvre de l'opération de dératisation afin d'être en mesure d'évaluer correctement son efficacité.

CS 19 Priorité 1	CS 19 : Suivre les populations d'oiseaux marins nicheurs des falaises
ENJEUX	**Enjeu - Une aire de repos, d'alimentation et de nidification pour des populations d'oiseaux**
OLT	**OLT 7 - Maintenir ou améliorer les conditions d'accueil pour les populations d'oiseaux migrateurs et nicheurs**

Description

Ce suivi concerne les populations nicheuses de Grands Pailles en queue (*Phaeton aethereus*), de Sternes bridées (*Onychoprion anaethetus*), ainsi que de toute autre espèce d'oiseau marin nicheur pouvant être observée sur la réserve.
Depuis 2002, un suivi mensuel est réalisé sur les 2 ilets afin de comptabiliser le nombre de Grands Pailles en queue.

Indicateurs d'Etat

Indicateur Oiseaux marin nicheurs :

Nombre total de Grands et Jeunes Pailles en queue observés / an

Années	02	03	04	05	06	07	08	10	11	12	13	14	15
Nbre total de Pailles en queue	7	1	4	2			2		1			6	1
Nbre de jeunes Paille en queue	1		1	1									
Années	20	21	22	23	24	25							
Nombre total de Pailles en queue	0	0	0	0	0	0							
Nbre de jeunes Paille en queue	0	0	0	0	0	0							

- **Evaluation de l'effet positif de la dératisation sur les populations d'oiseaux marins nicheurs des falaises**
  Pas concerné en 2025

Mise en œuvre 2025

Ce suivi est mené dans le cadre du comptage ornithologique mensuel par Anthony LEVESQUE (convention ES/2021/001).
En 2025 aucun couple de Grand Paille en queue n'a été observé en reproduction sur la RNPT. Cette absence de reproduction est noté depuis 2015.
Depuis 2018 nous notons la reproduction de la Sterne bridée sur la falaise à l'Est de Terre de Bas. En 2025, un effectif maximal de 40 individus à été observé sur Terre de Bas ce qui pourrait correspondre à 26-27 couples.

Années	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Effectif maximal de Sternes	4	NA	12	+/-60	40	30	65	40
Nbre de jeunes Sternes bridées	0	NA	2		3			0

Nombre total de Sternes bridées observés / an



Sterne bridée © Anthony Levesque

	A noter la présence de 2 **Sternes fuligineuses** *Onychoprion fuscatus* en compagnie des Sternes bridées. Ces individus alarment, une reproduction est possible et sera à étudier lors des prochains suivis.
Indicateurs de réalisation	• **Réaliser les suivis annuels (1 comptage / mois – prévisionnel)** = 100% • **Produire un rapport d'analyse des données** : 1 rapport intermédiaire annuel livré en 2025 + 1 rapport global lié à la convention ES/2021/001 en attente de réception
Prévisionnel 2026	- Poursuivre les suivis dans le cadre du comptage mensuel : Convention N°ES/2021/001 - Recherches des financement complémentaires pour poursuivre les suivis - Réaliser une analyse statistique des données acquises afin d'évaluer la pertinence des protocoles mis en place et, si nécessaire, les ajuster. L'objectif est de disposer de données et de protocoles fiables avant la mise en œuvre de l'opération de dératisation afin d'être en mesure d'évaluer correctement son efficacité.

CS 20 Priorité 1	CS 20 : Suivre la reproduction des limicoles et des canards
ENJEUX	**Enjeu - Une aire de repos, d'alimentation et de nidification pour des populations d'oiseaux**
OLT	**OLT 7 - Maintenir ou améliorer les conditions d'accueil pour les populations d'oiseaux migrateurs et nicheurs**
Description	Cette action permettra de suivre les variations inter-annuelles des effectifs et du succès de la **reproduction des populations nicheuses de limicoles** (Huîtrier d'Amérique, échasse d'Amérique, Gravelot de Wilson) **et de canards** (Dendrocygne des Antilles, Canard des Bahamas). Les données proviennent des suivis mensuels des limicoles (depuis 1999) et des Anatidés (depuis 2006).
Indicateurs d'Etat	**Indicateur Oiseaux limicoles nicheurs :** • **Nombre de couples nicheurs d'Huîtriers d'Amérique recensés / an + jeunes à l'envol** • **Nombre de couples nicheurs d'Echasse d'Amérique observés/an** • **Nombre de couples nicheurs de Gravelot de Wilson observés/an** • **Nombre total de Dendrocygne des Antilles observés/an dont canetons** • **Nombre total de Canard des Bahamas observés/an dont canetons**
Mise en œuvre 2025	Ce suivi est mené dans le cadre du comptage ornithologique mensuel par Anthony LEVESQUE (convention ES/2021/001). Les trois espèces de limicoles nicheurs ont été observées en 2025 : • L'Huitrier d'Amérique : 7* (contact max : 11 individus en juin) • Gravelot de Wilson : 6* (contact max : 10 individus en décembre) • Echasse d'Amérique : 12* (contact max : 49 individus en juin) *(nombre d'individus moyen mensuel) Les anatidés nicheurs : • Canard des Bahamas : 9* (contact max : 13 individus en mai) *(nombre d'individus moyen mensuel)  *Huitrier d'Amérique (à gauche) et Canard des Bahamas (à droite) © Anthony Levesque*
Indicateurs de réalisation	• **Réaliser les suivis annuels (1 ou 2 comptages / mois – prévisionnel)** = 100% • **Produire un rapport d'analyse des données** = 1 rapport intermédiaire annuel livré en 2025 + 1 rapport global lié à la convention ES/2021/001 en attente de réception
Prévisionnel 2026	- Poursuivre le comptage ornithologique mensuel incluant la partie suivi de reproduction des limicoles et canard, Convention N°ES/2021/001 - Recherches des financement complémentaires pour poursuivre les suivis - Réaliser une analyse statistique des données acquises afin d'évaluer la pertinence des protocoles mis en place et, si nécessaire, les ajuster. L'objectif est de disposer de données et de protocoles fiables avant la mise en œuvre de l'opération de dératisation afin d'être en mesure d'évaluer correctement son efficacité.

CS 21	CS 21 : Suivre la reproduction des autres populations d'oiseaux nicheurs
Priorité 1	
ENJEUX	**Enjeu - Une aire de repos, d'alimentation et de nidification pour des populations d'oiseaux**
OLT	**OLT 7 - Maintenir ou améliorer les conditions d'accueil pour les populations d'oiseaux migrateurs et nicheurs**
Description	Ce suivi est réalisé dans le cadre du programme STOC (Suivi Temporel des Oiseaux Communs) initié en 2014 en Guadeloupe et mis en place en 2015 sur la réserve. Il permet de recueillir des informations sur la **distribution et l'abondance d'une vingtaine d'oiseaux terrestres communs** sur les 2 ilets.

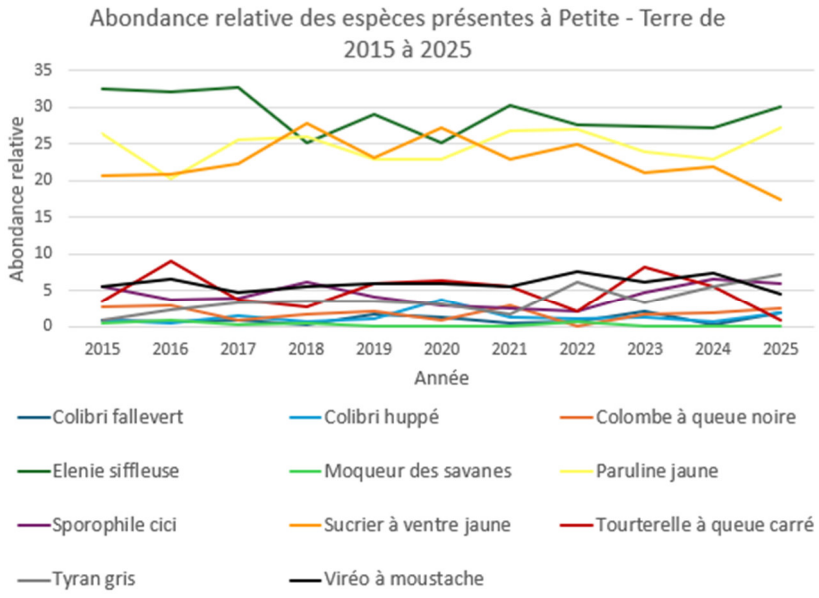
Indicateurs d'Etat

- Nombre total d'espèces contactées lors du suivi **(inclus les 2 passages)**

	2015	2016	2017	2018	2019
Richesse spécifique	20	21	20	21	16
Richesse spécifique espèces ciblées par le STOC-EPS (11 espèces*)	11	11	11	11	10
	2020	**2021**	**2022**	**2023**	**2024**
Richesse spécifique	17	15	17	21	17
Richesse spécifique espèces STOC-EPS*	10	10	10	10	10
	2025				
Richesse spécifique	20				
Richesse spécifique espèces STOC-EPS*	10				

***Paruline jaune, Sucrier à ventre jaune, Elénie siffleuse, Sporophile cici, Viréo à moustahes, Tyran gris, Touterelle à queue carrée, Colombe à queue noire, Colibri huppé, Moqueur des savanes, Colibri falle-vert.**

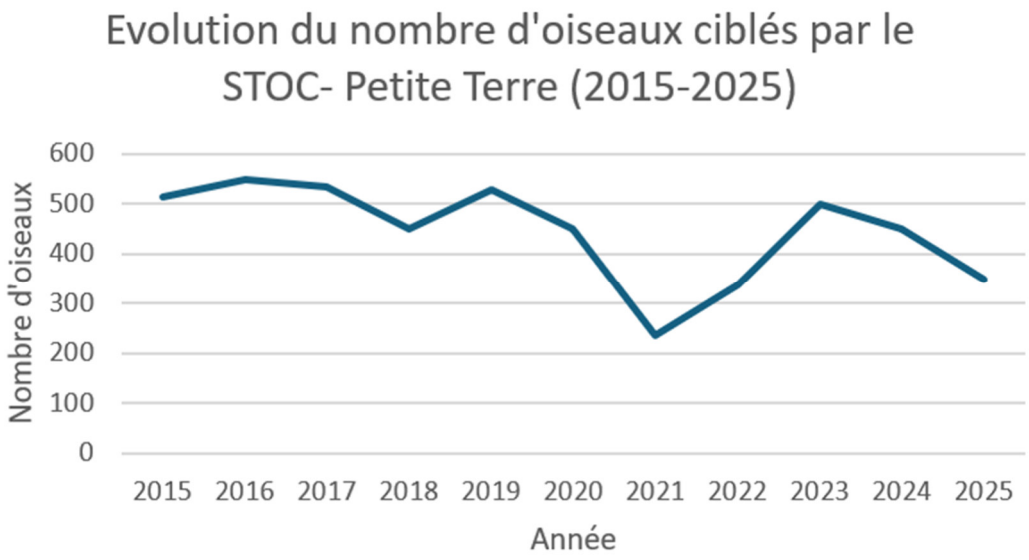
- Abondance des 11 espèces contactées = **nombre d'individus par espèce / nombre total d'individus contactés**

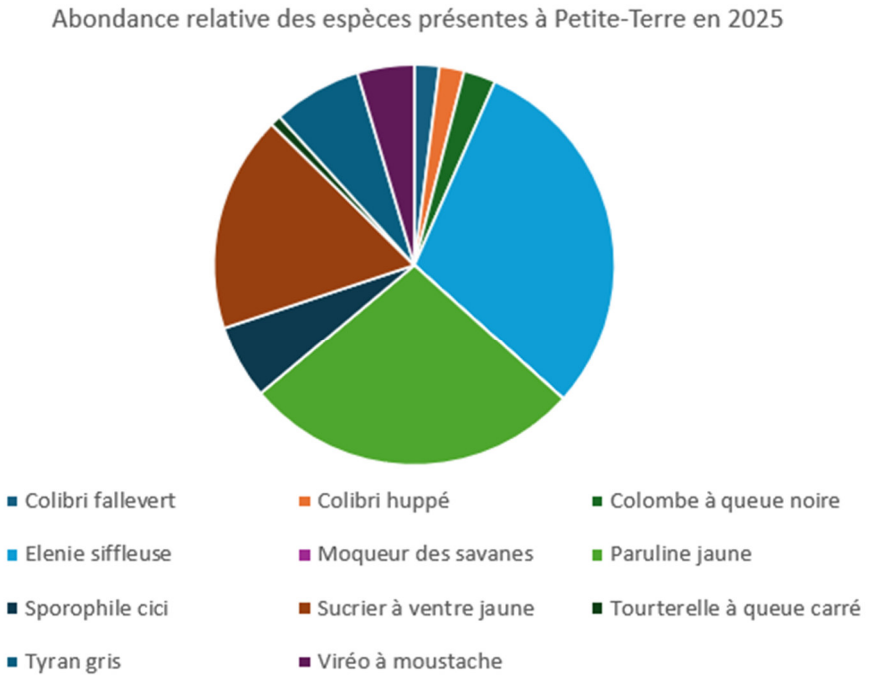


Ce suivi a été mis en œuvre par Eric DELCROIX de l'association AMAZONA (03-04/05 et 01-02/06), convention ES/2022/003

Mise en œuvre 2025

Comme l'année précédente, sur les 11 espèces visées, 10 ont été observées (absence du moqueur des savanes) avec un total de 167 individus (contre 449 en 2024 et 499 en 2023).





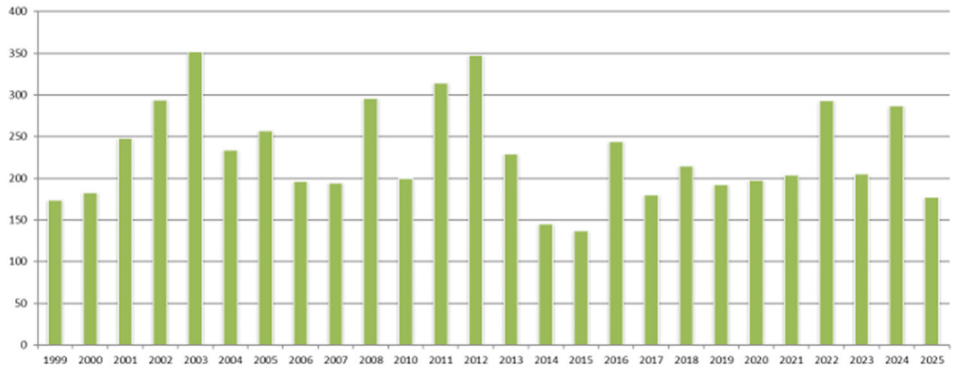
Indicateurs de réalisation	• **Réalisation du suivi annuel** • **Nombre de points d'écoute suivis / an (prévisionnel 20)**
Prévisionnel 2026	- Poursuivre le suivi - Alimenter la base de données Karunati - Intégrer les données de la RNPT dans les analyses régionales - Recherches des financement complémentaires pour les suivis (DEAL)

CS 22 Priorité 1	CS 22 : Suivre la dynamique saisonnière et migratoire des populations de limicoles et de canards (espèces non nicheuses)
ENJEUX	**Enjeu - Une aire de repos, d'alimentation et de nidification pour des populations d'oiseaux**
OLT	**OLT 7 - Maintenir ou améliorer les conditions d'accueil pour les populations d'oiseaux migrateurs et nicheurs**
Description	Cette action a pour objectif de poursuivre les suivis mensuels des limicoles et Anatidés initiés sur la réserve depuis 1999 et 2006 afin de **suivre les variations inter-annuelles de la diversité et de l'abondance d'espèces non nicheuses**.

Indicateurs d'Etat

Indicateur Limicoles et Anatidés non nicheurs

- **Variations des effectifs moyens mensuels de limicoles non nicheurs / an**



Evolution du nombre moyen de limicoles à Petite Terre de 1999 à 2025

- **Densités moyennes mensuelles des populations de limicoles**

L'effectif moyen mensuel pour les limicoles est de 177 (contre 287 en 2024). L'effectif minimum en 2025 a été de 107 individus en octobre et le maximum de 276 en mars

- **Evaluation de l'effet positif de la dératisation sur les populations de limicoles et de canards (espèces non nicheuses)**

Pas concerné en 2025

➢ ***Proposition d'indicateurs et de valeurs seuils :***

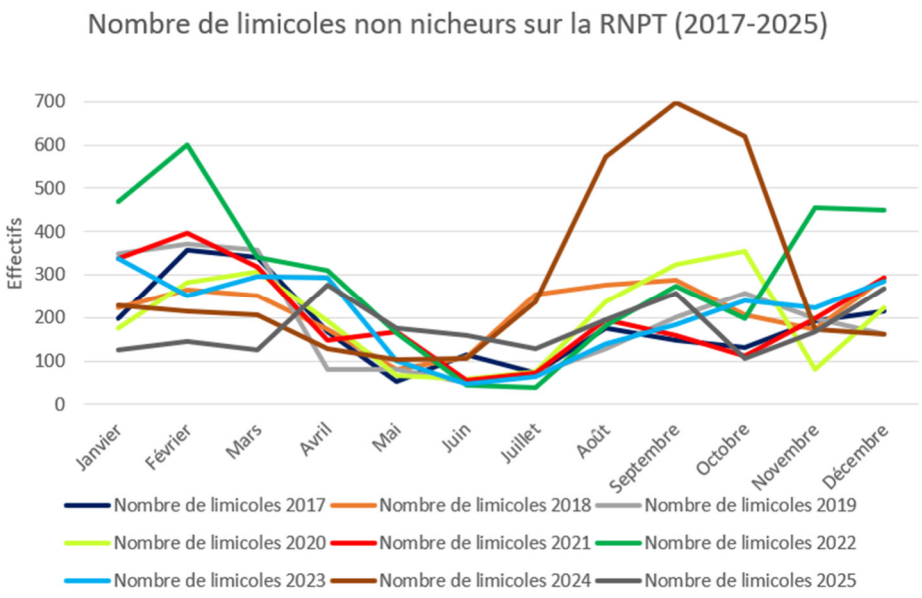
	Mauvais	Médiocre Seuil d'alerte	Moyen	Bon	Très bon
Effectifs des limicoles non nicheurs	[0-100[	[100-130[	> 130	> 250	> 350
2025			177		

Mise en œuvre 2025

Ce suivi est mené dans le cadre du comptage ornithologique mensuel réalisé par Anthony LEVESQUE (convention ES/2021/001).

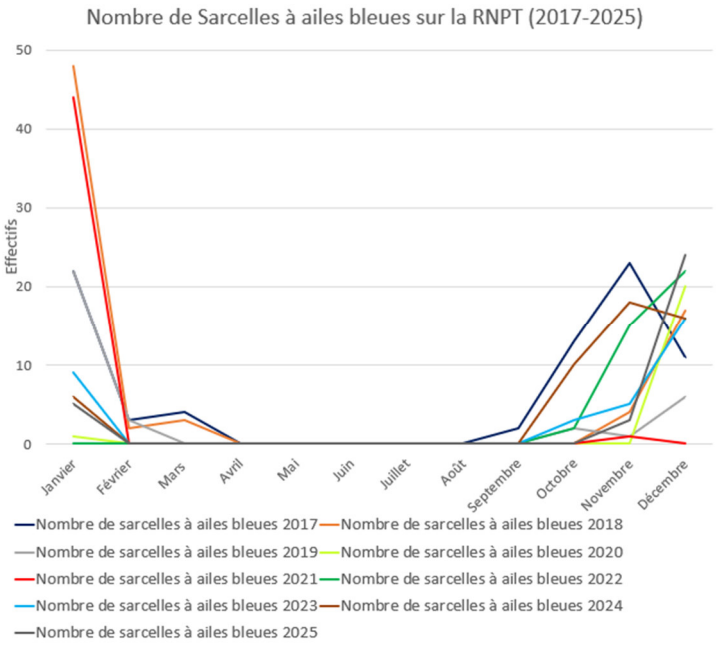
- **<u>Les limicoles migrateurs</u>**

En 2025, les 12 comptages mensuels ont été fait par Anthony LEVESQUE. L'effectif moyen mensuel est de 177 oiseaux limicoles et canards (espèces non nicheuses). Nous notons une diminution de la moyenne mensuelle par rapport à 2024, ainsi qu'une dégradation de l'indicateur qui devient « **Moyen** ».



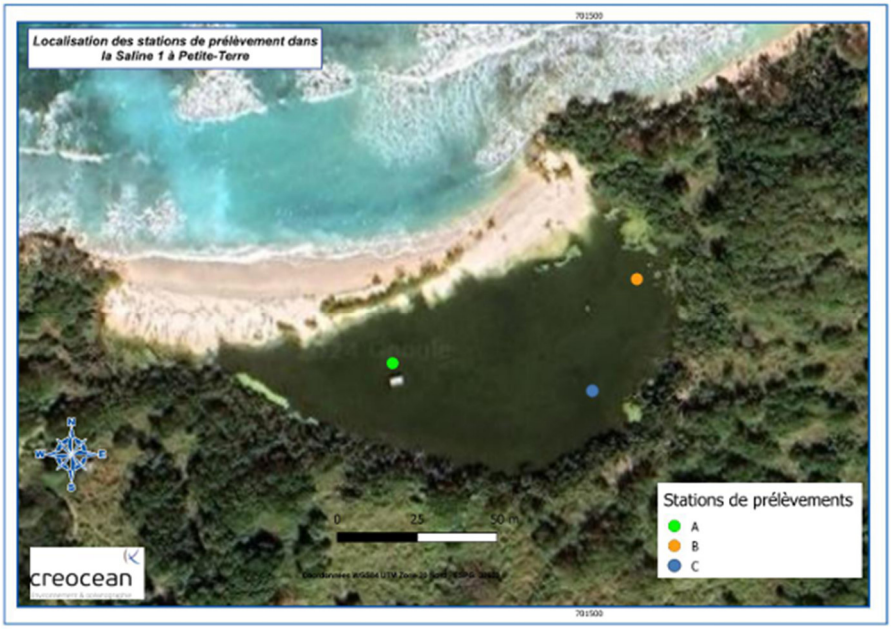
Les canards migrateurs

L'espèce de canard suivi est la Sarcelle à ailes bleues, même si occasionnellement d'autres espèces peuvent être observées. Cette espèce a été observée sur 3 mois : janvier = 5 individus, novembre = 3 individus et décembre = 24 individus.

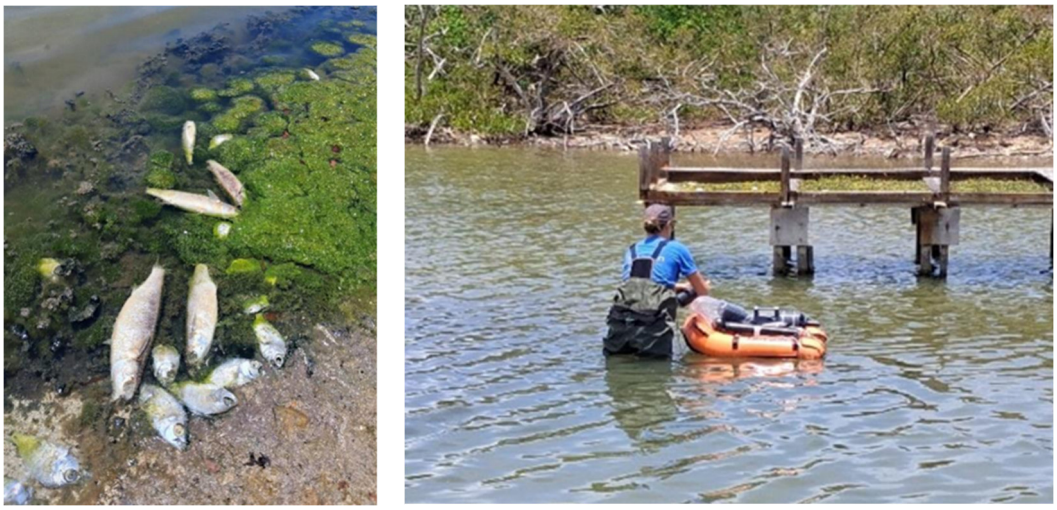


Indicateurs de réalisation	• **Réalisation des suivis annuels (1 comptage / mois – prévisionnel)** = 100% • **Production du rapport d'analyse des données** = L'analyse des données sera incluse dans le rapport global lié à la convention ES/2021/001 livré en 2025.
Prévisionnel 2026	- Poursuivre le comptage ornithologique mensuel qui inclus la partie suivi des limicoles et canards migrateurs, convention ES/2021/001 - Recherches des financement complémentaires pour poursuivre les suivis - Réaliser une analyse statistique des données acquises afin d'évaluer la pertinence des protocoles mis en place et, si nécessaire, les ajuster. L'objectif est de disposer de données et de protocoles fiables avant la mise en œuvre de l'opération de dératisation afin d'être en mesure d'évaluer correctement son efficacité.

CS 23 Priorité 1	CS 23 : Etudier et suivre la dynamique des salines
ENJEUX	**Enjeu - Une aire de repos, d'alimentation et de nidification pour des populations d'oiseaux**
OLT	**OLT 7 - Maintenir ou améliorer les conditions d'accueil pour les populations d'oiseaux migrateurs et nicheurs**
Description	Il s'agira de mettre en place un suivi de la hauteur d'eau et des paramètres physicochimiques des salines afin de suivre les fluctuation de ces descripteurs environnementaux et de définir leurs interactions possibles sur les populations de limicoles et de Petites Sternes.
Indicateurs d'Etat	Variation de la hauteur d'eau sur les 4 salines Variation des paramètres physico-chimiques : salinité, température, pH, oxygène dissous
Mise en œuvre 2025	Un épisode de mortalité inhabituelle de poissons a été constaté fin juillet 2025 au niveau de la Saline 1 de Petite-Terre. C'est la deuxième année consécutive qu'un phénomène de cette ampleur est observé dans cette saline. En juin 2024, de fortes mortalités de poissons et de poussins de sternes avait également été constatées dans la même zone. En juillet 2025, le nouvel épisode de mortalité n'a pas touché les poussins de sternes mais de nombreux poissons. À la suite de cet évènement, le bureau d'études Créocéan a été mandaté afin de réaliser une caractérisation de la qualité des eaux de la saline. Voici les principaux résultats : • **Poissons concernés** : blanche à gros yeux (*Eucinostomus havana*) et mulet blanc (*Mugil curema*) ; • **Oxygène** : eau bien oxygénée (4,4 à 5,2 mg/l) ; • **Température et salinité** : très élevées (33,1 à 34,0 °C) ; • **Nutriments** : azote organique très élevé (250 à 278 µmol/l) et ammonium élevé (25 µmol/l), classant les trois stations en état « inférieur à bon » ; • **Phytoplancton** : blooms de 7 à plus de 9 millions de cellules/l, dominés par des cyanobactéries (*Aphanocapsa*), avec trois taxons potentiellement toxinogènes (*Aphanocapsa*, *Chrysochromulina*, *Prorocentrum lima*). Aucun paramètre ne permet à lui seul d'expliquer la mortalité. Le confinement de la saline, sa faible profondeur et son faible renouvellement en eau, aggravés par les fortes chaleurs de fin juillet, entraînent des hausses de température brutales, sans refuge en profondeur pour les poissons. Un effet conjugué de ces conditions, des nutriments et des blooms phytoplanctoniques semble l'hypothèse la plus probable. La nidification des sternes, dont les déjections peuvent enrichir le milieu en nutriments, est une piste à explorer, en comparant les données de suivi des populations aux épisodes de mortalité. Des dosages de microcystines sur les poissons prélevés et conservés congelés sont également envisageables. Afin d'améliorer la compréhension de ces phénomènes, un projet de suivi régulier des salines est en cours de montage avec le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) de Guadeloupe.



Localisation des 3 stations de suivi au sein de la Saline 1 de Petite-Terre



Mortalité des poissons et prélèvements effectués par Créocéan le 01/08/2025 © Créocean

Indicateurs de réalisation	• **Réalisation des suivis** : 1 étude réalisée par Créocéan
Prévisionnel 2026	- Mettre en place un suivi régulier de la qualité des eaux des salines - Rester vigilants face aux épisodes de mortalité et aux signes d'eutrophisation (bloom algal)

CS 27	CS 27 : Poursuivre l'étude des populations de requins et de raies
Priorité 2	
ENJEUX	**Enjeu - Des sites de nurserie et habitats pour des populations de requins et de raies**
OLT	**OLT 9 - Améliorer les connaissances sur les populations de requins et de raies de la réserve**

Description

Les ilets de Petite-Terre font partie d'une des principales zones d'observation de requins de l'archipel guadeloupéen et abriteraient l'une des plus grandes zones d'agrégations de requins citron identifiées à ce jour dans les Antilles françaises.
Le suivi des populations de requins citron a débuté sur la réserve en 2013 et a permis de recueillir des informations sur l'abondance et la distribution de cette espèce ainsi que sur les interactions possibles avec la fréquentation humaine dans la zone du lagon.
Récemment des femelles requin nourrice gestantes ont été observées dans la réserve.

L'objectif de cette action sera de **poursuivre les études des populations de requins et de raies dans la réserve** afin d'estimer leur abondance et identifier les sites de nurserie.

Indicateurs d'Etat

- **Localisation des sites de nurserie de requins et de raies**
- **Nombre de nouveaux-nés et de juvéniles de requins citron et des autres espèces de raies et de requins / an** => Evaluation des taux de survie
- **Nombre de raies léopard identifiées**

Mise en œuvre 2025

Abritant la plus grande nurserie de requin identifiée à ce jour dans les Antilles Françaises, la réserve naturelle des îlets de la Petite Terre est un site prioritaire pour la conservation des espèces côtières de requins et de raies telles que le requin citron, le requin nourrice et la raie léopard. Depuis 2013, les gestionnaires travaillent en partenariat avec le réseau REGUAR coordonné par l'association Kap Natirel pour le suivi des juvéniles de requins citron et le suivi par BRUVS.

- **Suivi annuel par les dispositifs BRUVs :**

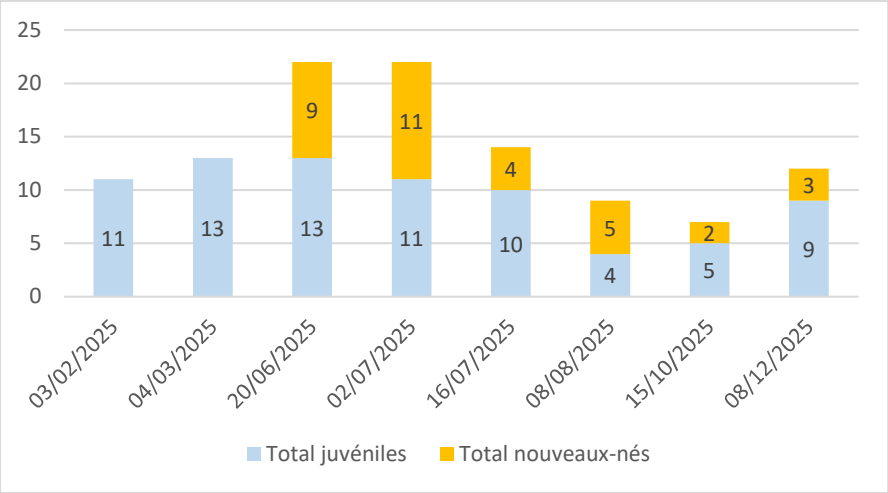
Le suivi des élasmobranches (requins et raies) a été réalisée dans les eaux côtières de Petite Terre à l'aide de caméras sous-marines appâtées (BRUVs) en 2016, 2022 et 2024.

En 2025, la mission a dû être écourtée après 1 jour de suivi à cause de mauvaises conditions climatiques. Elle n'a pas pu être reconduite dans l'année.

- **Suivi des nurseries de requins**

La méthode basée sur le comptage du nombre de requins le long de transects permet d'estimer la diversité et l'abondance d'élasmobranches, de caractériser les stades de vie et d'évaluer le taux de survie des nouveaux nés et juvéniles de requin citron.
Le suivi des nurseries depuis le rivage a été repris en régie par les agents de la réserve pour augmenter la fréquence des comptages et identifier plus précisement le moment des naissances.
En 2025, 8 comptages ont été réalisés entre janvier et décembre.
Tous les suivis réalisés par les agents de la réserve ont été faits par observation directe depuis le rivage.

Date	BR	Cocoteraie	Cocotier	Côte Ouest	Couloir	TC	VC	Total général
03/02/2025	2	0	0	5	4	0	0	**11**
04/03/2025	4	6	0	0	3	0	0	**13**
20/06/2025	5	8	7	1	1	0	0	**22**
02/07/2025	6	8		3	5	0	0	**22**
16/07/2025	5	2	0	1	6	0	0	**14**
08/08/2025	1	5	0	3	0	0	0	**9**
15/10/2025	1	5	0	0	1	0	0	**7**
08/12/2025	2	3	0	0	7	0	0	**12**

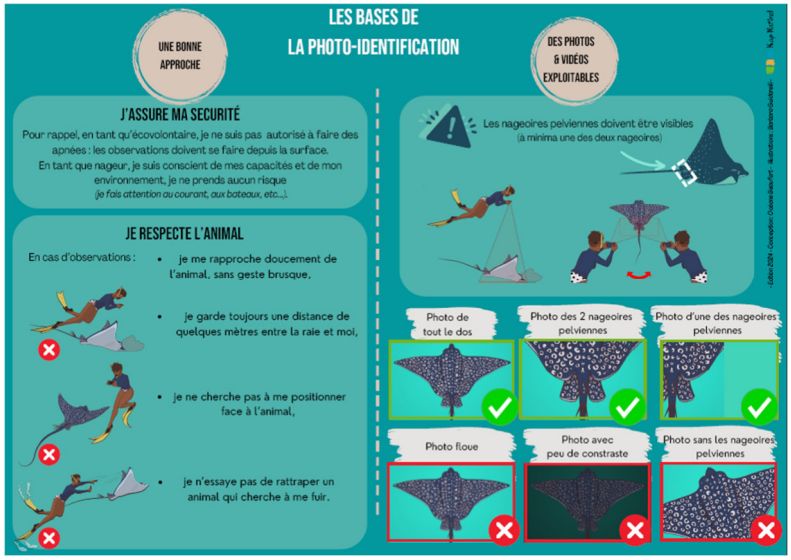


Nombre minimal de juvéniles (N) et de nouveau-nés (Nnn) en 2025

Suivi des raies léopard par photo identification

L'association Titè a apporté son appui à Kap Natirel dans le cadre de sa candidature au financement BEST LIFE 2030 pour le projet « Lanj, vers des actions adaptées pour la conservation de la raie léopard (Aetobatus narinari) dans les Antilles françaises ». Ce projet a été retenu et permettre à Kap Natirel de mener un suivi par photo identification des raies léopards.

Le lancement de ce suivi a dû être annulé en raison de mauvaises conditions météorologiques et sera reconduit en 2026.

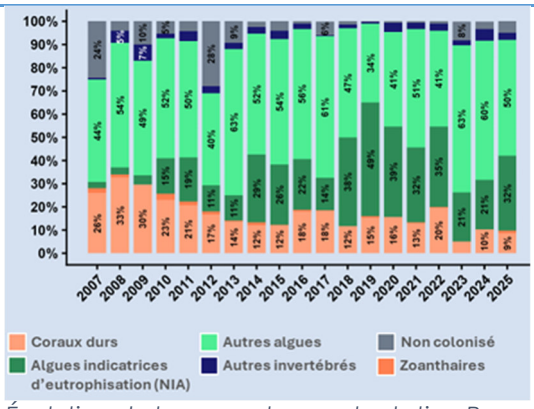


Méthodologie de photo identification de la raie léopard – Visuel proposé par Kap Natirel

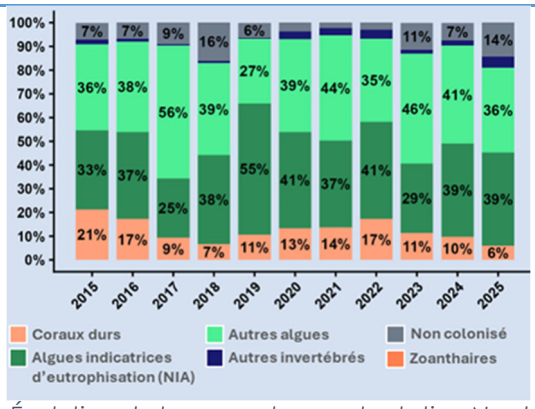
L'UICN a lancé pour la zone Caraïbe l'identification des zones importantes pour les requins et les raies (ISRA – Important Sharks and Rays Areas), un outil international de mise en lumière des zones prioritaires pour leur conservation, sans aucune nouvelle contrainte réglementaire. À l'initiative d'Océane Beaufort du réseau REGUAR et grâce aux données collectées, Petite-Terre a été proposée comme zone potentiellement éligible pour ce projet

Prévisionnel 2026	- Participer au déploiement des campagnes BRUVs - Poursuivre le suivi des juvéniles de requins citron en régie - Poursuivre le déploiement du suivi des raies léopard par photo identification : accueil des agents de l'association Kap Natirel - Installer un panneau d'information à destination des visiteurs pour réduire la mise à l'eau avec les juvéniles de requin citron et préserver une zone de quiétude à proximité des beach rocks (côte nord de Terre de Haut)

CS 29 Priorité 1	CS 29 : Suivre les communautés benthiques récifales
ENJEUX	**Enjeu - Des biocénoses marines d'importance patrimoniale: récifs coralliens & herbiers de Phanérogames marines**
OLT	**OLT 10 - Favoriser la conservation de l'état écologique des récifs coralliens** **OLT 11 - Favoriser la conservation de l'état écologique des herbiers de Phanérogames marines**
Description	Cette action a pour objectif de réaliser les **suivis annuels des écosystèmes coralliens** de façon à évaluer l'état de santé des communautés benthiques récifales, identifier les impacts possibles de certains facteurs (anthropiques ou naturels) afin d'accompagner des mesures de gestion adaptées à la conservation des récifs coralliens. Les gestionnaires mèneront une reflexion sur la possibilité d'ajouter des stations récifales au réseau de suivi (réseau AMP et/ou Reef Check). La localisation de ces stations pourra être déterminée suite à l'actualisation de la cartographie des biocénoses marines. Les données collectées proviennent des suivis réalisés dans le cadre du réseau des AMP (suivi commun aux RNN des ilets de Petite-Terre, St-Martin et St-Barthélemy) et du suivi Reef Check.
Indicateurs d'Etat	• **Indicateur Communautés coralliennes** : indices corail et macroalgues • **Evolution du recouvrement en coraux durs vivants** ↓ Diminution de 5 % (ou plus) du recouvrement corallien entre 2 suivis annuels (d'après Mcfield et Kramer 2007) — **Etat de vigilance** • **Evolution de l'état de santé des communautés récifales** (selon 5 classes)
Mise en œuvre 2025	Le suivi du milieu marin, dit suivi des réserves, a été mis en œuvre du 29 septembre au 2 octobre 2025. Ce suivi est financé sur la subvention de fonctionnement de la RNPT. Le prestataire scientifique est le bureau d'études Créocéan. Coordination scientifique : Sébastien CNUDDE Agents RNPT : Jean-Claude LALANNE, Grégory MASTON et Julien TESSONNEAU Plongeurs externes : Clément BONARDEL (RNN Saint-Martin) et Hilaire DUFOURNIER (RNN Saint-Barth) Production du rapport et rendu en janvier 2026. **Evolution de la couverture benthique** Le peuplement benthique des stations Passe et NE Passe est sensiblement la même qu'en 2024 : - Les organismes vivants colonisent majoritairement le substrat dur. Le reste de la couverture vivante repose sur des débris et du corail mort (*Porites porites*). Une petite part du substrat, non colonisée, est constituée de sable ; - Les peuplements algaux dominent la couverture vivante sur les stations ; - La couverture corallienne est faible sur les deux stations. Les coraux sont très peu diversifiés, avec le genre Porites très abondant en forme encroûtante (*Porites astreoides*) ; - Les invertébrés non coralliens sont peu développés sur les stations avec moins de 5% de la couverture benthique occupée par des éponges ou des anémones principalement. Globalement, les fonds marins montrent une forte hétérogénéité, avec des zones denses en macroalgues, des couloirs de sable, des débris coralliens et des patchs coralliens localisés. La couverture vivante a subi de réel changement au cours du temps avec la diminution de la couverture corallienne et l'augmentation de la couverture algale, plus particulièrement sur la station historique Passe, suite à la colonisation des surfaces coralliennes mortes par les algues.



Évolution de la couverture sur la station Passe



Évolution de la couverture sur la station Nord Est Passe

L'état de santé général des stations Passe et NE Passe est respectivement évalué comme **moyen** et **médiocre**, avec des indices respectifs de 2,5/5 et de 4/5. Cet état de santé traduit la faible couverture corallienne, la faible densité des oursins et le mauvais état de santé des quelques colonies coralliennes, en lien avec une couverture algale de plus en plus élevée.





Jean Claude Lalanne, garde chef et Julien Tessonneau, chargé de mission scientifique, tous deux plongeurs scaphandriers pendant le suivi du milieu marin © Créocéan

Recrutement corallien et densité d'oursins diadèmes

La densité de recrues coralliennes est de 1,67 recrue/m² pour la station Passe.

Le recrutement corallien fluctue depuis le début des suivis avec des valeurs moyennes généralement comprises entre 1 et 3 recrues/m².

Pour la station Nord-est Passe, la densité de recrues coralliennes est de 1,3 juvéniles/m², ce qui représente la moyenne la plus basse depuis 2020.

La densité d'oursins diadème est de 0 individu/m² pour la station Passe. Il s'agit de la plus faible valeur de densité d'oursin depuis le début du suivi. Depuis 2022, la densité des juvéniles d'oursins diadèmes a fortement diminué. La faible densité de 2025 ne permet pas une pression de broutage suffisante à l'équilibre de cet écosystème.

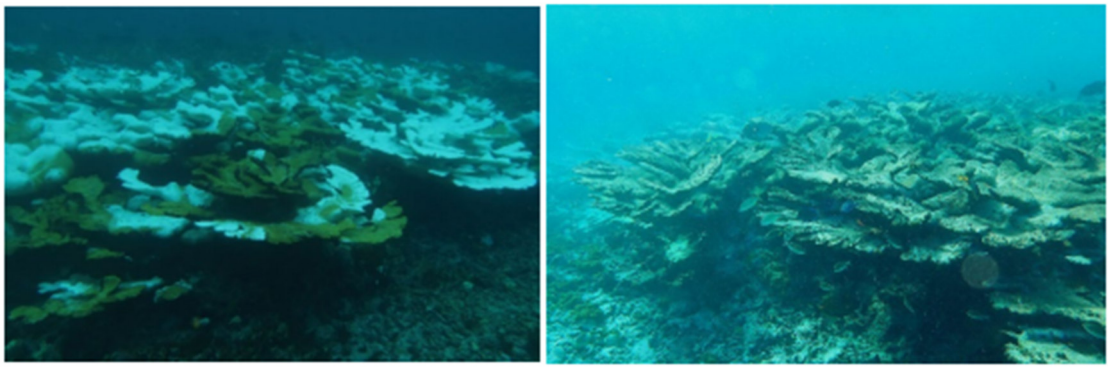
Pour la station Nord-est Passe, la densité d'oursins diadèmes est de 0,07 individu/m², contre 0,03 entre 2022 et 2024. Cette légère hausse pourrait suivre la recrudescence des diadèmes qui semble s'observer en Guadeloupe (cette tendance reste à confirmer).

Blanchissement

L'année 2023 a connu un épisode de blanchissement sans précédent, entraînant une mortalité massive des colonies coralliennes dans tout le bassin Caribéen. Depuis, la température des eaux de surface est restée largement supérieure aux moyennes saisonnières, y compris durant l'hiver. Cette période prolongée de réchauffement et le rapprochement des vagues de chaleur diminuent la résilience des colonies coralliennes, leur laissant peu de temps pour récupérer entre deux épisodes de stress thermique.

En 2025, les températures sont restées assez faibles et en octobre la température des eaux de surface est plus faible qu'en 2024 à la même période, avec une alterte au blanchissement plus tardive (septembre en 2025 contre juillet en 2024). Aucun signe de blanchissement n'a été observé lors du suivi.

Lors du suivi 2025, aucun signe de mortalité récente n'a pu être observé sur les colonies mais les colonies *d'Acropora palmata* fortement affectées en 2023 n'ont pas pu être inspectées. Parmi les coraux dominants (principalement *Porites astreoides, Porites porites* et *Millepora*), aucun signe de blanchissement n'a été observé, permettant de supposer que les colonies de coraux ayant survécu aux épisodes de blanchissement précédants pourraient être composé de colonies plus résistants au stress thermique.



État des colonies d'Acropora palmata de la pente externe de Petite Terre en octobre 2023 (gauche, blanchies) et en octobre 2024 (droite, mortes) © Créocéan

Indicateurs de réalisation	• **Nombre de stations suivies / an** : 2 • **Rapport annuel** : réception du rapport en janvier 2025
Prévisionnel 2026	- Trouver des financements pour mettre en œuvre le suivi - Poursuivre la formation des agents à la plongée scientifique : diplôme de scaphandrier CAH 1B - Poursuivre la formation des agents titulaires du diplôme de scaphandrier aux protocoles de suivi du milieu marin dans le cadre du compagnonnage entre Réserve Naturelles - Mettre en oeuvre le suivi des stations historiques et poursuivre le suivi de la station à *Acropora palmata* et de *Millepora*

CS 30 Priorité 1	CS 30 : Suivre les peuplements ichtyologiques
ENJEUX	**Enjeu - Des biocénoses marines d'importance patrimoniale: récifs coralliens & herbiers de Phanérogames marines**
OLT	**OLT 10 - Favoriser la conservation de l'état écologique des récifs coralliens** **OLT 11 - Favoriser la conservation de l'état écologique des herbiers de Phanérogames marines**
Description	Il s'agit de suivre l'ichtyofaune des stations récifales de façon à évaluer **les variations de la structure de ces peuplements de poissons** (abondance, biomasse, présence de juvéniles…) entre les sites et les années. Les données collectées proviennent des suivis annuels réalisés dans le cadre du réseau des AMP et du suivi Reef Check.
Indicateurs d'Etat	• **Densité (ind./ 100m²) et biomasse (g/100m²) totales / station** • **Biomasses totales des poissons herbivores (g/100m²) / station** (regroupant les espèces qui consomment des algues ou des Phanérogames marines) • **Biomasses totales des poissons carnivores (g/100m²) / station** (regroupant les espèces qui consomment des invertébrés et/ou des poissons)

Mise en œuvre 2025

Le suivi du milieu marin, dit suivi des réserves, a été mis en œuvre du 29 septembre au 2 octobre 2025. Ce suivi est financé sur la subvention de fonctionnement de la RNPT. Le prestataire scientifique est le bureau d'études Créocéan.
Coordination scientifique : Sébastien CNUDDE
Agents RNPT : Jean-Claude LALANNE, Grégory MASTON et Julien TESSONNEAU
Plongeurs externes : Clément BONARDEL (RNN Saint-Martin) et Hilaire DUFOURNIER (RNN Saint-Barth)
Production du rapport et rendu en janvier 2026.

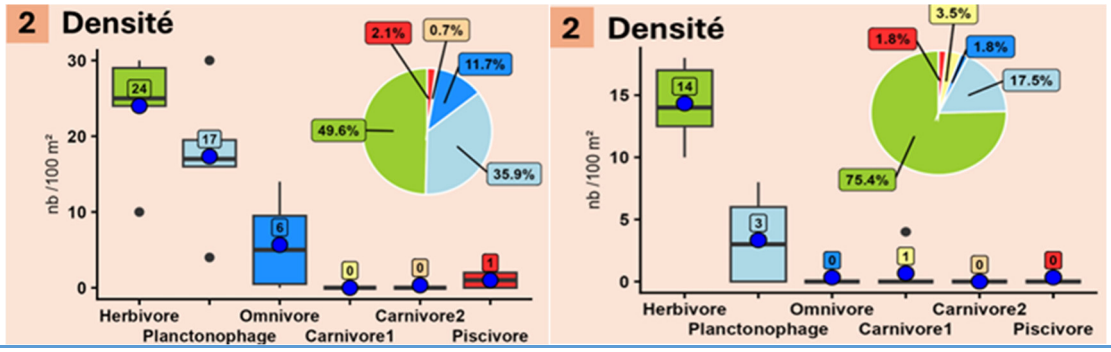
Les caractéristiques générales des peuplements ichtyologiques des deux stations sont les suivantes :

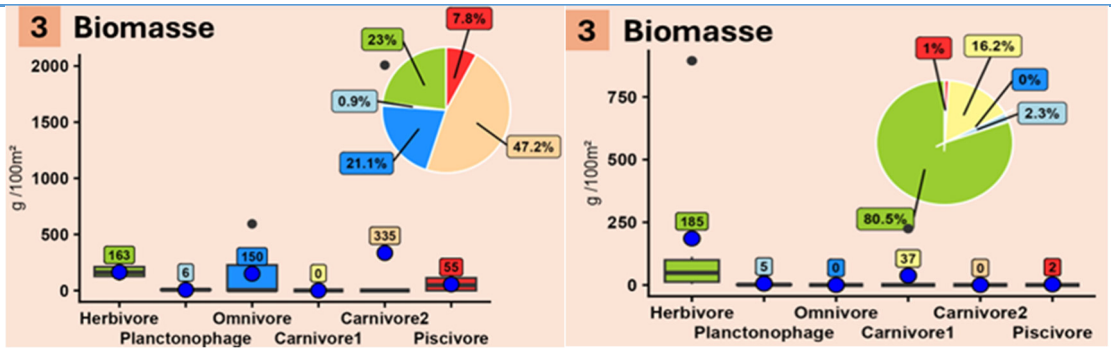
		Tendance		Tendance
Richesse spécifique	10	↘	Taille (cm)	5,2 ↘
Nombre d'individus	145	↘	Ecart-type taille	3,6 ↘
Biomasse total (kg)	2	↘	MTL	3 ↘
Densité totale (ind/100m²)	48	↘	Indice de Shannon	1,5 ↘
Biomasse totale (g/100m²)	709	↘	Indice de Piélou	0,7 ↘

		Tendance		Tendance
Richesse spécifique	9	↘	Taille (cm)	5 ↘
Nombre d'individus	57	↘	Ecart-type taille	2,5 ↘
Biomasse total (kg)	0,7	↘	MTL	2,4 ↘
Densité totale (ind/100m²)	19	↘	Indice de Shannon	1,4 ↘
Biomasse totale (g/100m²)	230	↘	Indice de Piélou	0,6 ↘

Caractéristiques générales des peuplements ichtyologiques par station à Petite Terre

La densité et la biomasse des peuplements ichtyologiques sont analysées au regard des différents groupes trophiques :





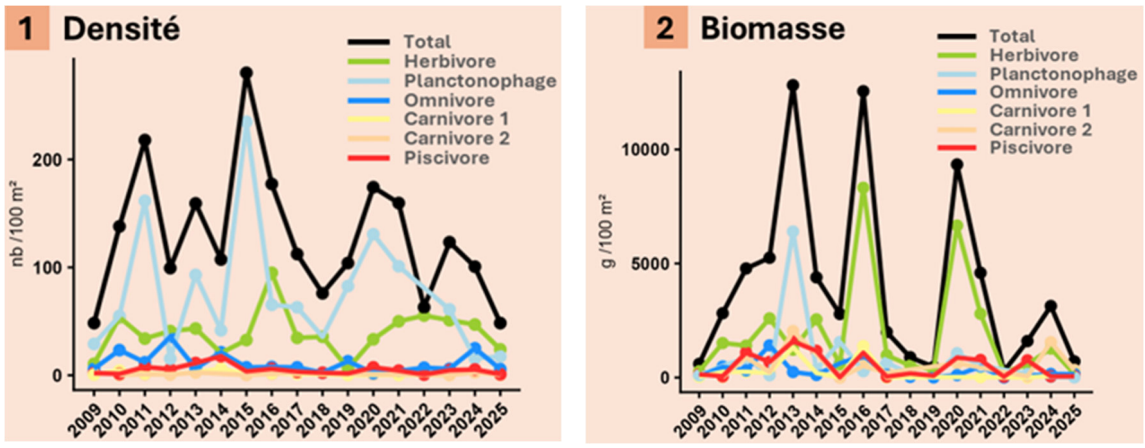
Densité et Biomasse moyenne de poisson par groupe trophique et par station à Petite Terre (Passe à gauche, NE Passe à droite)

La densité et la biomasse de poissons des stations n'ont pas significativement évolué entre 2009 et 2025, malgré une tendance globale à la baisse. Des pics de densité et de biomasse ont été observés en 2013, 2016 et 2020 liés à d'importantes densité et biomasse de planctonophages ainsi que d'herbivores en 2016 et 2020.

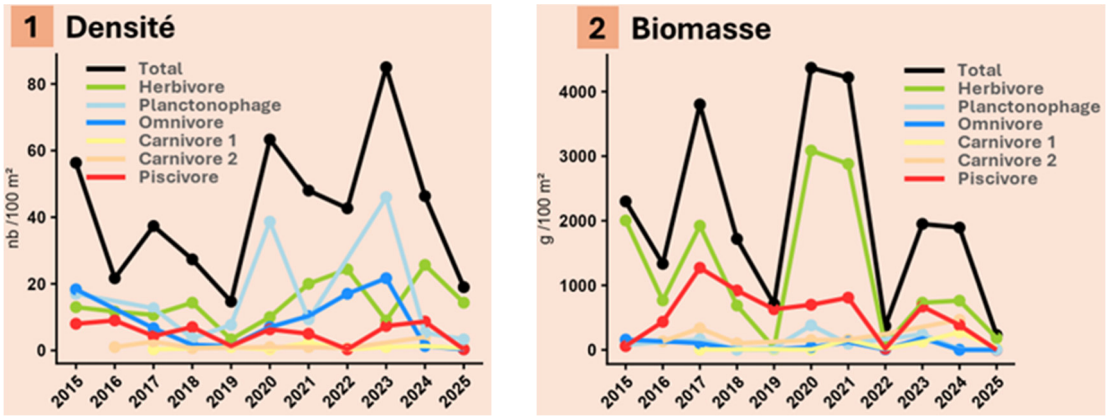
Sur les deux stations, les valeurs de l'ensemble des descripteurs généraux sont en nette baisse par rapport à 2024. La très faible abondance de poissons carnivores et piscivores en 2025 explique la faible biomasse, la diminution de la taille moyenne et la chute du niveau trophique moyen des stations, entraînant une chute du niveau trophique moyen (MTL) et de l'indice de diversité de Shannon entre 2024 et 2025.

La densité totale de poisson a atteint des valeurs maximales en 2023 sur la Passe (123 individus/m²) et diminue depuis 2024 (101 individus/100m² en 2024 et 48 en 2025). La même tendance est observée à la station NE Passe (85 individus/100m² en 2023 ; 46 en 2024 et 19 en 2025). Les pics de densité obervés en 2020 et 2023 sont tous les deux liés à une importante densité de planctonophage.

Pour les deux stations, les valeurs de biomasse totale en 2025 (0.7 kg/100m² Passe et 0,2 kg/100m² NE Passe) sont largement inférieures aux valeurs de biomasses maximales obtenues en 2020 et 2021 (environ 4,5 kg/100m²). Ces pics ont été observés en raison d'une augmentation de la biomasse d'herbivores.



Evolution de la densité et de la biomasse totale de 2009 à 2025 sur la station Passe



Evolution de la densité et de la biomasse totale de 2009 à 2025 sur la station Nord-est Passe

	Le caractère très ponctuel des suivis ichtyologiques implique une forte variation dans les conditions de comptages (météo, houles, turbidité, courant, heures de suivis, etc.) bien que les observations soient préférentiellement faites le matin. A cette variabilité s'ajoute, le hasard de passage des poissons que ce soit en termes de diversité (espèce rare) ou d'abondance (bancs de poissons). Ainsi, les conditions de comptage et le hasard de passage des poissons, ne permettent pas d'identifier des évolutions claires dans les peuplements de poissons des stations de Petite Terre. Le changement d'observateur peut également influer sur les résultats, mais les espèces cibles sont facilement reconnaissables et n'entrainent pas de biais conséquent.
Indicateurs de réalisation	• **Nombre de stations suivies / an** : 2 • **Rapport annuel** : réception du rapport en janvier 2026
Prévisionnel 2026	- Trouver des financements pour mettre en œuvre le suivi - Former les agents à la plongée scientifique : diplôme de scaphandrier CAH 1B - Poursuivre la formation des agents titulaires du diplôme de scaphandrier aux protocoles de suivi du milieu marin dans le cadre du compagnonnage entre Réserve Naturelles - Mettre en oeuvre le suivi

CS 34 Priorité 1	CS 34 : Suivre les herbiers de Phanérogames marines
ENJEUX	**Enjeu - Des biocénoses marines d'importance patrimoniale: récifs coralliens & herbiers de Phanérogames marines**
OLT	**OLT 10 - Favoriser la conservation de l'état écologique des récifs coralliens** **OLT 11 - Favoriser la conservation de l'état écologique des herbiers de Phanérogames marines**
Description	Cette action a pour objectif de réaliser des **suivis annuels des herbiers de Phanérogames marines** de façon à évaluer et suivre l'état de santé de cet écosystème et relier les variations observées aux facteurs naturels ou anthropiques. Les données collectées proviennent des suivis réalisés dans le cadre du réseau des AMP (suivi commun aux RNN des ilets de Petite-Terre, St-Martin et St-Barthélemy).
Indicateurs d'Etat 	• **Variation des densités** de *Thalassia testudinum* et *Syringodium filiforme* • **Variation du mitage** (zone de substrat nu < 2 m) **et de la fragmentation** (zone de substrat nu > 2 m) des herbiers (données prises en compte dans le suivi du réseau des réserves depuis 2013) • **Variation de l'indice de l'état de santé des herbiers**

Classes	Suivi du réseau des Réserves
	1 = très bon état : Herbier de Thalassia testudinum monospécifique
	2 = bon état : Herbier mixte à T. testudinum et S. filiforme, avec présence ou non de macroalgues typiques de l'herbier (en faible abondance)
	3 = état moyen : Signe d'eutrophisation ou de sédimentation
	4 = état médiocre : Herbier avec macroalgues (typiques abondantes ou autres macroalgues) ou envasé. Eutrophisation ou hypersédimentation marquée
	5 = mauvais état : Herbier envahi par les macroalgues ou très envasé

Mise en œuvre 2025

Le suivi du milieu marin, dit suivi des réserves, a été mis en œuvre du 29 septembre au 2 octobre 2025. Ce suivi est financé sur la subvention de fonctionnement de la RNPT. Le prestataire scientifique est le bureau d'études Créocéan.
Coordination scientifique : Sébastien CNUDDE
Agents RNPT : Jean-Claude LALANNE, Grégory MASTON et Julien TESSONNEAU
Plongeurs externes : Clément BONARDEL (RNN Saint-Martin) et Hilaire DUFOURNIER (RNN Saint-Barth)
Production du rapport et rendu en janvier 2026.

1. Herbier de Terre de Bas

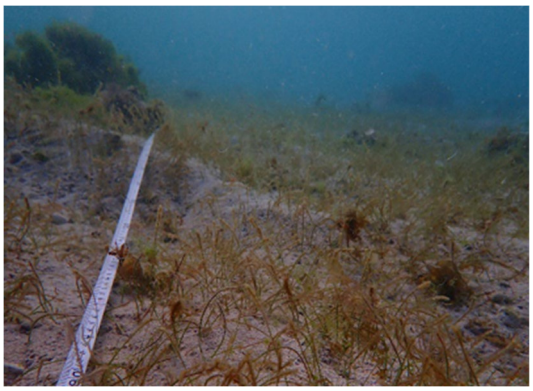
L'herbier de Terre de Bas a été étudié pour la cinquième année en 2025, sur la base des mêmes transects que les années précédentes. Cet herbier est situé au sud de la sortie de la Passe de Petite Terre, zone relativement abritée des courants, mais soumis à la houle de nord.
L'herbier présente :

- Une épibiose composée d'algues filamenteuses;
- Un faible relief, l'herbier se développe sur une zone;
- Les macrophytes dérivantes sont peu observées au sein de l'herbier. Il s'agit principalement des débris de *Dictyota sp.*, *Sargassum sp.*;
- Aucun patch de cyanophycées n'est observé pour la troisième année consécutive ;
- Aucun signe de bioturbation n'a été observé.

Mitage/ fragmentation
L'herbier présente une couverture discontinue, avec deux zones de fragmentation (6%).

Densité
La densité moyenne totale de plants est de 504 plants/m², en tenant compte uniquement des espèces *T. testudinum* et *S. filiforme*. Une autre espèce est présente (*Halodule wrightii*), augmentant encore la densité totale, mais elle ne fait pas l'objet de comptages de plants.
L'espèce la plus dense est *S. filiforme*, avec 401 plants/m², sa dominance s'observe sur les 3 radiales. *Thalassia testudinum* est moins dense avec 163 plants/m² en moyenne.
L'herbier est globalement très clairsemé, avec des densités moyennes des deux espèces en déclin depuis 2022 et relativement faibles par rapport à d'autres herbiers étudiés en Guadeloupe.


Vue d'ensemble de l'herbier en 2025 © Créocéan


Vue rapprochée de la densité de plants des espèces de phanérogames © Créocéan

Recouvrement en phanérogames au sein de l'herbier de Terre de Bas
Depuis 2023, sur la base des travaux de thèse de F. Kerninon, des quadrats de recouvrement ont été réalisés le long de chaque transect afin d'estimer la couverture que représente chaque espèce de phanérogames par rapport au sable et aux algues.
En 2025, au niveau de la station de Terre de Bas, les phanérogames recouvrent en moyenne 14% du substrat (comme en 2024), le reste n'est pas recouvert (83% de sable nu) à l'exception de 3% couvert par des macroalgues (en augmentation depuis 2023).
Quelques plants de l'espèce invasive *H. stipulaceae* ont été observés depuis 2024.

Longueur des feuilles
La hauteur moyenne des plus grandes feuilles est de 7 cm pour l'espèce *Thalassia testudinum* et 10 cm pour *Syringodium filiforme*. La hauteur des feuilles est homogène sur l'ensemble des radiales et la canopée de l'herbier de Terre de Bas est basse.
La longueur des feuilles des deux espèces évolue similairement. Après avoir diminué de moitié entre 2021 et 2022, la longueur des feuilles semble à présent en augmentation.
La diminution de l'activité photosynthétique en raison des échouages de sargasse et l'importante pression de broutage pourraient expliquer la faible longueur des feuilles.

Macrofaune
Lors des suivis des années précédentes, peu de macro-invertébrés avaient été observés dans l'herbier de Terre de Bas. En 2025, la densité de lambi est faible avec 0,67 lambis pour 100m². Des coquilles de lambis morts (subadultes) ont été recensés. Comme les années précédentes, aucun oursin n'a été recensé, mais une raie pastenague a été observée lors de la mise en place des transects.

L'état de santé de l'herbier est évalué comme médiocre (indice 4/5) en raison de la faible densité de couverture de l'herbier, de la disparition des espèces de phanérogames natives et de la fiable hauteur de canopée malgré la légère croissance des feuilles observée depuis 2022. L'état de santé à évolué de bon à médiocre entre 2022 et 2025.

2. Herbier de Terre de Haut

Lors des dernières années de suivi, un fort ensablement et une faible densité de phanérogames sont observés sur l'herbier de Terre de Haut, suivi depuis 2007. Ainsi, en accord avec le bureau d'étude Créocéan, la fréquence de suivi de cette station est diminuée avec un suivi réalisé tous les 2 ans. La dernière caractérisation ayant eu lieu en 2023, le suivi de cet herbier a été réalisé en 2025.
L'herbier de Terre de Haut était autrefois un herbier mixte, à *T. testudinum* et *S. filiforme*. D'autres espèces *Halodule sp.* et *Halophila stipulacea* sont aussi présentes au sein de l'herbier. *Halodule sp.* a

été observée à partir de 2013 en faible proportion tandis qu'actuellement elle domine parfois le peuplement.
L'herbier est très clairsemé, fortement sédimenté en lien avec les apports de sable et de nombreuses macroalgues s'y développent.

L'herbier présente :

- Une épibiose composée d'algues filamenteuses.
  Une forte épibiose constitue un apport énergétique supplémentaire pour les brouteurs, mais peutégalement contribuer à un déclin de l'herbier par diminution de l'activité photosynthétique.
- Un faible relief (<15cm). L'herbier est situé sur des petits fonds sableux (<1 m) et quelques zones plus profondes parsemnées de roches;
- Les macrophytes (*Dictyota sp*., *Sargassum sp*.) dérivantes sont abondantes au sein de l'herbier;
- Aucunpatch de cyanobactéries n'a été observé (contrairement à 2023).
- Aucun signe de bioturbation n'a été identifié.

Mitage / fragmentation
L'herbier est très épars et présente une couverture discontinue avec 9 zones de fragmentation (59%). Depuis la première évaluation en 2015, le constat général va dans le sens d'une diminution du recouvrement qui est passé de 92% à 41% au profit d'une augmentation de la fragmentation passant de 8 à 59%, très marquée entre 2023 et 2025 (de 22% à 59%).
L'herbier de Terre de Haut connait un ensablement rapide ces dernières années, ne permettant pas l'adaptation des phanérogames marines se faisant ensevelir petit à petit.
Il s'agit d'un phénomène de dérive sédimentaire naturel régit par des modifications des conditions de houle et de courant au sein de la passe. Ces effets ont été accentués par les houles cycloniques marquées de la saison 2017. L'avenir de cet herbier est menacé, une diminution de l'effet de dérive sédimentaire reste peu probable. Cet ensablement atteint un record en 2025.

Densité et longueur des feuilles
L'herbier est globalement très clairsemé et présente un déclin global depuis 2010 (particulièrement marqué en 2025), avec les densités enregistrées les plus faibles depuis le début du suivi avec respectivement 2 et 18 plants/m² pour *T. testidinum* et *S. filiforme*.
Les feuilles sont en moyenne de faible longueur, du fait de l'ensablement de l'herbier (4 cm pour *T. testudinum* et 7 cm pour *S. filiforme*).



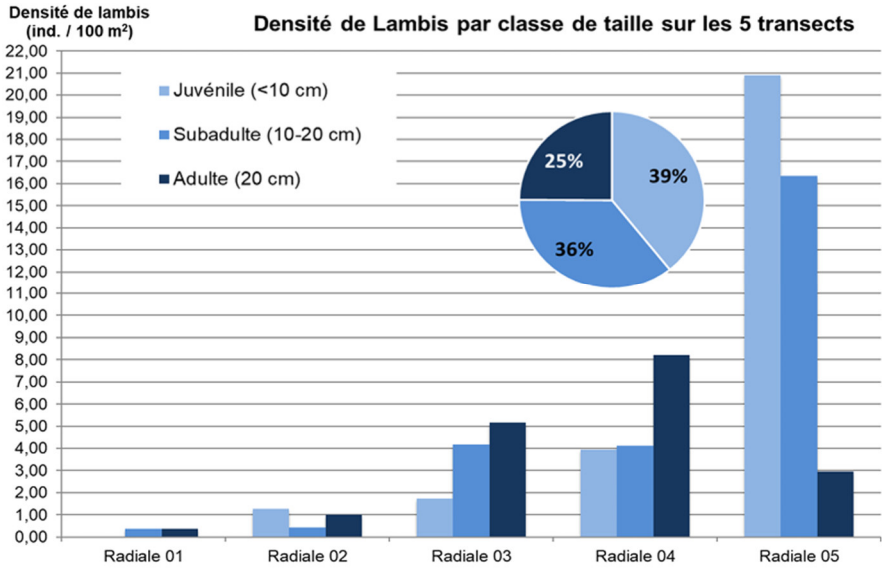
Vue d'ensemble de l'herbier de Terre de Haut en 2025 © Créocéan

Recouvrement
Au niveau de la station de Terre de Haut, les phanérogames recouvrent en moyenne 3% du substrat (contre 10% en 2023), principalement représentés par *T. testudinum.* Le reste n'est pas colonisé (92% de sable nu) à l'exception de 5% de la surface occupés par des macroalgues. La diversité en macroalgue est élevée (9 espèces).

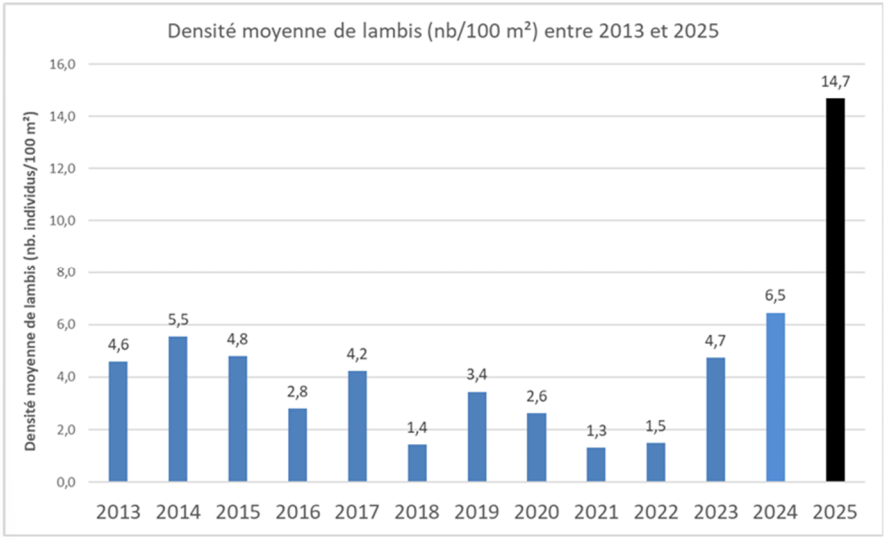
Macrofaune
Lors des suivis des années précédentes, peu de macro-invertébrés avaient été observés dans l'herbier de Terre de Haut. En 2025, la densité de lambi est faible avec 0,33 lambis pour 100m². Des coquilles de lambis morts (subadultes) ont été observés le long des transects. La macrofaune est largement dominée par les oursins de récifs (*Echinometra lucunter*) avec 25 ind/m², dans les nombreuses failles calcaires.

	L'état de santé de l'herbier est évalué comme mauvais (indice 5/5). Une tendance relativement rapide à la dégradation de l'herbier est clairement identifiable, son état de santé passant de très bon en 2009 à mauvais en 2025. Cette dégradation est lié à l'ensablement et de la présence de nombreuses macroalgues qui contribuent probablement à une perte de fonctionnalité. La très faible densité et couverture ne permet plus réellement de considérer cette zone comme un herbier. Ces conditions ne favorisent pas le développement de la population de lambis sur cette zone qui a acceuilli jusqu'en 2014 de nombreux lambis sub-adultes.
Indicateurs de réalisation	• **Nombre de stations suivies / an** : 2 • **Rapport annuel** : réception du rapport en janvier 2026
Prévisionnel 2026	- Trouver des financements pour mettre en œuvre le suivi - Former les agents à la plongée scientifique : diplôme de scaphandrier CAH 1B - Poursuivre la formation des agents titulaires du diplôme de scaphandrier aux protocoles de suivi du milieu marin dans le cadre du compagnonnage entre Réserve Naturelles - Mettre en oeuvre le suivi de la station historique et poursuivre le suivi de la nouvelle station - Poursuivre la mise en oeuvre du suivi du recouvrement

CS 36 Priorité 2	CS 36 : Poursuivre les suivis des populations de lambis
ENJEUX	**Enjeu - Des biocénoses marines d'importance patrimoniale: récifs coralliens & herbiers de Phanérogames marines**
OLT	**OLT 10 - Favoriser la conservation de l'état écologique des récifs coralliens** **OLT 11 - Favoriser la conservation de l'état écologique des herbiers de Phanérogames marines**
Description	Le suivi des populations de lambis présents dans les herbiers du lagon permettra de **caractériser l'abondance, la structure des populations et la distribution de cette espèce** d'importance patrimoniale pour in fine évaluer le stock de lambis dans la réserve. La densité et les classes de taille des lambis sont des paramètres relevés lors des suivis annuels du réseau des AMP.
Indicateurs d'Etat	Variations inter-annuelles des métriques suivantes : • **Densité de lambis vivants par classes de tailles (ind/100m²) :**



Synthèse des surfaces échantillonnées, nombre d'individus observés et densités sur les 5 transects en octobre 2025



Évolution de la densité moyenne de lambis et de la surface échantillonnée entre 2013 et 2025

Mise en œuvre 2025

Le suivi des lambis a eu lieu dans le cadre du suivi du milieu marin, dit suivi des réserves, qui a été mis en œuvre du 29 semptembre au 2 octobre 2025. Ce suivi est financé sur la subvention de fonctionnement de la RNPT. Le prestataire scientifique est le bureau d'études Créocéan.
Coordination scientifique : Sébastien CNUDDE
Agents RNPT : Jean-Claude LALANNE, Grégory MASTON et Julien TESSONNEAU
Plongeurs externes : Clément BONARDEL (RNN Saint-Martin) et Hilaire DUFOURNIER (RNN Saint-Barth)
Production du rapport et rendu en janvier 2026.
Comme les années précédentes, deux méthodes d'investigations ont été réalisées. Il s'agit du comptage in situ par plongeur tracté et du comptage par analyse des vidéos au bureau. Ces méthodes sont complémentaires et permettent d'assurer une bonne qualité d'acquisition de la donnée. Le comptage in situ permet de calibrer l'estimation des tailles par comptage vidéo tandis que ce dernier assure un dénombrement précis pour les surfaces densément occupées par des lambis. Ainsi comme pour l'année 2023, les résultats présentés ci-dessous sont basés sur les comptages réalisés par vidéo avec des tailles estimées grâce à une calibration in situ plus précise.



Plongeur tracté avec caméra pour le comptage des lambis © Créocéan

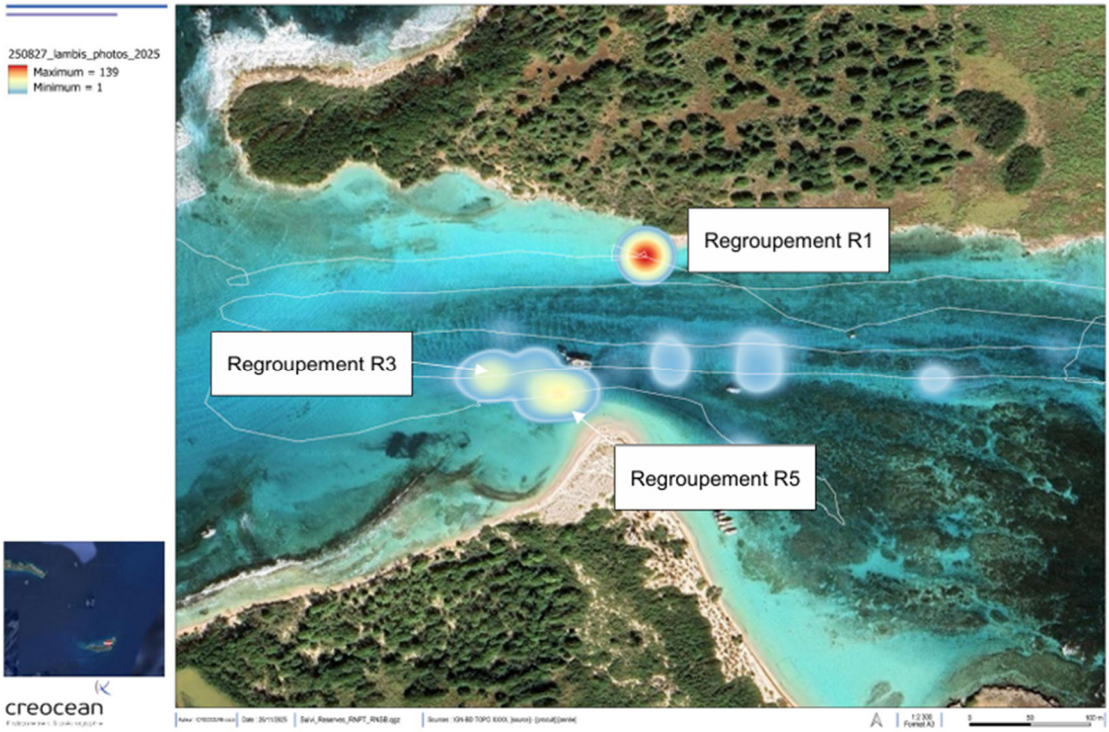
De plus, pour la première fois, des images ont été extraites des vidéos selon une fréquence d'une image toutes les 5 secondes, ce qui a permis la réalisation de comptages à partir de photographies.

Densité de lambis observés (nb ind/100 m²)				
N° radiale	Juvénile (<10 cm)	Subadulte (10-20 cm)	Adulte (20 cm)	TOTAL
Radiale 01	0,00	0,38	0,38	**0,75**
Radiale 02	1,28	0,43	1,00	**2,70**
Radiale 03	1,72	4,17	5,17	**11,06**
Radiale 04	3,95	4,11	8,21	**16,27**
Radiale 05	20,92	16,34	2,94	**40,20**
	5,57	**5,08**	**3,54**	**14,20**

Synthèse des observations de lambi par classe de taille et par transect

Sur l'ensemble des 5 transects, 324 individus ont été comptés (contre 183 en 2024), pour une surface d'échantillonnage de 2 604 m². **La densité de lambis du lagon de Petite Terre en octobre 2025 est donc estimée à 12,4 individus/100m²** (+5 par rapport à 2024) soit 1240 individus/hectare. Cette densité est 4 fois supérieure aux densités observées aux îles vierges avec 302 individus/hectare (Gulf and Caribbean Fisheries Institute, 2013).
Ce dénombrement relate l'état de la population à un instant précis (octobre) et n'inclut pas les variations interannuelles et spatiales régies par les cycles naturels de l'espèce.
L'étude de l'évolution de la population de lambis à l'échelle du lagon s'avère complexe, compte tenu des nombreux facteurs susceptibles d'influer sur leur répartition : écologie propre à l'espèce (déplacements, etc.), pression de pêche hors réserve (ainsi que d'éventuels actes de braconnage en réserve), conditions hydrodynamiques (plus particulièrement en saison cyclonique), etc.
La densité de lambis en 2025 est la plus élevée enregistrée depuis le début du suivi avec 14,7 individus/100m². Cette évolution semble être un effet différé des mesures de conservation mises

en place en 2020. La fermeture de la pêche en 2020 semble avoir un eu un impact positif sur la population de lambis qui, quatre ans plus tard, commence à voir ses stocks se régénérer comme en témoigne la densité accrue de juvéniles observée en 2025 (39% des observations). Cette tendance semble se confirmer au fil des suivis.
De fortes concentrations de lambis ont été observées à la fin de la radiale 1 (de nombreux juvéniles : 60/100m²), au NO des pointes sableuses sur les radiales 3 et 5 (40/100m² pour chaque sites).
Malgré ces signaux positifs, le braconnage reste une préoccupation majeure. Une étude plus approfondie, incluant des comparaisons saisonnières et spatiales avec des sites hors réserve, permettrait d'évaluer l'impact du braconnage et d'autres facteurs sur la population.



Localisation des lambis observés lors du comptage tracté en 2025

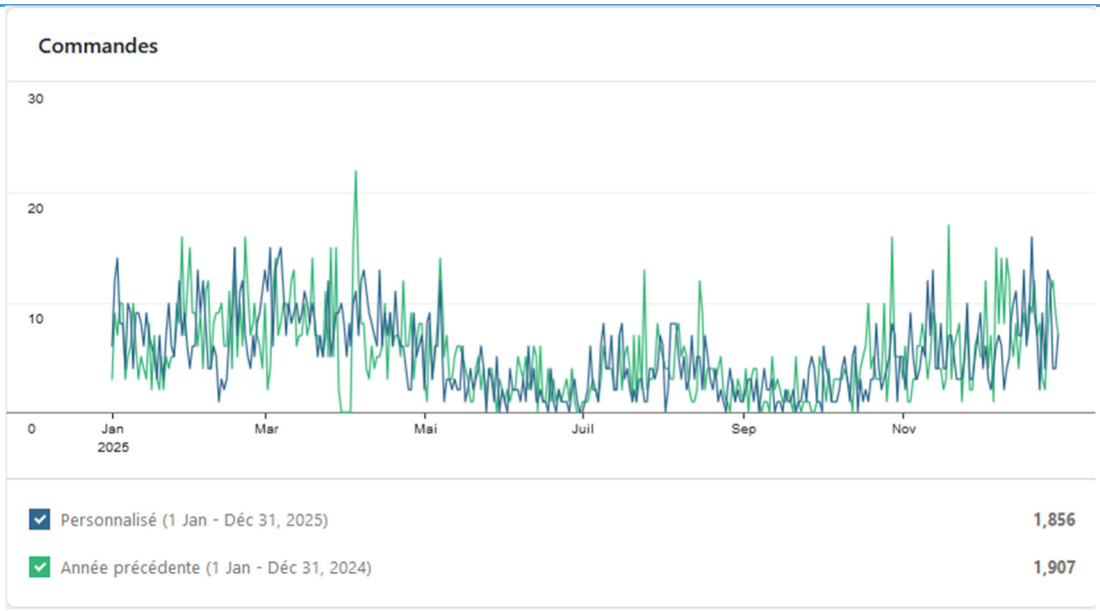
Indicateurs de réalisation	• **Nombre de suivis réalisés / an** : 1 suivi réalisé par vidéo tractée dans le lagon de Petite Terre sur 5 radiales
Prévisionnel 2026	- Trouver des financements pour mettre en œuvre le suivi - Former les agents à la plongée scientifique : diplôme de scaphandrier CAH 1B - Poursuivre la formation des agents titulaires du diplôme de scaphandrier aux protocoles de suivi du milieu marin dans le cadre du compagnonnage entre Réserve Naturelles - Mettre en oeuvre le suivi

CS 37 Priorité 1	CS 37 : Actualiser les connaissances sur les milieux et les espèces de la réserve
ENJEUX	**FCR4 - Améliorer les connaissances sur le patrimoine naturel et le fonctionnement des écosystèmes**
FCR/OLT	**FCR 4.1 - Faire de la RNN un laboratoire in situ pour renforcer les connaissances scientifiques sur le patrimoine naturel**
Description	Cette action vise à développer et renforcer les connaissances sur le patrimoine naturel de la réserve par le biais d'observations naturalistes sur le terrain et d'études ponctuelles (inventaires…) et concerne les milieux terrestres et marins.
Indicateurs d'Etat	• **Diversité des espèces marines et terrestres** • **Nombre d'inventaires réalisés**
Mise en œuvre 2025	Dans le cadre du projet **PACO** (*Potentiel Adaptatif des COraux*), porté par l'IRD et l'Université des Antilles, l'équipe des réserves a participé à une campagne de prélèvements génétiques sur deux espèces de coraux présentes à Petite Terre, ***Siderastrea siderea*** et ***Pseudodiploria sp.*** Les échantillons collectés serviront à étudier le patrimoine génétique des populations coralliennes et à identifier les marqueurs d'adaptation aux différents stress environnementaux, notamment ceux liés au changement climatique. Mené à l'échelle des Antilles françaises et de Mayotte, ce projet de génomique paysagère vise à mieux comprendre la vulnérabilité, la connectivité et le potentiel adaptatif des récifs afin d'identifier les secteurs prioritaires pour la conservation, d'orienter les mesures de gestion et de renforcer les capacités de restauration des récifs coralliens  *Prélèvements de fragments de coraux par les agents de la réserve*
Indicateurs de réalisation	• **Diversité des espèces marines et terrestres** • **Nombre d'inventaires réalisés** : 1 expédition scientifique « La planète revisitée des îles de Guadeloupe »
Prévisionnel 2026	- Participer aux missions d'amélioration des connaissances sur les réserves

CS 39 Priorité 1	CS 39 : Suivre la fréquentation de la RNN par les plaisanciers et professionnels
ENJEUX	**Enjeu - Des biocénoses marines d'importance patrimoniale: récifs coralliens & herbiers de Phanérogames marines**
Obj. opé.	**OO.9 Evaluer et gérer les impacts de la fréquentation anthropique et des activités commerciales sur la RNN**
Description	Les agents de la réserve assureront une veille permanente sur la présence de professionnels disposant d'une autorisation d'exercer leur activité sur la RNPT (liste des sociétés commerciales autorisées, respect du planning) ainsi que sur les réservations conformes des mouillages par les plaisanciers (réservation effectuée, nombre de personnes déclarées…)
Indicateurs de Pression	• **Nombre d'avertissements** • **Nombre d'infractions constatées** • **Quantification des activités et de la fréquentation de la RNN**
Mise en œuvre 2025	• **Plaisance** Le personnel de la Réserve procède à chaque mission à un contrôle des réservations à l'arrivée des plaisanciers et au respect de la charte de fréquentation signée par les croisiéristes. • **Partenaires écotouristiques** Les sociétés commerciales autorisées sur la réserve remettent des comptes-rendus sur le nombre de personnes transportées sur la réserve et le nombre de jours fréquentés. En 2023, les gestionnaires ont mis en place un **audit des sociétés bénéficiaires de l'autorisation d'exercer leur activité commerciale dans la RNN**. En 2024, après l'analyse des résultats de l'audit, aucun réajustement du nombre de jours de présence n'a été soumis au comité consultatif.
Indicateurs de réalisation	• **Nombre de réservations de plaisance** Concernant l'affluence des plaisanciers en 2025, 1 829 réservations ont été effectuées. Ce chiffre est comparable à ceux de 2024 (1 907 réservations) et de 2023 (1 829 réservations). Le nombre total de passager s'élève à 12 508, ce qui correspond donc à une moyenne de 6,86 passagers par réservation. Dans l'ensemble, ce sont les bateaux à moteur qui représentent la plus grande part des réservations.

Type de bateau	**Réservations**	**Part**
Moteur	1 104	60,60%
Voile	718	39,40%

Nombre de réservations par type de bateau en 2025



Suivi de l'occupation des mouillages de plaisance – comparaison du nombre de commandes en 2024 et 2025

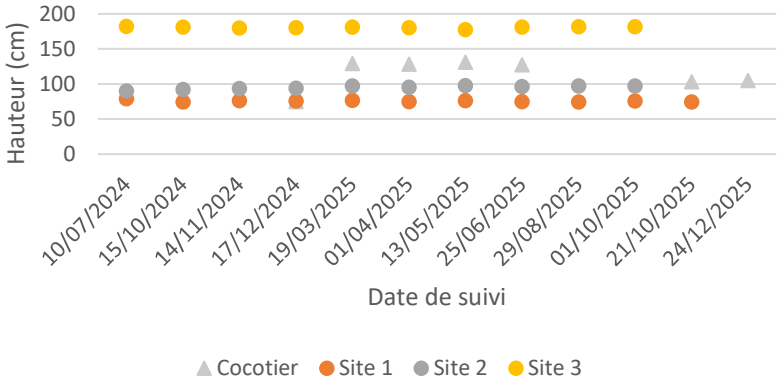
- **Affluence des professionnels**

Voir SP1 pour ce qui est des avertissements et les infractions constatées.
Concernant l'affluence des professionnels, en moyenne, 188 visiteurs fréquentent quotidiennement la réserve. Cette moyenne maximale est théorique.

Prévisionnel 2026	- Mettre à jour le module de réservation pour réguler la fréquentation des plaisanciers - Faire évoluer la réglementation pour encadrer la venue des bateaux de locations

CS 41 Priorité 1	CS 41 : Acquérir, bancariser et sécuriser les données sur le patrimoine naturel de la RNN
FCR/OLT	**FCR4 - Améliorer les connaissances sur le patrimoine naturel et le fonctionnement des écosystèmes**
FCR	**FCR 4.3 - Sécuriser et bancariser les données**
Description	Il s'agira d'archiver et de sécuriser les données naturalistes de la réserve de façon à ce qu'elles soient facilement analysées et valorisées. Ces données sur le patrimoine naturel seront bancarisées dans des bases de données écologiques locales et nationales (ebird, Karunati, SIG…).
Indicateurs de réalisation	• **Mise à disposition des données collectées** • **Nombre de base de données utilisées**
Mise en œuvre 2025	<u>Ci-dessous la liste des données produites qui ont été saisies et bancarisées :</u> - Données Iguanes des Petites Antilles (CMR) : bancarisées sur Excel par Ardops Environnement, transmis à la coordination du PNA - Données Iguanes des Petites Antilles (Distance Sampling) : bancarisées sur Excel en interne - Données Scinques : bancarisées sur Excel en interne - Données Tortues Marines (pontes et échouages) : bancarisées sur Excel en interne, transmis à la coordination du PNA - Données Requins : bancarisées sur Excel en interne, transmis au Réseau requins des Antilles Françaises (Reguar) - Données croissance des Gaïacs plantés : bancarisées sur Excel en interne - Données reproduction des oiseaux marins : bancarisées sur Excel et saisies e-bird par Levesque Birding Enterprise - Données limicoles : bancarisées sur Excel et saisies e-bird et par Levesque Birding Enterprise - Données ornithologiques (autres) : bancarisées sur Excel et saisies e-bird par Levesque Birding Enterprise - Données STOC-EPS : bancarisées sur Excel en interne et transmission Karunati par AMAZONA - Données suivi benthos et poissons : intégrées à la base de données récif par Créocéan - Données suivi herbier (Terre de Bas) : bancarisées sur Excel par Créocéan
Prévisionnel 2026	- Poursuivre l'action et systématiser la transmission à Karunati

CS 44 Priorité 2	CS 44 : Suivre l'érosion littorale
Enjeux	**Tortues marines / Ecosystème terrestres**
Obj. opé.	**O.3 Restaurer les milieux altérés ou pollués**
Description	Les agents de la réserve mettront en place un suivi de l'érosion littorale par la prise de photographies des zones côtières sur les 2 îlets (suivi de 10 à 20 sites) à raison d'une à deux missions de suivi par an. Ces données permettront de suivre l'évolution du trait du côte et de mettre en évidence des zones impactées par des phénomènes d'érosion.
Indicateurs de réalisation	• **Réalisation du suivi**
Mise en œuvre 2025	Dans le cadre des recherches doctorales menées par Anaïs Coulon et d'un échange inter-réserves naturelles entre Saint-Barthélemy et Petite Terre, un suivi de l'érosion des plages de Petite Terre est mis en œuvre depuis 2024. Réalisé annuellement, ce suivi consiste à effectuer des relevés topographiques afin de quantifier précisément les mouvements sédimentaires sur une période donnée. En complément, les agents de la réserve mettent en œuvre un protocole de suivi de hauteur du sable : • Sous la cocoteraie, trois points de mesure sont relevés une fois par mois • À Pointe Sable, un point de mesure supplémentaire a été ajouté à la suite des observations des gardes, qui ont constaté d'importants mouvements de sable. Ce suivi consiste à mesurer et photographier un cocotier une fois tous les deux mois.
Prévisionnel 2026	- Poursuivre le partenariat avec l'ATE - Poursuivre les suivis



Résultats des mesures de hauteurs de sable



Photographies du cocotier à Pointe Sable en juillet (à gauche), novembre (au centre) et décembre (à droite)

2. Surveillance du territoire et Police de l'Environnement

SP 1	SP 1 : Réaliser des patrouilles de surveillance marine et terrestre sur la RNN
Priorité 1	
FCR / OLT	**FCR1 - Veiller au respect de la réglementation et à une pratique des activités humaines compatible avec les objectifs de la RNN**
Obj. Opé.	**FCR 1.1 Optimiser la surveillance et le respect de la réglementation sur la RNN**
Description	Cette action de Police de l'Environnement vise à réaliser des **patrouilles de surveillance terrestres et marines sur l'ensemble du périmètre de la réserve**. L'objectif est de dissuader d'éventuelles infractions à la réglementation de la Réserve Naturelle et d'assurer un rôle d'information, de sensibilisation et de prévention auprès des publics, des usagers et des sociétés commerciales. Cette action de surveillance sur la Réserve Naturelle a un rôle préventif et répressif.
Indicateur de pression	• **Suivi du nombre et de la nature des infractions relevées sur la RNN / an** → **Nombre de PV / an** = 0 PV en 2025 → **Nombre de Timbres Amende / an =** 0 TA en 2025 → **Nombre d'avertissements écrits et oraux / an =** aucun avertissement écrit à des professionnels bénéficiant d'une autorisation d'exercice de leur activité commerciale.
Indicateur de réalisation	**Nombre de jours de présence sur la réserve / an** = 221 jours en 2025 (60% des jours de l'année) **Temps agents consacré à la surveillance terrestre et du lagon** : estimé à 60% du temps agent sur place depuis 2019. **1.** 396 jours.hommes de présence des gardes animateurs sur la RNPT **2.** 238 jours.hommes de surveillance/police (242 en 2024) **Temps agents consacré à la surveillance marine avec un moyen nautique** : estimé à 2h tous les 3 jours de mission Pour l'année 2025, les infractions constatées ayant fait l'objet d'une intervention et d'un rappel à la réglementation oral sont les suivantes : - Circulation irreguliere de véhicule autre que terrestre à moteur (plaisancier sans réservation, non respect de la réglementation par les loueurs, pratique d'activité commerciale irrégulière et billeterie déguisée) Au 31 décembre 2025, les moyens humains dédiés aux mission de police / surveillance sont les suivants : - nombre de gardes : 4 - 1 garde est commissionné (RN - espaces terrestres, code de l'environnement + RN espaces marins, code rural et de la pêche) et assermenté et est habilité à constater des infractions, saisir les objets ayant servi à commettre l'infraction, dresser des PV et TA - La conservatrice a obtenu son Commissionnement au titre du Code forestier - 3 agents ont terminé la formation Commissionnement RN qui s'est tenue en Martinique aux mois de novembre / décembre 2024 et sont en attente de leur prestation de serment
Prévisionnel 2026	- Poursuivre les missions de police - Obtenir un RDV pour les prestations de serment des agents commissionnés - Assurer la formation de remise à niveau en matière de police de l'environnement du garde-chef. - Priorités de contrôle : Pêche en RN, activités commerciales, rejets

SP 2	SP 2 : Surveiller la fréquentation touristique dans le lagon
Priorité 1	
Enjeu / FCR	**ENJEU - Des biocénoses marines d'importance patrimoniale: récifs coralliens & herbiers de Phanérogames marines** **FCR1 - Veiller au respect de la réglementation et à une pratique des activités humaines compatible avec les objectifs de la RNN**
Obj. Opé.	**OO. Evaluer et gérer les impacts de la fréquentation anthropique et des activités commerciales sur la RNN** **FCR 1.1 Optimiser la surveillance et le respect de la réglementation sur la RNN**
Description	Les agents de la réserve assureront une surveillance permanente sur la fréquentation et les activités touristiques pratiquées dans le lagon : sociétés commerciales autorisées, réservation des mouillages, fréquentation hors des zones d'exclusion du lagon…
Indicateurs de Pression	• Nombre d'infractions constatées dans le lagon / an = non quantifiée en 2025 • Quantification des activités et de la fréquentation dans le lagon. En 2025 il y a eu 1 829 réservations en plaisance (1906 en 2024) (source WordPress, site Internet de réservation). Le nombre moyen de passagers en 2025 par réservation est de 6.86 (7,3 en 2024). La répartition par type de navire et de 39,4% de voiliers et 60.6% de bateaux à moteur (31,1% / 68.9% en 2024). **La fréquentation totale par la plaisance est de 12 508 passagers.** Le nombre de visiteurs transportés par les professionnels est en cours d'évaluation à partir des déclarations TPM des sociétés commerciales.
Mise en œuvre 2025	En 2025, les infractions concernent principalement le stationnement irrégulier de véhicule autre que terrestre à moteur et la billeterie déguisée. En 2025, nous estimons consacrer **15 minutes de prévention/surveillance par réservation** en plaisance. D'après notre plateforme de réservation WordPress, il y a eu **1 829 réservations** de plaisanciers. L'estimation du temps passé spécialement à l'information et la prévention des plaisanciers s'élève à **457.25 heures** soit **65,3 jours.homme**.
Indicateurs de réalisation	• **Surveillance de la réserve (nombre jours.hommes / an)** = 238 jours.hommes en 2025

Bilan des réservations
Période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025

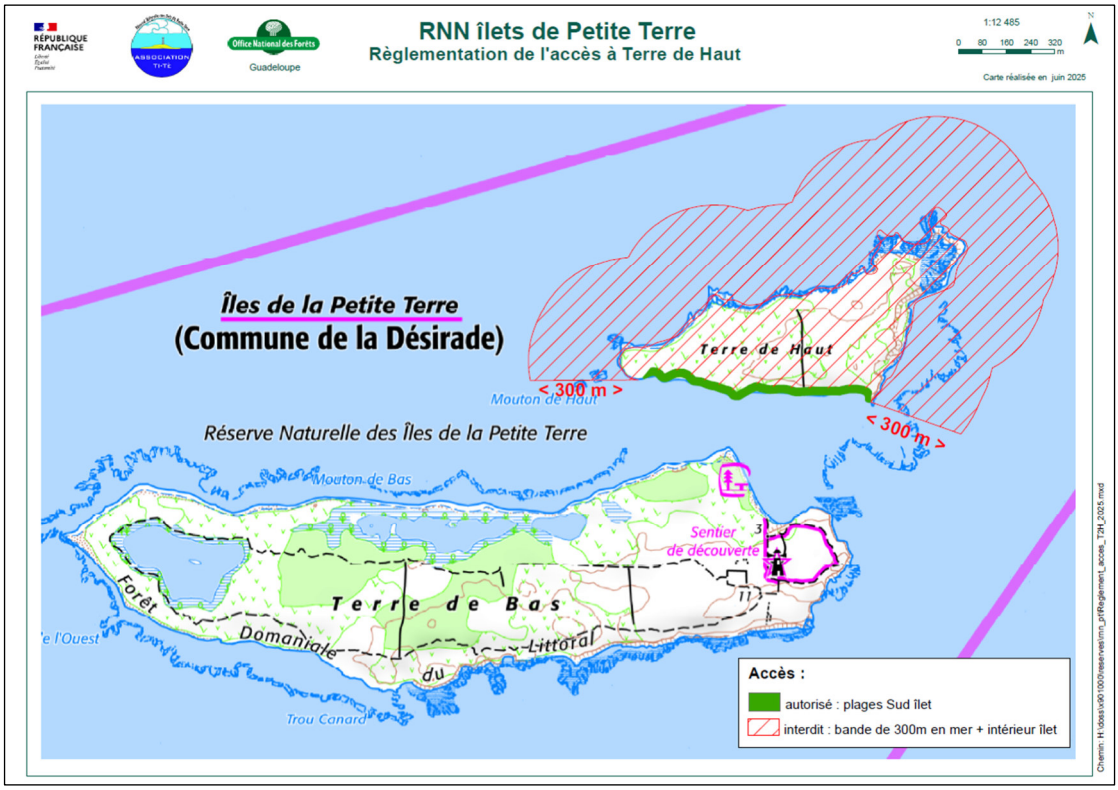
1 829	12 508	6,86
Réservations	Passagers	Passagers / réservation (moy.)

Chiffres établis sur les réservations confirmées (payées).

Type	Part
Moteur	60,6 %
Voile	39,4 %
Total	**100 %**



Bateaux au mouillage dans le lagon © Association Titè

SP 3	SP 3 : Interdire l'accès à Terre de Haut
Priorité 1	
FCR / OLT	**FCR1 - Veiller au respect de la réglementation et à une pratique des activités humaines compatible avec les objectifs de la RNN**
Obj. Opé.	**FCR 1.1 Optimiser la surveillance et le respect de la réglementation sur la RNN**
Description	L'accès à l'ilet de Terre de Haut est interdit par Arrêté préfectoral depuis 2011 (AP n°2001-690 AD/1/4 du 5 juin 2001) afin de préserver la reproduction d'espèces sensibles comme l'Huîtrier d'Amérique. Seule la plage sud face au lagon est accessible aux visiteurs. Les agents de la réserve veilleront au respect de cette réglementation et dresseront des procès-verbaux ou des amendes forfaitaires en cas d'infraction.
Indicateurs de Pression	• **Nombre d'infractions constatées** • **Surveillance de la réserve** (nombre de jours.hommes /an) = 238 jours.hommes en 2025
Mise en œuvre 2025	Pas de bilan spécifique à cette action. Bilan police présenté dans les actions SP1 et SP2. La surveillance de cette interdiction se fait lors des tournées de surveillance dans la zone du lagon et lors des tournées sur l'îlet pour des suivis scientifiques ou l'entretien. A noter que l'arrêté du 11 juin 2025 (n° 971-2025-06-11-00004), entré en vigueur le 15 décembre 2025, précise l'interdiction d'accès à Terre de Haut prévue par l'arrêté de 2017 avec un régime différencié : les côtes est, nord et ouest sont interdites, avec extension d'une bande de protection de 300 m en mer (sauf dérogation scientifique ou de gestion), tandis que la plage sud, face au lagon, est accessible au public. 
Indicateurs de réalisation	• **Surveillance de la réserve (nombre jours.hommes / an)** = 238 jours.hommes en 2025
Prévisionnel 2026	- Poursuivre les missions de police

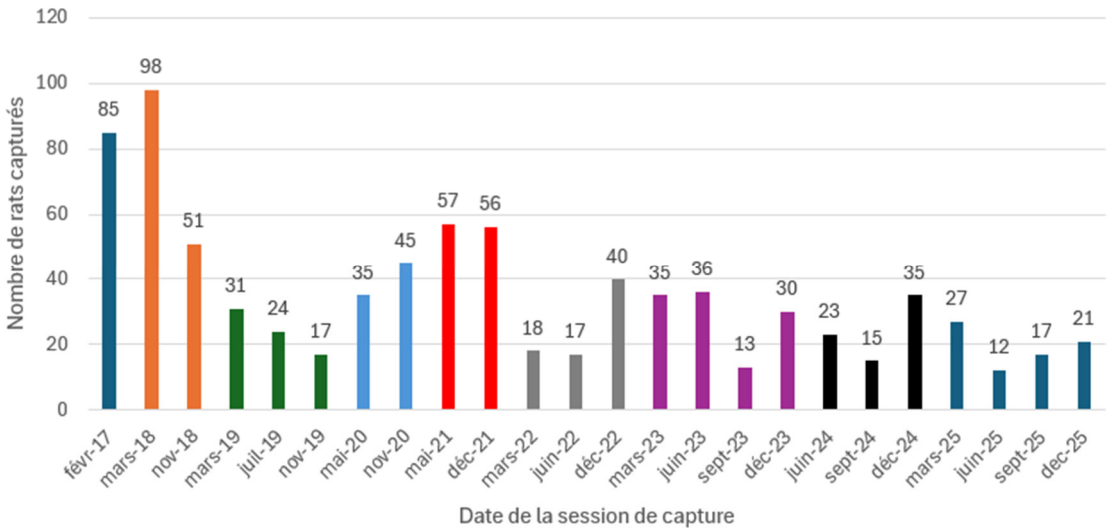
SP 4 Priorité 1	SP 4 : Renforcer la coordination des différents moyens de Police de l'Environnement sur le territoire
FCR / OLT	**FCR1 - Veiller au respect de la réglementation et à une pratique des activités humaines compatible avec les objectifs de la RNN**
Obj. Opé.	**FCR 1.1 Optimiser la surveillance et le respect de la réglementation sur la RNN**
Description	• Il s'agit de renforcer les collaborations dans le cadre des plans de contrôles interservices des Polices de l'Environnement de Guadeloupe. Ces plans de contrôle sont élaborés par la MIPE pour le compte de la MISEN et définissent les enjeux prioritaires locaux, les objectifs ainsi que la stratégie de contrôle à mettre en œuvre. • Cette action vise à renforcer la collaboration entre les services de Police de l'Environnement et de Justice de façon à suivre l'instruction des procédures reliées à des infractions constatées sur le périmètre de la RNN.
Indicateurs de Réalisation	• **Participation aux réunions des plans de contrôle** (a minima 1 fois / an) = 1 pour le plan de contrôle des polices de l'environnement et 1 pour le plan de contrôle des pêches et des activités maritimes pour la protection du milieu marin
Mise en œuvre 2025	La Conservatrice et la chargée de mission scientifique assurent le lien avec les administrations et les autres forces de police : OFB, DM, gendarmerie maritime. La chargée de mission scientifique complète le plan de contrôle en collaboration avec la Coordination des polices de l'environnement. À la suite de sa formation au commissionnement en tant que garde de réserve naturelle, elle doit désormais prêter serment. Son commissionnement et son assermentation viendront officialiser et légitimer sa participation aux réunions relatives aux plans de contrôle (MISEN, COLDEN).
Prévisionnel 2026	- Continuer à renseigner les logiciels et tableaux de suivi - Finaliser la formation de la chargée de mission scientifique comme responsable police - Participer aux réunions des plans de contrôle

SP 6 Priorité 1	SP 6 : Sensibiliser les sociétés commerciales et les publics sur le patrimoine naturel de la RNN
OLT / FCR	**Enjeux : Iguanes des Petites-Antilles / Scinques et lézards / Tortues marines / Oiseaux / Ecosystèmes terrestres / Mammifères marins / Requins et raies / Récifs coralliens et Herbiers** **FCR2 / OLT - Assurer les missions de communication, de sensibilisation et d'éducation à l'environnement**
FCR/ Obj. opé.	**FCR 2.1 - Poursuivre la diffusion d'outils de communication sur les objectifs de la RNN et son patrimoine naturel**
Description	Il s'agit de **mener des actions de communication et de sensibilisation sur le patrimoine naturel** (importance patrimoniale, menaces) auprès des différents publics fréquentant la réserve : plaisanciers, sociétés commerciales autorisées à exercer une activité sur la RNN, pêcheurs professionnels, clubs de plongée. Cette action sera principalement réalisée par le biais de publications sur le site internet de la RNN des ilets de la Petite-Terre (cf action CC 4) et les réseaux sociaux dédiés à la réserve. Cette action se focalisera notamment sur : • L'iguane des Petites Antilles • Les tortues marines • Les oiseaux • Les mammifères marins • Les raies et requins • Les récifs coralliens et herbiers de Phanérogames marines • Les milieux terrestres
Indicateurs de Pression	• Bilan annuel des infractions constatées sur la réserve (nombre de PV, TA, avertissements…)
Mise en œuvre 2025	Voir PA1 Nombre de journées de formations : • **Formation initiale à destination des prestataires ecotouristiques** Cette formation est obligatoire pour les nouveaux membres d'équipage et les skippers avant le démarrage de leur activité. Organisation de 3 demi journées de formation le 18 février, le 24 juillet et le 06 novembre 2025 : **13 nouveaux marins** formés • **Sensibilisation des prestataires écotouristiques aux requins et aux raies** Le 2 avril 2025, les gestionnaires ont organisé une conférence consacrée aux requins et aux raies, à destination des prestataires écotouristiques. La rencontre s'est tenue à la salle de la Rotonde à Saint-François et a été animée par Océane Beaufort, de l'association Kap Natirel et du réseau REGUAR. Cette action a réuni 14 participants issus de 10 sociétés commerciales.
Indicateurs de réalisation	• **Nombre de supports de communication disponibles sur la faune, la flore et les habitats** : support réserve créé et actualisé (livret biodiversité), divers supports partenaires (AGOA, KapNatirel) • **Temps agent présent sur la réserve** • **Temps de sensibilisation et d'information** : 3 demi-journées
Prévisionnel 2026	- Poursuivre les formations initiales pour les nouveaux entrants et les formations plus approfondies sur le terrain à Petite Terre - Proposer régulièrement des formations thématiques et des conférence pour vulgariser les résultats des études menées sur la réserve

SP 7 Priorité 1	SP 7 : Informer le public des règles de bonne conduite dans le lagon
Enjeu	**ENJEU – Des biocénoses marines d'importance patrimoniale : récifs coralliens et herbiers de Phanérogames marines**
Obj. Opé.	**OO.2 Informer et sensibiliser les publics et les sociétés commerciales**
Description	Cette action à pour objectifs de diffuser l'information auprès des croisiéristes et autres sociétés commerciales autorisés sur la réserve (cf PA1), de mettre en place ds supports de communication (site internet, panneaux) et d'informer le publics sur le site
Localisation	• Milieu marin / lagon
Période	• Toute la durée du plan
Indicateurs de Pression	• **Nombre de sociétés commerciales autorisées /an** • **Nomre de visiteurs /an**
Mise en œuvre 2025	Pas de bilan spécifique à cette action. Bilan police présenté dans les actions SP1 et SP2. La réalisation de ce volet se fait lors des tournées de surveillance dans la zone du lagon et de la cocoteraie ainsi que lors des tournées de police ou d'entretien.
Indicateurs de réalisation	• **Sensibilisation des publics sur le site et temps de présence des agents sur le site :** 221 jours de présence sur la RNPT soit 60% des jours de l'année (271 jours soit 74% en 2024)
Prévisionnel 2026	- Poursuivre les missions de police

3. Interventions sur le patrimoine naturel

IP 1 Priorité 1	IP 1 : Mettre en œuvre des actions de gestion sur les espèces exotiques ou leurs impacts
ENJEUX	• **Iguanes des Petites-Antilles / Scinques et lézards / Tortues marines / Ecosystèmes terrestres / Oiseaux / Récifs coralliens et Herbiers**
OO.1	• **Assurer une veille et réguler l'impact des espèces introduites**
Description	L'objectif est de mener des actions d'information, de prévention et de gestion visant à réguler ou éliminer les populations d'espèces exotiques présentes sur la réserve (dont certaines espèces considérées comme envahissantes) afin de contribuer à limiter leurs impacts négatifs sur les habitats et les espèces natives. Ces actions de prévention, d'information et de gestion concerneront notamment : • L'iguane commun (*Iguana iguana*) : une réflexion sera menée dans le but de trouver un moyen de neutraliser les individus sur place et empêcher l'introduction d'individus sur la RNN (inspection des bateaux) • Le poisson lion (*Pterois volitans*) • Les cocotiers présents notamment sur la plage d'accueil Une action spécifique sera dédiée au projet de dératisation des ilets (cf. IP N°2).
Indicateurs de Pression	• Impacts constatés des espèces introduites sur les espèces natives ou leurs habitats
Mise en œuvre 2025	**Iguane commun :** Du matériel de capture (lasso) est disponible sur la RNPT. Une carabine pour la mise à mort de l'Iguane commun a été acquise et est remisée dans nos locaux à La Désirade. Elle pourra être amenée à la RNPT en cas de besoin (attendre la modification de l'arrêté prefectoral relatif aux mesures de capture et de destruction des Iguanes communs pour être habilités aux mises à mort). Une arbalète acquise par l'OFB peut également être mise à disposition des agents formés au besoin. Les professionnels du tourisme sont incités à aborder le sujet de l'Iguane commun et à demander à leurs clients d'être vigilants. **Poisson lion :** Les poissons lions mis à mort le sont soit après un signalement fait par un usager, soit lors d'une prospection spécifique par les agents. Au total, 2 poissons lion ont été signalés par des visiteurs ou des prestataires et au moins 1 poisson lion a été capturé et mis à mort en décembre 2025. **Cocotiers :** Lors de l'élagage de la cocoteraie en aout 2025, 10 cocotiers ont été abbatus. Les morceaux de troncs ont été mis en andins sur site. Les feuilles et grappes de cocos ont été broyées et dispersées en sous bois.
Indicateurs de réalisation	• **Nombre d'interventions réalisées** = non quantifiées en 2025 • **Nombre d'espèces exotiques éliminées** = 1 poisson lion, 10 cocotiers abbatus
Prévisionnel 2026	- Développer des actions spécifiques pour prévenir l'introduction de l'Iguane commun sur la RNPT (mise en place d'une biosécurité depuis les ports de Saint-François) - Poursuivre la régulation des poissons lions - Poursuivre l'élagage et l'abattage des cocotiers

IP 2 Priorité 1	IP 2 : Maitriser ou éradiquer la population de rats
ENJEUX	• **Iguanes des Petites-Antilles / Scinques et lézards / Tortues marines / Ecosystèmes terrestres / Oiseaux**
OO. 1	• **Assurer une veille et réguler l'impact des espèces introduites**
Description	Cette action a pour but de **limiter voire d'éradiquer la population de rats des ilets**, principalement sur Terre de Bas où la fréquentation touristique est la plus importante. Cette espèce exotique envahissante a des impacts négatifs sur plusieurs espèces natives d'importance patrimoniale ainsi que sur les habitats (consommation de plantes et de fruits). La méthodologie employée dans le cadre de l'éradication des rats présents sur les ilets aura été au préalable définie et validée dans le cadre de l'action CS N°5.
Indicateurs de Pression	• Impacts de la prédation par les rats sur l'Iguane des Petites-Antilles, les scinques et autre petite herpétofaune, les tortues, les oiseaux
Indicateurs de réalisation	• **Nombre de campagnes d'éradication / an** = 4/4 en 2025 • **Nombre de rats capturés et éliminés** : 56
Mise en œuvre 2025	• 4 campagnes de limitation de la pression de rats ont été menées durant l'année 2025 : • Du 17/03 au 20/03 : 92 pièges, 3 nuits de captures, 27 captures • Du 22/06 au 25/06 : 92 pièges, 3 nuits de captures, 12 captures • Du 15/09 au 18/09 : 92 pièges, 3 nuits de captures, 17 captures • Du 23/12 au 25/12 : 92 pièges, 3 nuits de captures, 21 captures  *Nombre moyen de rats capturés par session, de 2017 à 2025* Les recommandations émises par Island Conservation en 2023, lors de l'étude de faisabilité de la dératisation, sont toujours mises en œuvre afin de réduire l'impact des Bernard l'Hermite et d'améliorer le taux de capture. Les pièges sont ainsi surélevés et fixés dans la végétation.
Prévisionnel 2026	- Poursuivre la mise en oeuvre des campagnes de limitation de la population de rats

IP 3 Priorité 1	IP 3 : Collecter et évacuer les déchets sur la réserve
ENJEUX	• **Iguanes des Petites-Antilles / Scinques et lézards / Tortues marines / Ecosystèmes terrestres / Oiseaux / Récifs coralliens & Herbiers**
OO. 3	• **Restaurer les milieux altérés ou pollués**
Description	La plupart des déchets recensés sur la réserve proviennent du large et s'échouent sur les plages des ilets. Cette action a pour objectif de mener des actions de nettoyage des milieux marins et terrestres, notamment de la plage d'accueil qui concentre l'essentiel de la fréquentation de la réserve, afin d'évacuer les déchets et de contribuer à la préservation des habitats et au maintien de l'attractivité du site. L'équipe de la réserve participera chaque année à la journée régionale de nettoyage des plages et des fonds marins organisée par l'école de la mer de Guadeloupe.
Indicateurs de Pression	• Présence de déchets sur la réserve :
Mise en œuvre 2025	Le nettoyage est réalisé par l'ensemble des agents appuyés par les bénévoles tout au long de l'année. La collecte des déchets est principalement réalisée sur le littoral des deux îlets, des campagnes de récupérations des engins de pêche fantôme peuvent également être programmées.  *Collecte de dechets sur le littoral de Terre de Bas © asso Titè*
Indicateurs de réalisation	• Nombre d'opérations de nettoyage organisées sur la réserve : tout au long de l'année
Prévisionnel 2026	- Mettre en place un outil pour quantifier le volume de déchets collectés - Mener une campagne de collecte des engins de pêche fantome - Acheter du matériel de transport (Hotte ou claie de portage ?)

4. Communication et pédagogie, création de supports de communication

CC 1 Priorité 1	CC 1 : Développer et diffuser les supports de communication sur la protection des écosystèmes marins, terrestres, et les salines
FCR/OLT	**FCR2 / OLT - Assurer les missions de communication, de sensibilisation et d'éducation à l'environnement**
FCR/ Obj. opé.	**FCR 2.1 - Poursuivre la diffusion d'outils de communication sur les objectifs de la RNN et son patrimoine naturel**
Description	Les gestionnaires **définiront les besoins en matière de supports de communication** à éditer ou implanter sur le site de la réserve afin d'informer et sensibiliser les publics (panneaux, flyers, affiches…). Cette action sera principalement réalisée par le biais de publications sur le site internet de la RNN des ilets de la Petite-Terre (cf action CC 4).
Indicateurs de réalisation	• Actualisation du site internet : régulière (chargée de mission vie associative) • Nombre de supports de communication disponibles : plaquettes d'informations pour faciliter les arrivées sur Petite Terre et sensibiliser à la protection de son patrimoine ; livrets scolaires.

Mise en œuvre 2025

Site internet : https://reservesdesiradepetiteterre.com/
Le site est régulièrement approvisionné avec les études réalisées sur la réserve. Les plaquettes d'informations et les livrets sont proposés et distribués sur place par le personnel de la Réserve.
La création des supports de communication se fait en interne.

- **Fréquentation annuelle du site internet**

Bilan annuel de la fréquentation du site internet : **12 588 utilisateurs** (16 903 en 2024)
7 099 utilisateurs actifs (réelle interaction) soit un taux d'engagement de 55.5%
36 441 vues (pages consultées)
Les pages les plus consultées par les visiteurs sont : la page de réservation des mouillages (5 095 visiteurs) avec une forte hausse pour certains des créneaux de réservation, la page boutique, la page d'information de l'Association Titè et la page sur l'éco volontariat
Plus de la moitié des visiteurs viennent de **Guadeloupe** (8 855 vues), suivie par les Etats-Unis (1 668 vues) et la Martinique (820 vues), avec quelques visiteurs internationaux.
Le site est surtout consulté sur mobile : 68.5%

- **Nombre de contenus mis en ligne / an sur le site internet**

5 rapports scientifiques, 19 articles, 2 rapports d'activités, 1 rapport technique EEDD et 2 rapports de stages ont été publiés sur le site des réserves.

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Publications sur le site	9	5	14	12	12	19	5	28	29

Depuis la création des pages Facebook, Instagram et LinkedIn, les actions et actualités de la réserves sont valorisées sur les réseaux sociaux et le site internet afin de toucher les différents publics.

Page Facebook

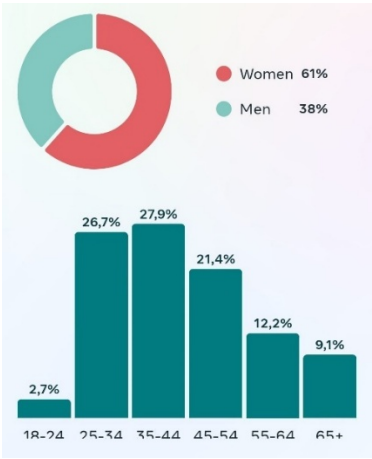
En mars 2022, à l'occasion de l'anniversaire des 20 ans de la cogestion ONF-Titè, un compte « Asso Titè » ainsi qu'une page Facebook « Réserves naturelles de Petite Terre et de La Désirade » ont été créés afin d'améliorer l'ancrage territorial de l'association et sa communication. Tous les articles publiés sur le compte Asso Titè sont systématiquement partagés sur la Page des réserves.

Les statistiques au 31/12/2024 sont les suivantes :

	2022	2023	2024
Page RN Petite Terre et La Désirade	349 abonnés 103 publications 175 mentions J'aime 1302 visites Couverture 17 774*	533 abonnés 209 posts 119 mentions J'aime 2500 visites Couverture 7 688*	623 abonnés 168 posts 34 00 visites Couverture 12 670*
	2025		
	EN COURS D'ACQUISITION		

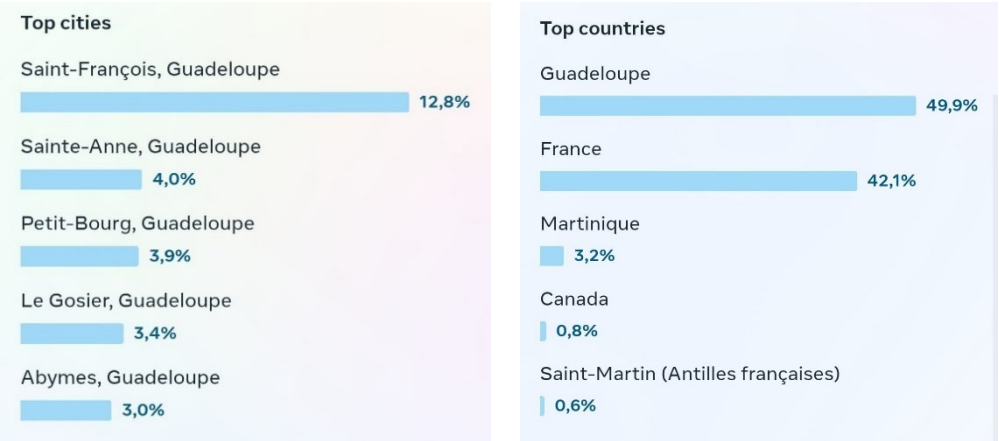
* La couverture désigne le nombre de personnes qui ont vu au moins une fois l'une des publications de la Page. Cet indicateur est une estimation.

Sur Facebook, l'audience est composée majoritairement de femmes et la tranche d'âge la plus représentée est les 25-54 ans.



Audience de la page Facebook des réserves par sexe et par tranche d'âge 31/12/24

L'analyse géographique de l'audience montre un bon état d'ancrage des réserves en France hexagonale et en Guadeloupe et plus précisément dans les communes de la Communauté d'Agglomération de La Riviera du Levant ainsi que Petit Bourg et Les Abymes.



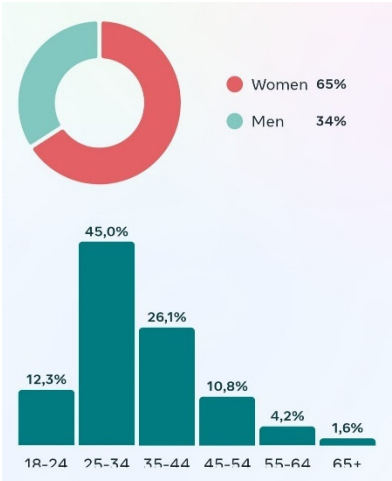
Audience de la page Facebook des réserves par secteur géographique au 31/12/24

Page Instagram

En janvier 2023, un compte Instagram rnn_ladesirade_petiteterre a été créé afin d'améliorer l'ancrage territorial de l'association et toucher un public plus jeune que celui de Facebook.
En 2024, puis en 2025 la page est alimentée en même temps que les autres réseaux sociaux et le site internet.

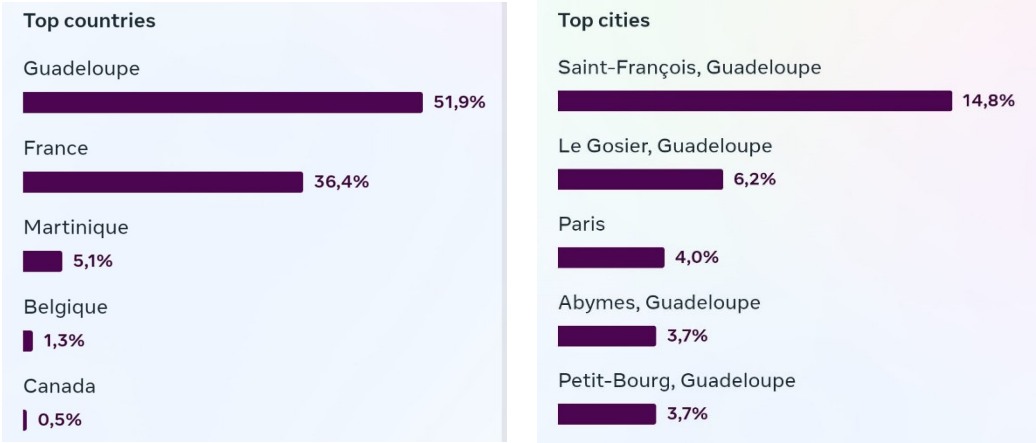
	2023	2024	2025
Followers	416	547	**EN COURS D'ACQUISITION**
Visite	1200	1 100	
Couverture	1600	2 900	
Relations		309	
Impression de post (nb de fois où les posts sont affichés)		54 987	

L'audience est composée majoritairement de femmes et la tranche d'âge la plus représentée est celle des 25-34 ans.



Audience de la page Instagram des réserves par sexe et par tranche d'âge au 31/12/24

L'analyse géographique de l'audience montre un bon état d'ancrage des réserves en France hexagonale et en Guadeloupe et plus précisément dans les communes de la Communauté d'Agglomération de La Riviera du Levant ainsi que Les Abymes.



Audience de la page Instagram des réserves par secteur géographique au 31/12/24

Page Youtube https://www.youtube.com/@ReservesNaturellesdeLaDesirade

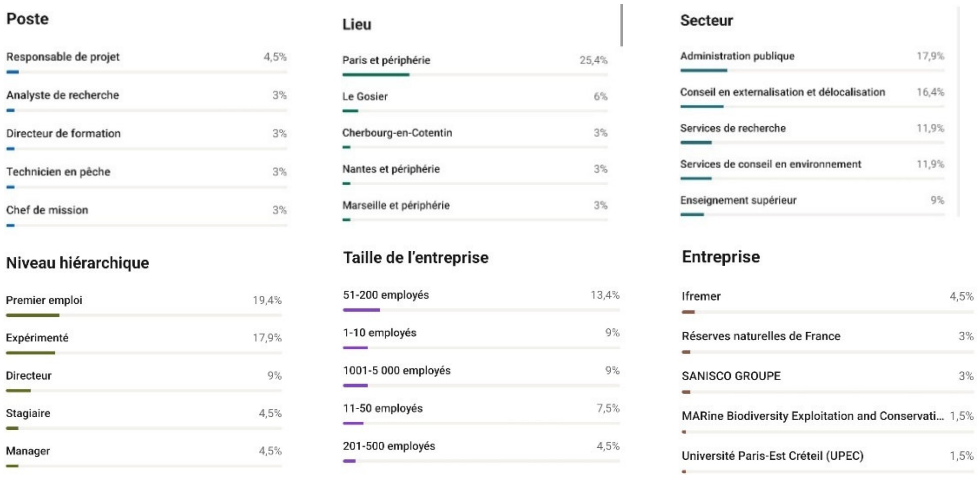
Une page Youtube a été créée le 31 juillet 2023. Elle permet d'héberger les vidéos portant sur la thématique des réserves, comme celle réalisée à l'occasion des 20 ans de cogestion.

	2023	2024	2025
Abonnés	28	31	35
Vidéos	1	3	8
Vues	312	812	491

Page Linkedin

En avril 2024, un compte Linkedin a été créé afin d'améliorer l'ancrage territorial des réserves et toucher un public plus professionnel.

	2024	2025
Abonnés	563	**EN COURS D'ACQUISITION**
Relations	309	
Impression de posts (nb d'affichage de posts)	54 987	



Données démographiques des abonnés Linkedin au 31/12/24

Récapitulatif du nombre de publications sur le site internet et les réseaux sociaux

Le nouveau site internet des réserves a été créé en 2017, suivi de l'ouverture des pages sur les réseaux sociaux : Facebook en mars 2022, Instagram en janvier 2023, Youtube en juillet 2023 et LinkedIn en avril 2024. Les publications sont systématiquement actualisées sur toutes ces plateformes, excepté Youtube, selon leur année de création.

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Post						53	59	63	19
Repost						38	98	67	14
Site	9	5	14	12	12	19	5	28	30

**les reposts sont les posts réalisés par d'autres pages, partenaires des réserves naturelles*

Newsletter

En janvier 2025, le premier numéro de la newsletter a été publié. Cette dernière a pour but d'informer trimestriellement, les éco volontaires, les partenaires, et les abonnés des réseaux sociaux des actions et de l'actualité des réserves de La Désirade et des Îlets de Petite Terre.



Janvier 2025 *Avril 2025*



Juillet 2025 *Octobre 2025*

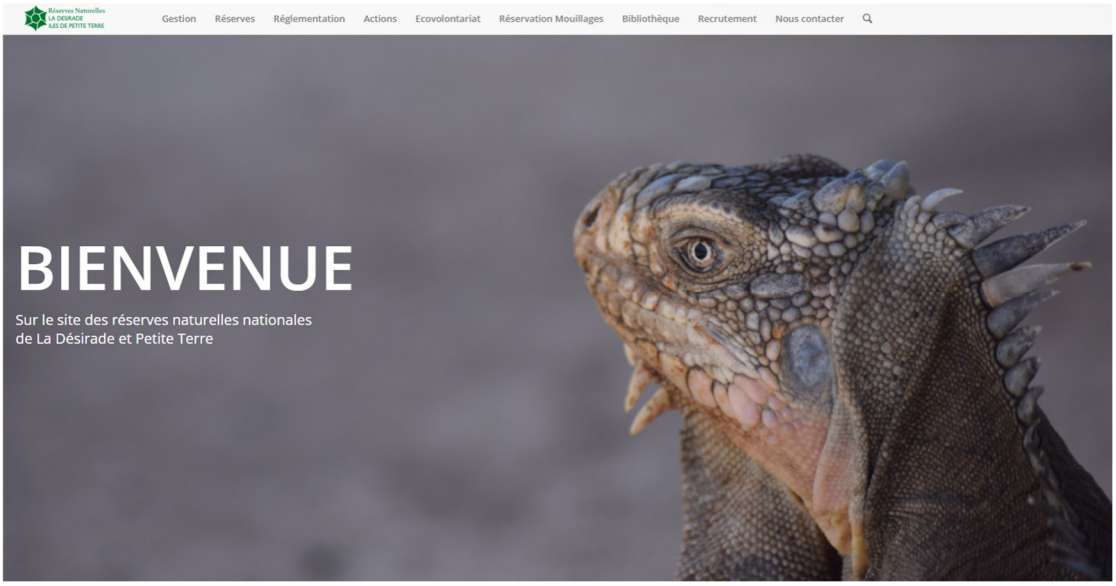
Prévisionnel 2026	- Actualiser le site internet, la page Facebook, la page Instagram, la page Youtube et le compte Linkedin - Poursuivre la publication régulière de la newsletter

CC 2 Priorité 2	CC 2 : Développer et diffuser les supports de communication sur les risques potentiels liés à la réserve
FCR/OLT	**FCR2 / OLT - Assurer les missions de communication, de sensibilisation et d'éducation à l'environnement**
FCR/ Obj. opé.	**FCR 2.1 - Poursuivre la diffusion d'outils de communication sur les objectifs de la RNN et son patrimoine naturel**
Description	Il s'agira **d'actualiser les supports d'information existants ou d'en développer de nouveaux afin d'informer les publics** sur les comportements à adapter aux risques potentiels identifiés sur la réserve afin de prévenir les incidents/accidents (présence de falaises, risque de brûlures par la sève des mancenilliers, risques potentiels liés à la présence de requins, de poissons-lion ou de raies…). Cette action sera principalement réalisée par le biais de publications sur le site internet de la RNN des ilets de la Petite-Terre (cf action CC 4).
Indicateurs de réalisation	• **Actualisation du site internet** : régulière. • **Nombre de supports de communication disponibles** Les informations liées aux risques potentiels sur la réserve sont consultables sur place grâce aux panneaux déjà présents ou sur le site des réserves.
Mise en œuvre 2025	Diffusion du livret de découverte de la RNN de Petite Terre comportant des informations sur la faune et la flore locale, la réglementation et l'histoire de Petite Terre.
Prévisionnel 2026	- Actualiser le site internet, la page Facebook, la page Instagram et la page Youtube et le compte Linkedin - Diffuser la newsletter

CC 3 Priorité 2	CC 3 : Actualiser le site internet de la RNN
FCR/OLT	**FCR2 / OLT - Assurer les missions de communication, de sensibilisation et d'éducation à l'environnement**
FCR/ Obj. opé.	**FCR 2.1 - Poursuivre la diffusion d'outils de communication sur les objectifs de la RNN et son patrimoine naturel**
Description	Il s'agira **d'actualiser régulièrement les informations sur les actions réalisées dans la réserve sur le site internet des Réserves Naturelles de La Désirade et des iles de Petite Terre :** https://reservesdesiradepetiteterre.com/
Indicateurs de réalisation	● **Fréquentation annuelle du site internet** Bilan annuel de la fréquentation du site internet : **12 588 utilisateurs** (16 903 en 2024) 7 099 utilisateurs actifs (réelle interaction) soit un taux d'engagement de 55.5% 36 441 vues (nb de pages consultées) Plus de la moitié des visiteurs viennent de **Guadeloupe** (8 855 vues), suivie par les Etats-Unis (1 668 vues) et la Martinique (820 vues), avec quelques visiteurs internationaux. Le site est surtout consulté sur mobile : 68.5% Les pages les plus consultées par les visiteurs sont : - La page de réservation des mouillages (5 095 visites) - La page réservations 9h-16h - La page boutique - La page du panier - La page des commandes ● **Nombre de contenus mis en ligne / an sur le site internet** 5 rapports scientifiques, 19 articles, 2 rapports d'activités, 1 rapport technique EEDD et 2 rapports de stages ont été publiés sur le site des réserves.

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Publications sur le site	9	5	14	12	12	19	5	28	29

Depuis la création des pages Facebook et Instagram, les actions et actualités de la réserves sont valorisées préférentiellement sur ces réseaux sociaux.



Interface du site internet des réserves

Mise en œuvre 2025	Le site internet constitue un support de communication et de diffusion de l'information sur la réglementation, les actions de gestion et de suivis scientifiques ainsi que sur les enjeux de l'espace naturel protégé. De nombreux documents sont en consultation libre et téléchargeables sur le site : réglementation, description de la réserve, actions, articles, informations sur le volontariat, plan de gestion, réservation des mouillages, bibliothèque. La chargée de mission vie associative gère le site en lien avec le chargé de mission biodiversité (VSC ONF). Elle met régulièrement en ligne les articles sur les actions et actualités de la réserve. Tous les agents participent à la rédaction des articles. En 2024, un important travail de mise à jour du site a été réalisé.
Prévisionnel 2026	- Actualiser le site internet - Faire évoluer le module de réservation pour mieux encadrer les activités de location de coque nue

CC 5 Priorité 2	CC 5 : Communiquer sur les enjeux et missions de la RNN dans les médias
FCR/OLT	**FCR2 / OLT - Assurer les missions de communication, de sensibilisation et d'éducation à l'environnement**
FCR/ Obj. opé.	**FCR 2.1 - Poursuivre la diffusion d'outils de communication sur les objectifs de la RNN et son patrimoine naturel**
Description	Cette action a pour but **de faire connaître la réserve, de communiquer et sensibiliser les publics sur les objectifs et les actions réalisées dans la réserve** par le biais de différents médias : publication d'articles dans la presse locale, régionale et internationale, participation à des émissions de radios ou des reportages télévisuels. Ces moyens de communication permettent de toucher un large public et de faire prendre conscience à la population locale et nationale de la valeur du patrimoine naturel de la réserve. Cette action comprend également le temps agents consacré à l'étude des demandes de dérogation à l'Arrêté préfectoral fixant les sociétés commerciales à exercer une activité dans la RNPT.
Indicateurs de réalisation	• **Nombre d'articles parus dans la presse** : 7 article • **Nombre d'émissions de radio ou de reportages TV** : 6 émissions télé / radio
Mise en œuvre 2025	La communication se concentre principalement sur la réponse aux sollicitations externes qui portent majoritairement sur le patrimoine de la réserve naturelle des îlets de Petite Terre. Dans un contexte de pression touristique croissante, nous actions de communication privilégient les thématiques de protection, de gestion du site et de sensibilisation. Une attention particulière est également portée à la valorisation du patrimoine géologique de La Désirade, encore insuffisamment reconnu. Malgré les préconnisations données et l'encadrement fait par les gestionnaires, les reportages ne diffusent que rarement le message souhaité. Les gestionnaires souhaitent orienter autant que possible les reportages sur La Désirade. **Revue de presse** : • Nombre d'articles parus dans la presse : 7 articles - 01/02/25 France Antilles : Un projet Erasmus sous le signe de l'olymisme - 20/02/25 France Antilles : A la découverte de l'association Titè - 03/25 France Antilles : La Désirade - Les richesses de l'île sont sous haute surveillance - 15/05/25 France Antilles : Une tortues blessée, amputée pour être sauvée - 25/06/25 Guadeloupe la 1ère : Réchauffement des eaux en Guadeloupe : une mission scientifique utilise les cables télécoms pour surveiller la température des fonds marins - 08/09/25 France Antilles : Guadeloupe : une armée de chiens renifleurs pour sauver l'iguane endémique de l'invasion 08/09/26 RCI : Pour préserver l'iguane péyi, des chiens dressés à la recherche des œufs d'iguanes rayés - 20/09/25 France Antilles : Quand les aires éducatives se rencontrent, élèves et nature deviennent partenaires • Nombre d'émissions de radio ou de reportages TV : 6 émissions - 03/25 : reportage EWAG - 17/04/25 : Canal10 Le Focus / La biodiversité en action – interview de Raoul Lebrave - 22/04/25 : France 2 - En Guadeloupe, l'île de la Désirade est un refuge pour la faune sauvage - 06/25 : Guadeloupe la 1ère : Petite Terre -La biodiversité en exercice scolaire - 08/09/25 Guadeloupe la 1ère : Journée internationale de l'iguane - 08/09/25 RCI : Journée internationale de l'iguane


20 • FRANCE-ANTILLES GUADELOUPE • JEUDI 20 FÉVRIER 2025

ENVIRONNEMENT

À la découverte de l'association Titè

L'association désiradienne Titè à été créée en 2002 pour la protection des territoires désiradiens (La Désirade et Petite Terre).

Par Joanne BLANC

L'association Titè et l'ONF (Office national des forêts) sont les co-gestionnaires des réserves naturelles de Petite Terre et La Désirade. Ensemble, ils assurent la gestion des réserves, la protection des sites qui les composent ainsi que l'information et la sensibilisation du public.

Un territoire hors du commun

Iguanes et cactus sont des stars

Les îlets de Petite Terre, un autre monde

Les requins de Petite Terre

L'association Titè en action

La réserve naturelle de Petite Terre regorge de merveilles à protéger.

L'équipe de l'association et son rôle

L'île de La Désirade est une source de biodiversité très riche.

De nombreux oiseaux marins côtoient les deux réserves.

JEUDI 20 FÉVRIER 2025 • FRANCE-ANTILLES GUADELOUPE • 21

ENVIRONNEMENT

La réserve naturelle de Petite Terre

Les îles de Petite Terre sont une source de biodiversité très riche.

La réserve naturelle de La Désirade

Iguana delicatissima est une espèce protégée de La Désirade.

ILS ONT DIT...

Sarah Sellier, chargée de mission vie associative au sein de l'association Titè

Léa Sebesi, chargée de mission scientifique et technique

Jean Claude Lalanne, garde chef de l'association Titè

Article du France Antilles du 20/02/25 « A la découverte de l'association Titè »


LES ÎLES DU SUD

LA DÉSIRADE

Les richesses de l'île sont sous haute surveillance

L'association Titè et l'ONF (Office national des forêts) sont les co-gestionnaires des réserves naturelles de Petite Terre et de La Désirade. Ils assurent la gestion des réserves, la protection des sites qui les composent ainsi que l'information et la sensibilisation du public.

Par Joanne BLANC

Entre plages de sable blanc et territoires sauvages, les paysages de La Désirade sont des milieux privilégiés pour la ponte des tortues et de certains oiseaux marins. Cependant, les pressions climatiques impactent considérablement les pontes de tortues marines, et pas seulement.

• Les iguanes et les cactus y sont des stars

L'Iguane des Petites Antilles, Iguana delicatissima de son nom latin, est un reptile endémique des Petites Antilles. La réserve des îlets de Petite Terre abrite probablement la seconde population la plus importante après celle de la Dominique. On en trouve également une forte concentration sur l'île de La Désirade. Cette espèce est menacée et classée en danger (EN) sur la liste rouge de l'UICN (union internationale pour la conservation de la nature). Un plan national d'action (PNA) met en place différentes actions pour protéger le protéger. Il est en concurrence avec l'iguane rayé, que l'on retrouve aujourd'hui partout en Guadeloupe. « Pour la protection et la préservation de notre iguane endémique, il est très important que vous en informiez l'association Titè si un iguane rayé était observé à La Désirade ou à Petite Terre », alerte Sarah Sellier, chargée de mission vie associative au sein de l'association.

• Rakét et cierges

La réserve naturelle de Désirade et les terrains avoisinants sont des milieux secs propices à plusieurs espèces de cactacées : Rakét et cierges. Le Tête à l'anglais ou Melocactus intortus est un cactus protégé qui se développe principalement sur les pentes rocheuses et les falaises de la réserve à caractère géologique. Des actions sont menées par l'équipe des réserves pour le protéger.

Pour plus d'informations : https://reservesdesiradepetiteterre.com/education-a-lenvironnement-2/

L'île de La Désirade est une source de biodiversité très riche.

Avec leurs aires de dinosaures, les iguanes protégent vaillamment leur territoire.

L'association Titè en action

Depuis la création de la réserve naturelle de Petite Terre en 1998, l'équipe de l'association Titè propose des animations à des publics variés pour faire découvrir la biodiversité exceptionnelle de La Désirade et ses îlets. Récemment, les gestionnaires ont bénéficié de subventions complémentaires pour structurer et professionnaliser leur offre d'animation pédagogique. L'association est référente d'un projet d'ATE (aire terrestre éducative) qui a été initié en 2022 avec les élèves de CM1-CM2 et de 6e de l'école de Beauséjour et du collège Maryse Condé de La Désirade. Des projets pédagogiques à destination de tous les scolaires de La Désirade et de quatre classes en Guadeloupe ont été mis en place cette année, grâce à une subvention TeMeUm[1] initiée par l'OFB (Office français de la biodiversité). Devenue prioritaire pour les gestionnaires d'espaces naturels comme pour le ministère de l'Éducation nationale, l'éducation à l'environnement vers un développement durable est incontournable. L'association Titè souhaite informer et sensibiliser les différents publics pour que chacun s'approprie les enjeux liés à ces espaces protégés et dispose des moyens d'agir à son échelle. Les scolaires, acteurs du territoire de demain sont les premiers destinataires de ce projet. Dernièrement, l'association a même inauguré la parution de sa nouvelle newsletter. Cette version 2.0 des actions de l'association permet à tout un chacun de la suivre dans ses diverses missions.

[1] Programme pour la biodiversité des Terres et Mers Ultramarines

Les îlets de Petite Terre, un autre monde

Les îlets de Petite Terre sont majoritairement bordés de récifs frangeants[1]. La principale zone où se trouvent les récifs coralliens est celle fermant le lagon à l'est du chenal séparant les deux îles. Le récif frangeant situé le long de Terre de Haut possède la communauté récifale la plus diversifiée. On y trouve principalement des coraux « cerveaux » et du corail « corne d'élan ». Les fonds du lagon sont constitués d'une dalle rocheuse à fort recouvrement d'algues brunes avec la présence d'éponges, de gorgones et de quelques espèces de coraux. En arrière du front du récif, le lagon est sableux et parsemé de colonies coralliennes. Malgré leur importance écologique et économique, les récifs coralliens sont de plus en plus menacés par des pressions naturelles et anthropiques, notamment l'hyper sédimentation, la pollution et le changement climatique. Trois types d'herbiers se côtoient dans le lagon. L'herbe à tortue située à proximité du récif frangeant, l'herbe à lamantin et Halodule beaudetti. Il n'est pas rare de rencontrer des tortues vertes qui recherchent les feuilles fraîches de Thalassia testudinum (herbe à tortue), des oursins noirs et blancs se nourrissant également de cet herbier ainsi que des épiphytes et des lambis, des gastéropodes, et encore des brouteurs assez fréquents.

[1] Type de récif qui est directement relié à la terre. Le corail s'établit dans les eaux peu profondes entourant les terres produites par des éruptions volcaniques sous-marines ou par l'action tectonique dans des milieux marins propices à la croissance du corail.

Les requins de Petite Terre

À Petite Terre on peut se retrouver nez à nez avec un requin. De l'espèce des requins dormeurs ou vache de mer et des requins citrons, ces animaux sont l'une des principales attractions touristiques du territoire. Cependant, il existe une règlementation très claire sur l'observation de ces poissons. Il est primordial de les respecter. En étant attentif, il est également possible de voir, enfouis sous le sable, la raie Pastenague ou raie américaine. Quelques raies léopards ou anges de mer reconnaissables par leurs taches blanches peuvent aussi être aperçues.

L'île la plus vieille de la Caraïbe

La Désirade est reconnue comme étant l'un des sites géologique les plus remarquables de Guadeloupe. Toutes les études successives ont démontré l'ancienneté du complexe volcanique de base de La Désirade, le plus ancien connu à ce jour pour les Petites Antilles. Elle est l'île la plus vielle de la Caraïbe. Elle date de l'époque des dinosaures, il y a 150 millions d'années. On y trouve des roches qui témoignent de la mise en place de la plaque Caraïbe. L'île se caractérise par quatre unités, le massif acide du centre (diorites et trondhjémites), les coulées de basalte en coussin (pillow lavas) et radiolarites, le socle parcouru de dykes et enfin la couverture calcaire.

Article du France Antilles de 03/25 « La Désirade – Les richesses de l'île sont sous haute surveillance »

Prévisionnel 2026	- Elaborer un cahier des charges pour encadrer les demandes de tournage - Rédiger des communiqués de presse et inviter les journalistes à participer aux manifestations organisées par les gestionnaires

CC 7	CC 7 : Assurer la valorisation et la diffusion des études scientifiques et techniques réalisées sur la RNN
Priorité 1	
FCR/OLT	**FCR4 / OLT Améliorer les connaissances sur le patrimoine naturel et culturel et le fonctionnement des écosystèmes**
FCR/Obj. opé.	**FCR 4.1 - Faire de la RNN un laboratoire in situ pour renforcer les connaissances scientifiques sur le patrimoine naturel**
Description	Les résultats des études scientifiques seront valorisés par le biais de publication de rapports et d'articles (site internet, presse) et la production de supports de communication (posters, affiches…). Ces publications seront complétées par des expositions et animations permettant de présenter ces résultats aux scolaires et au grand public et par la participation des agents à des séminaires et conférences scientifiques. Les études scientifiques et les rapports seront mis à la disposition du public sur le site internet de la réserve. L'ensemble des données recueillies seront archivées dans les locaux de l'ONF et de l'association TiTè, ces informations permettront également d'enrichir les bases de données naturalistes régionales et nationales.
Indicateurs de réalisation	• **Nombre de rapports ou articles publiés :** En 2025, 9 rapports et 15 articles ont été publiés sur le site des réserves. • **Nombre de supports de communications créés ou publiés** : 4 • **Participation à des colloques ou manifestations** : 1
Mise en œuvre 2025	• **Rapports et articles publiés** Les rapports scientifiques et techniques sont rédigés par les chargés de mission et valorisés sur le site internet. 6 rapports scientifiques, 19 articles, 2 rapports d'activités et 1 rapport technique EEDD ont été publiés sur le site des réserves. • **Supports de communication créés et publiés** L'année 2025 fut l'année de création de la newsletter trimestrielle des réserves, ainsi 4 numéros ont été créé puis publié au cours de l'année.








Janvier 2025 *Avril 2025*








Juillet 2025 *Octobre 2025*

- **Seminaire de lancement du Projet Natur'Adapt**

L'équipe de RNF et les gestionnaires de réserves ultramarines se sont réunis à Dijon du 10 au 13 février 2025 pour le séminaire de lancement du projet Natur'Adapt dans les Outre-mer. Au programme : 3 jours d'échanges, d'ateliers collaboratifs et de mobilisation pour adapter les réserves naturelles de Guadeloupe, Guyane, Mayotte et la Réunion au changement climatique et structurer des solutions durables pour la biodiversité.



Fresque du climat



Equipe RNF et représentants des réserves ultra-marines

5. Prestations d'accueil et d'animation

PA 1 Priorité 1	PA 1 : Coordonner la formation des prestataires pour l'encadrement des passagers
FCR/OLT	**FCR1 - Veiller au respect de la réglementation et à une pratique des activités humaines compatible avec les objectifs de la RNN**
FCR/ Obj. opé.	**FCR 1.3 Informer et sensibiliser les publics et les sociétés commerciales sur la réglementation de la RNN**
Description	Les prestataires commerciaux autorisés à exercer leurs activités dans la réserve **seront sensibilisés chaque année à la réglementation de la réserve, aux règles de bonnes pratiques ainsi qu'au patrimoine naturel de l'espace protégé**. Cette formation permettra aux opérateurs commerciaux de disposer de tous les éléments pour informer leurs clients sur les objectifs et la réglementation de la réserve.
Indicateurs de réalisation	• **Nombre de réunions d'information réalisées par les gestionnaires** : 2 • **Nombre de participants présents (prestataire, skipper, hôtesse)** : 17
Mise en œuvre 2025	Voir SP6 Nombre de journées de formations : • **Formation initiale obligatoire** avant le début de l'activité : **3 demi-journées de formation** animée par la chargée de mission vie associative à Montebello - 18 février 2025 : **3 nouveaux marins / skippers formés** - 24 juillet 2025 : **5 nouveaux marins / skippers formés** - 6 novembre 2025 : **5 nouveaux marins / skippers formés**
Prévisionnel 2026	- Poursuivre les formations initiales pour les nouveaux entrants et les formations plus approfondies sur le terrain à Petite Terre pour permettre la montée en compétence des marins

PA 2 Priorité 3	PA 2 : Poursuivre les interventions pédagogiques en milieu scolaire et sur le site de la réserve
FCR/OLT	• **Assurer les missions de communication, de sensibilisation et d'éducation à l'environnement**
FCR 2.3	• **Poursuivre les actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et renforcer le lien avec les publics**
Description	Il s'agira de réaliser des interventions pédagogiques d'éducation et de sensibilisation à l'environnement en milieu scolaire afin de sensibiliser les élèves au patrimoine naturel et aux objectifs de la réserve. Des sorties de découverte sur la réserve pourront être organisées en partenariat avec les établissements scolaires. Ces interventions se feront dans le cadre d'un projet pédagogique mis en place par les enseignants.
Indicateurs de réalisation	**Bilan annuel des interventions** <u>Animations scolaires ponctuelles</u> • **Nombre d'interventions pédagogiques / an :** 7 animations à destination des établissements scolaires de Guadeloupe (2 écoles primaires, 1 lycée, 1 BTS) ; soit 3 interventions en classe et 4 sorties à Petite Terre. • **Nombre de classe ou d'élèves sensibilisés :** 197 élèves sensibilisés <u>Projets pédagogiques scolaires</u> *** Les données présentées concernent les projets pédagogiques scolaires menés au cours de l'année scolaire 2024-2025* • **Nombre de projets pédagogiques** : 15 projets à destination des élèves d'élémentaires et des collégiens de La Désirade ainsi que des scolaires de Guadeloupe, **financés dans le cadre de l'appel à projets TeMeUm de l'OFB** : - **9 projets de 4 séances** chacun pour les classes de TPS-PS, MS, GS, CP, CE1, CE2, 5ème, 4ème et 3ème - **1 projet d'Aire Terrestre Éducative** pour les classes de CM1-CM2 et 6ème (42 élèves) à raison de 10 séances sur l'année scolaire 2024-2025 - **2 projets** pour découvrir la réserve naturelle géologique avec les 1ère du Lycée Faustin Fleret et les écodélégués du Collège Saint John Perse - **2 projets** pour découvrir la réserve naturelle des îlets de Petite Terre avec les CM1 de l'école de Calvaire et les CM2 de l'école Turenne Thénard - **1 projet** pour découvrir la réserve naturelle des îlets de Petite Terre avec une classe du Collège Saint John Perse, **financé par l'ARBIG** • **Nombre d'interventions pédagogiques** : 62 • **Nombre de classe ou d'élèves sensibilisés :** 15 classes / 300 élèves sensibilisés <u>Projets hors temps scolaire</u> • **Nombre de projet pédagogique :** 1 projet avec l'OMCS & le SPRAID de La Désirade • **Nombre d'interventions pédagogiques** : 5 séances sur l'année scolaire 2024-2025 dont 3 séances en 2025 • **Nombre de classe ou d'élèves sensibilisés :** 71 enfants sensibilisés

Interventions scolaires

- **Animations ponctuelles avec les établissements scolaires de Guadeloupe**

7 animations à destination des établissements scolaires de Guadeloupe (2 écoles primaires, 1 lycée, 1 BTS) ; soit 3 interventions en classe et 4 sorties à Petite Terre.



Visite de la RNPT avec les CM2 de l'école primaire de Calvaire – 09/05/2025 © asso Titè



Découverte des jeux de scoiété spéciale réserves avec l'école élémentaire Christophe PROTO – 15/04/2025 © asso Titè

- **Projets pédagogiques avec les établissements scolaires de La Désirade**

Depuis 2023, tous les élèves des établissements scolaires de La Désirade, de la Toute Petite Section (TPS) à la 3ème, participent à un projet d'éducation à l'environnement en 4 séances : 3 interventions en salle et une visite de terrain.

Mise en œuvre 2025

Un projet spécifique a été construit avec l'enseignant référent de chaque classe : choix des thématiques, lien avec les programmes d'enseignements, définition du calendrier, contenu des séances, approche pédagogique, etc.

Une continuité pédagogique est ainsi prévue entre les classes afin de permettre aux jeunes désiradiens d'aborder l'ensemble des thématiques liées aux réserves au cours de leur cursus scolaire. Ce fonctionnement, qui a vocation à être pérennisé, a été reconduit pour l'année scolaire 2024-2025 et financé dans le cadre de l'appel à projet TeMeUm porté par l'OFB.

En plus des projets avec les établissements scolaires de La Désirade, 4 classes de Guadeloupe ont bénéficié de ces financements pour des projets en 4 séances (3 interventions en classe et 1 intervention sur le terrain) : les 1ères du Lycée Faustin Fleuret, les éco délégués du Collège Saint John Perse, les CM1 de l'école de Calvaire et les CM2 de l'école Turenne Thenard.



Visite RNPT avec les 5ème de La Désirade © asso Titè



Séance sur les cétacés à l'ancienne station météo avec les GS © asso Titè



Dessins de baleine à bosse des élèves de CP de La Désirade © asso Titè



Interventions sur la flore emblématique de l'île avec les CE2/CM1 © asso Titè

- **Aire Terrestre Éducative de La Désirade**

En 2022, un projet d'aire éducative a été initié avec les élèves de cycle 3 (CM1-CM2 et 6ème) de La Désirade.
En 2023-2024, après avoir exploré plusieurs sites, les 26 élèves impliqués ont choisi le lieu de leur aire terrestre éducative ; il s'agit de la saline du bourg. Le projet s'est poursuivi en 2024-2025 avec 42 élèves.

Bilan des séances pour l'année 2025 :

- **4 séances en 2024 pour l'année scolaire 2024-2025 (42 élèves)** : Au programme, passation au premier Conseil de la Terre, création d'un logo, d'un t-shirt, inventaires oiseaux et demande de gestion, échanges, nettoyage par la suite
- **5 séances en 2025 pour l'année scolaire 2025-2026 (32 élèves)** : inventaire de la flore avec Mike Hélion, des insectes avec Laurent Malglaive et les paramètres physico-chimiques avec Jérémy Delolme et Carl Converty du Conservatoire des Espaces Naturels de la Guadeloupe. Il y a aussi eu un nettoyage de la saline avec l'aide des riverains, de la commune de Désirade, de bénévoles de l'association Titè et Corinne et Franck de l'association Clean my Island pour en apprendre plus sur la valorisation des déchets.



Inventaire des oiseaux avec Anthony Levesque et les élèves de l'ATE © asso Titè



Conseil de Terre avec le maire de La Désirade Loïc TONTON © asso Titè

<u>Intervention hors temps scolaire</u>

- **Animations avec l'OMCS et le SPRAID à La Désirade**

Un projet a été mis en place avec le service animation de la commune de La Désirade (OMCS) et le SPRAID en 2023-2024. Tout au long de l'année scolaire, la chargée de mission vie associative a animé 8 séances, à raison d'un mercredi par mois. Divers thèmes ont été abordés tels que les tortues marines, l'iguane des petites Antilles, les cétacés, la laisse de mer, les oiseaux des salines ou encore la géologie.

Le projet a été reconduit pour l'année scolaire 2024-2025 autour de la thématique des déchets. L'objectif est d'aborder le sujet de la pollution, de sensibiliser aux écogestes et au tri sélectif, de participer à une action écocitoyenne en réalisant un nettoyage de plage et de construire un bac à marée.

Il a également été reconduit pour l'année scolaire 2025-2026 autour de la thématique de la flore. L'objectif été d'aborder les différentes plantes emblématiques de l'île et de la Caraïbes en général.

Bilan des interventions pour l'année 2025 :

- 3 séances pour l'année scolaire 2024-2025 : 44 enfants sensibilisés
- 1 séances pour l'année scolaire 2025-2026 : 22 enfants sensibilisés



Séance sur la géologie avec l'OMCS et le SPRAID © asso Titè



Séance bilan avec l'OMCS et le SPRAID © asso Titè

Au total, ce sont 571 enfants et leurs encadrants qui ont été sensibilisés aux enjeux des réserves naturelles de La Désirade et Petite Terre en 2025.

Prévisionnel 2026	- Poursuivre les actions avec les établissements scolaires de La Désirade (priorité 1) et de la Guadeloupe (priorité 2) - Poursuivre les recherches de financements pour pérenniser les projets pédagogiques - Associer d'avantage les équipes aux différentes interventions

PA 3	PA 3 Diffuser et développer les documents pédagogiques à destination des scolaires
Priorité 3	
FCR	**FCR2 / OLT - Assurer les missions de communication, de sensibilisation et d'éducation à l'environnement**
FCR / Obj. opé.	**FCR 2.3 - Poursuivre les actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et renforcer le lien avec les publics**
Description	Les gestionnaires de la réserve diffuseront les cahiers d'activités imprimés (4 niveaux scolaires de la petite section de maternelle au CM2) et développeront des cahiers destinés au niveau collège.
Indicateurs de réalisation	• **Nombre de supports pédagogiques disponibles**
Mise en œuvre 2025	**Création de nouveaux outils pédagogiques :** En 2025, le jeux du skyjo a été créé en represantant les animaux emblématiques de la réserve et ceux qui y sont nuisibles.  *Jeux du Skyjo © RNN*
Prévisionnel 2026	- Poursuivre le développement des supports pédagogiques - Rechercher des financements pour l'impression des outils - Rechercher des financements pour la création d'un guide

PA 4 Priorité 2	PA 4 : Poursuivre les interventions auprès du public adulte et des associations
PA 5 Priorité 3	PA 5 : Participer aux manifestations locales
FCR/OLT	**FCR2 / OLT - Assurer les missions de communication, de sensibilisation et d'éducation à l'environnement** **FCR 5 / OLT – Renforcer l'ancrage territorial et régional de la RNN**
FCR/Obj. opé.	**FCR 2.3 - Poursuivre les actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et renforcer le lien avec les publics** **FCR 5.1 – Renforcer l'intégration locale de la RNN**
Description	Les gestionnaires de la réserve organiseront des évènements et participeront à des manifestations (cf . PA6) afin de sensibiliser les publics aux enjeux et règlementation de la réserve naturelle. Des visites sur le site de la réserve pourront être organisées. Les gardes assureront une communication permanente avec les visiteurs présents sur le site de la réserve. La présence de la réserve naturelle aux différentes manifestations locales autour de la mer et de l'environnement sera poursuivie (stands et animations). Cette action contribue à renforcer les liens avec la population locale ainsi que l'ancrage territoriale de la réserve.
Indicateurs de réalisation	• **Bilan annuel des interventions :** 6 visites et 5 stands à destination du grand public • **Nombre de personnes sensibilisées : 1 165** (1888 en 2024) - 518 adultes et 647 enfants
Mise en œuvre 2025	Durant l'année 2025, les gestionnaires ont participé à de nombreuses animations à destination du grand public. Les interventions sont coordonnées par la chargée de mission vie associative et réalisées par l'ensemble des agents avec le précieux soutien des écovolontaires de l'association Titè. • **Les stands** La Fête à kabrit, la journée de l'iguane, le forum des associations, la Semaine de l'environnement et la Fête de la Science sont des évènements majeurs qui permettent de toucher divers publics et un grand nombre de personnes : **810 personnes sensibilisées** (225 adultes et 585 enfants)



Stand de la fête à kabrit © asso Titè



Stand de la journée de l'iguane à la gare maritime de Saint-François © asso Titè





Stand du forum des associations à La Désirade © asso Titè



Stand de la Semaine de l'environnement à Destreland © association Titè



Stand de la Fête de la Science au lycée Coeffin © association Titè

Au total, ce sont près de **1 165 personnes qui ont été sensibilisées par les agents et les écovolontaires** aux enjeux des réserves naturelles de Petite Terre et La Désirade en 2025.

- **Visites guidées de la réserve géologique / « RDV du carbet »**

En 2023, un partenariat a été initié entre l'Office de tourisme de la Riviera du Levant et l'association Titè afin de proposer 30 visites guidées de la réserve géologique pour la saison touristique 2023-2024.

- Entre octobre et décembre 2023, sur les 6 visites programmées, 2 visites ont été annulées pour cause de mauvais temps (Tammy) et 4 ont été réalisées pour un total de **12 participants** (touristes).
- En 2024, seules 5 visites (sur les 25 programmées) ont été réalisées faute d'inscription suffisante. **27 personnes** ont été sensibilisées.

Cette faible participation nous a poussé à revoir le format des visites. En 2024, nous avons testé la formule « RDV du Carbet » à l'occasion de la Fête à kabrit et de la Fête de Baie Mahault, **87 personnes** ont été sensibilisées.

Pour la saison touristique 2024-2025 nous avons donc choisi de privilégier les « RDV du carbet » sous la forme d'une permanence, assurée tous les vendredis de 10h à 12h, au niveau du carbet « iguane » qui se situe à l'entrée de la réserve de La Désirade. Ce site est un passage obligé des opérateurs effectuant les visites de l'île en mini bus.

Le « RDV du carbet » réalisé fin décembre 2024 a permis de sensibiliser **30 personnes**.

Pour l'année 2025, les « RDV du carbet » ont été maintenu sous le même format et ont permis de sensibiliser **260 personnes** dont 24 enfants.



RDV du carbet – mars 2025 © asso Titè



RDV du carbet - août 2025 © asso Titè

- **Projet « Sentinelles de la mer » - Mon École Ma Baleine**

Le partenariat mis en place en 2023 avec l'association Mon École Ma Baleine dans le cadre du projet « Sentinelles de la mer » s'est poursuivi en 2024 et en 2025. Cette opération a pour but de faire connaitre les cétacés, sensibiliser le public (locaux et touristes) et recenser les baleines.

En 2025, la chargée de mission vie associative a ainsi participé à 9 séances d'observation des baleines depuis la station météo de La Désirade.



Sentinelle de la Mer à La Désirade
© Mon École Ma Baleine



Sentinelle de la Mer à La Désirade
© Mon École Ma Baleine

- **Formation initiale à destination des bénévoles**

Depuis 2022, l'association Titè à mis en place des formations intiales à l'attention des nouveaux adhérents. Ces formations ont pour objectifs de présenter les réserves, la gouvernance, les enjeux de gestion et les missions des gardes. Elle permettent de mieux préparer les écovolontaires, les responsabiliser et améliorer le déroulement des missions.



11ème formation initiale à l'Arboretum de Montebello © RNN



12ème formation initiale à l'Arboretum de Montebello © RNN



13ème formation initiale à Sainte-Anne © RNN

	2022	2023	2024	2025
Nombre de formations initiales (tous secteurs confondus)	2	4 (dont 1 à La Désirade)	4	3
Nombre d'écovolontaires formés	26	58	54	38
Nombre de formations annexes	/	/	3	0
Nombre d'écovolontaires formés	/	/	48	0

Prévisionnel 2026

- Poursuivre les interventions auprès du grand public lors des manifestations environnementales et des fêtes locales
- Poursuivre les "RDV du carbet"
- Poursuivre le partenariat avec Mon École Ma Baleine dans le cadre des « Sentinelles de la mer »
- Poursuivre la communication sur les actions menées sur les réserves

6. Création et maintenance d'infrastructures d'accueil

CI 2 Priorité 1 CI 3 Priorité 2	CI 2 : Entretenir le sentier de découverte pédestre CI 3 : Entretenir les sentiers de gestion
ENJEUX	**Enjeu - Des écosystèmes terrestres emblématiques des Petites-Antilles**
Obj. opé.	**OO.7 Limiter les impacts directs et indirects des pressions anthropiques**
Description	Afin de gérer les flux de visiteurs et éviter des atteintes à l'environnement dans les zones les plus sensibles de la réserve, un **sentier pédagogique terrestre** a été aménagé en 1995 au départ de la plage d'accueil. Un second sentier de valorisation du patrimoine naturel et culturel (notamment sur les vestiges d'habitation) a été mis en place en 2015. L'équipe de la réserve **assurera un entretien régulier de ces sentiers** afin de faciliter la circulation du grand public. Des **layons** sillonnent les 2 îlets et sont uniquement accessibles à l'équipe de la réserve et aux acteurs autorisés dans le cadre de missions scientifiques (oiseaux, iguanes, scinque…). Ces sentiers de gestion seront entretenus de manière régulière en évitant de rendre les accès visibles au public. Les agents favoriseront l'implantation des agaves lors de la période de floraison hors de ces sentiers pédestre.
Indicateurs de Pression	• **Impacts de la fréquentation humaine sur les milieux naturels**
Mise en œuvre 2025	Les portions de sentiers sont entretenues par l'ensemble des gardes selon la répartition suivante : - Miguel Contaret : Cairns 0 à 14 - Bérial Sablon : Cairns 14 à 26 - Grégory Maston : Cairns 26 à 38 - Jean-Claude Lalanne : Cairns 38 à 53 - David Djanou : Terre de Haut et sentier des Poiriers Le muret central et les layons de gaïacs sont entretenus au besoin ou en amont des suivis scientifiques. Le travail d'entretien est fait par les agents à l'aide d'une débroussailleuse, coutelas, scie et tronçonneuse.   *Entretien des sentiers de gestion et des layons de Gaïacs par les gardes animateurs © Association Titè*
Indicateurs de réalisation	• **Nombre d'interventions :** Non quantifié en 2025
Prévisionnel 2026	- Poursuivre l'entretien des layons et sentiers indispensables à la gestion du site - Mettre en place un outil de suivi de l'activité

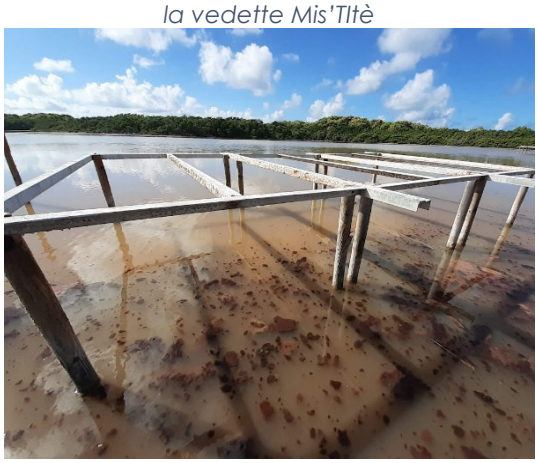
CI 4	CI 4 : Entretenir les plateformes sur les salines
Priorité 1	
ENJEUX	Enjeu - Une aire de repos, d'alimentation et de nidification pour des populations d'oiseaux
Obj. opé.	OO.5 Favoriser les conditions d'accueil de l'avifaune des salines
Description	En 2019, 2 plateformes de 7,2 m² ont été installées sur les salines 1 et 3 de l'ile de Terre de Bas afin de favoriser la reproduction des Petites Sternes en limitant la prédation. 2 plateformes supplémentaires ont été installées en 2020. Ces aménagements seront régulièrement entretenus par les gardes.
Indicateurs de Pression	• **Evaluation du succès de la reproduction des Petites Sternes**
Mise en œuvre 2025	Les conditions de déplacement dans la Saline 3, rendent les travaux d'entretien des plateformes extrèmement pénibles. Au mois de janvier, les agents ont toutefois : - procédé à la réfection complète d'une plateforme de la Saline 3. Les modules ont été fabriqués à la maison des gardes puis acheminés par bateau jusqu'à la pointe Ouest de Terre de Bas et transportés par les agents jusqu'à la Saline 3 ; - démonté une plateforme très endommagée afin d'éviter que les petites sternes n'y nichent ; - réalisé l'entretien courant de la plateforme de la Saline 1, incluant la vérification des grillages, le retrait de la végétation et le décompactage du sable.



Chargement des modules de plateformes sur la vedette Mis'Tltè



Débarquement des modules à la pointe Ouest de Terre-de-Bas avec l'annexe



Structure avant l'installation des modules



Plateforme remise à neuf

Suite à plusieurs épisodes de houle de Nord survenus en 2025, le cordon sableux de la Saline 1 a reculé à l'intérieur de la saline jusqu'à arriver au niveau de la plateforme.
La plateforme a ainsi été démontée et de nouvelles plateformes seront installées sur la Saline 2 pour la prochaine saison de reproduction.



Plateforme de la Saline 1 au mois de novembre 2025 © association Titè

Indicateurs de réalisation	• **Réalisation des entretiens des plateformes** : Partiel
Prévisionnel 2026	- Programmer l'installation de nouvelles plateformes dans la Saline 2 - Assurer l'entretien courant des plateformes existantes

CI 5 Priorité 1 CI 6 Priorité 1	**CI 5 : Entretenir les mouillages** **CI 6 : Entretenir les balises de délimitation de la RNN**
FCR/OLT	**FCR3 - Optimiser les moyens de gestion de la RNN**
FCR/Obj. opé.	**FCR 3.3 Assurer la maintenance et l'entretien du matériel et des sites**

Description

Description des mouillages :

Afin d'éviter de porter atteinte aux fonds marins, des **mouillages écologiques** composés de bouées d'amarrage maintenues par des corps morts ont été installés dans le lagon :

- 5 bouées pour l'accueil des croisiéristes professionnels (tirant d'eau < 2m, tonnage 30 tonnes max.),
- 8 bouées mises à la disposition des plaisanciers (tirant d'eau < 2 m, tonnage 10 tonnes max.) et 1 bouées d'un tonnage de 30 tonnes puis 4 bouées de 16h à 9h.
- 9 bouées près de la plage d'accueil réservées aux petites embarcations à faible tirant d'eau.

Description du balisage :

Six bouées de type « marques spéciales » ont été installées en 2001-2002 puis remplacées en 2015 par un prestataire de travaux sous-marins afin de délimiter la partie maritime de la réserve.

Ces équipements particulièrement sensibles au vieillissement doivent être vérifiés très régulièrement. Les gardes de la réserve assureront une surveillance visuelle régulière de ces équipements, une vérification approfondie et les réparations seront réalisées par un prestataire extérieur afin de garantir des conditions d'accueil optimales pour l'ensemble des bateaux au mouillage dans la réserve.

Mise en œuvre 2025

- **Contrôle et entretien**

En mai et décembre 2025, l'entreprise AMAYA est intervenue pour le contrôle et l'entretien du balisage extérieur ainsi que des mouillages.

<u>Mouillages du lagon (professionnels et plaisance)</u>

Les mouillages ne sont pas tous identiques, ils sont composés d'un système d'ancrage (ancre ou forages et patte d'oie), d'une chaine diamètre 30 mm et manilles diamètre 32 mm reliée au corps mort, d'un cordage de diamètre 36 mm et d'une bouée en surface.



Vue générale et implantation des corps morts du lagon

Les postes professionnels sont matérialisés en jaune et les postes de plaisance en blanc. Cette distinction permet de mieux guider les capitaines et de simplifier les opérations de contrôle des gardes animateurs.




Poste professionnel avec bouée de couleur jaune

En 2025, les travaux ont porté sur le changement des bouts et des bouées défectueux ou manquants ainsi que des protections abimées.

Mouillages cigarettes

La ligne avant C1-C2 est composée de 4 corps morts ainsi que d'une chaîne mère de diamètre 32 mm. Le long de cette chaîne mère sont attachés 9 cordages et bouées correspondants aux 9 postes d'amarrage avant. La ligne Arrière C3-C4 est composée de 11 vis ainsi que d'une chaîne mère de 32 mm. Le long de cette chaîne mère sont attachés 9 cordages et bouées avec anneaux Inox et manilles correspondants aux 9 postes d'amarrage arrière.



Schéma de positionnement des lignes de mouillages cigarettes – mai 2024

En 2025, les travaux ont consisté à remplacer les bouts et les gaines de protection, ainsi qu'à contrôler les vis, manilles et chaînes des mouillages arrière.
Un bout des mouillages avant a été sectionné et remplacé par les gardes

Balisage extérieur

Le balisage est composé d'un corps mort, d'une chaîne de 18 mm (bouées 1,3,4 et 5) ou de 16 mm (bouée 2 et 6), de manilles 20mm, d'un émerillon 19mm, du kit Arnite et de la bouée avec sa croix de Saint-André.



Schéma de positionnement des corps morts des bouées de balisage extérieur – mai 2024

Positions GPS (WGS 84)	Latitude	Longitude
1	16° 10.553'N	61° 08.526'O
2	16° 10.960'N	61° 07.110'O
3	16° 11.353'N	61° 05.926'O
4	16° 10.869'N	61° 05.829'O
5	16° 09.818'N	61° 06.533'O
6	16° 09.307'N	61° 07.782'O

En mars 2025, une bouée de balisage a été retrouvée échouée sur les plages de la réserve.

En décembre 2025, le balisage extérieur n'a pas été contrôlé par le prestataire faute de temps

Après chaque intervention l'entreprise AMAYA transmet aux gestionnaires un rapport d'expertise. Les informations ci-dessus sont tirés du rapport d'intervention 25TITE0003A.

Indicateurs de réalisation	• **Nombre de mouillages entretenus / an** - mouillages 100 % - balisage entretien partiel
Prévisionnel 2026	- Poursuivre les interventions tous les 6 mois - Prévoir le remplacement des chaines et bouées de balisage usagées

CI 7 Priorité 1	CI 7 : Entretenir la vedette de surveillance et l'annexe
FCR/OLT	**FCR3 - Optimiser les moyens de gestion de la RNN**
FCR/Obj. opé.	**FCR 3.3 Assurer la maintenance et l'entretien du matériel et des sites**
Description	L'équipe de gestion de la réserve dispose de 2 bateaux : un bateau de 9 m de long « Mis'Titè » (mis en service en 2018) qui est utilisé pour se rendre sur la réserve de Petite Terre depuis La Désirade et assurer la surveillance marine et une embarcation plus légère « Calidris » (mise en service en 2012) pour circuler plus facilement dans le lagon peu profond. Les agents assureront l'entretien régulier de ces moyens nautiques indispensables à la réalisation de leurs missions. L'équipe de la réserve mènera une réflexion sur la possibilité de changer les 2 moteurs hors-bords du bateau « Mis'Titè » tous les 3 ou 5 ans de façon à limiter les dépenses liées aux réparations ou changements de pièces usées ou cassées, à disposer de moteurs ayant les dernières normes en vigueur (normes UE anti-pollution), à disposer de moyens nautiques disponibles en permanence (limitation du risque de pannes) et économiser les entretiens annuels des moteurs.
Mise en œuvre 2025	**Mis'Titè – Entretien et sécurité** En 2025, plusieurs opérations de maintenance et de contrôle ont été réalisées sur Mis'Titè afin de garantir sa sécurité et son bon état de fonctionnement : - Pharmacie de bord : vérifiée en septembre 2025. - Extincteurs : vérifiés en septembre 2025. - Balise EPIRB1 PRO : remplacée en mars 2023. - Radeau de survie et gilets de sauvetage : révisés en septembre 2025. - Batteries de la VHF portable : remplacées en octobre 2023. - Sécurité du navire : la visite de sécurité réalisée le 6 juin 2023, ainsi que la mise en conformité avec les différentes prescriptions formulées à cette occasion, ont permis l'obtention d'un permis de navigation sans limitation de durée. - Motorisation : les moteurs ont fait l'objet d'entretiens chez YAMAHA – SOGUAMAR en mars et juillet 2025, avant leur remplacement par des moteurs neufs en octobre 2025. - Entretien courant : l'entretien général du bateau a été assuré tout au long de l'année par les gardes. Aucun carénage n'a été réalisé en 2025. **Annexe de Mis'Titè** La révision du moteur hors-bord Suzuki 15 CV de l'annexe a été réalisée par Challenge Mécanique en mars 2025. Les principales opérations effectuées ont été les suivantes : remplacement des bougies, vidange de l'embase et du bloc moteur, remplacement des filtres, remplacement du kit de pompe à eau, remplacement du coupe-circuit, remplacement des anodes du bloc moteur et de l'embase, réparation de l'hélice.
Indicateurs de réalisation	• Budget alloué
Prévisionnel 2026	- Poursuivre les entretiens réguliers - Effectuer le carénage de Mis'Titè et de l'annexe en interne - Remplacer les bâches de protection de Mis'Titè - Mettre à jour la pharmacie et faire les vérifications des équipements de sécurité - Contrôler les équipements radio

CI 8 Priorité 1	CI 8 : Entretenir/ la maison des gardes, les locaux et les équipements bureautiques
FCR/OLT	**FCR3 - Optimiser les moyens de gestion de la RNN**
FCR/Obj. opé.	**FCR 3.3 Assurer la maintenance et l'entretien du matériel et des sites**
Description	Il s'agit d'entretenir et de renouveler les équipements (centrale photovoltaïque, pompe à eau, matériel de plongée et de surveillance…) et les locaux. La maison des gardes construite en bois nécessite un entretien régulier pour assurer la longévité des murs extérieurs. L'entretien intérieur, peinture, petite plomberie, menuiserie doit être assuré régulièrement. La salle d'exposition, le bureau et le local technique situés dans le phare nécessiteront également des travaux d'entretien. Cette partie du phare est mise à disposition de la réserve grâce à une convention avec le service des Phares et Balises qui précise les obligations de chaque partie.
Mise en œuvre 2025	**Installation solaire de la maison des gardes** À la suite de plusieurs dysfonctionnements constatés en 2024, un diagnostic complet de l'installation photovoltaïque a été réalisé en avril 2025 par l'entreprise Concept Libre Énergie. Celui-ci a notamment permis d'identifier un problème de gestion de la charge des batteries. Des travaux de réfection et de remise à niveau de l'installation ont ensuite été réalisés en juillet 2025 par l'entreprise ZEN SARL. Ils ont notamment porté sur le remplacement de l'onduleur et du régulateur, ainsi que des batteries existantes par une batterie lithium 48 V, permettant d'adapter et de fiabiliser l'installation.



Ancien parc batterie



Installation remise en état avec batterie lithium

Système d'alimentation en eau de la maison des gardes
Le passage de l'installation solaire en 220 V a rendu incompatible la pompe 12 V assurant l'alimentation en eau de la maison des gardes depuis la citerne.
Une solution provisoire a été mise en place au moyen d'un convertisseur permettant de maintenir le fonctionnement de la pompe 12 V. Compte tenu de la vétusté de l'installation existante, la pompe est toutefois tombée en panne et a dû être remplacée par un nouveau modèle 12 V.
Cette solution demeurant provisoire, des travaux de réfection du système d'alimentation en eau sont programmés en 2026. Ils prévoient notamment le remplacement de la pompe par un équipement compatible avec l'installation électrique en 220 V, ainsi que la reprise de la tuyauterie vieillissante afin de l'adapter au nouveau système.
Un système de filtration de l'eau provenant de la citerne sera également intégré à cette nouvelle installation.

Travaux d'entretien de la maison des gardes
En 2025, l'ensemble de la maison des gardes, à l'intérieur comme à l'extérieur, a fait l'objet de travaux d'entretien réalisés par les gardes, avec l'appui de bénévoles. Les surfaces en bois ont notamment été poncées puis lazurées, afin de préserver les structures et de renforcer leur protection face aux conditions climatiques particulièrement contraignantes de Petite Terre.




Ponçage et préparation des surfaces par les gardes



Maison des gardes lazurée

Indicateurs de réalisation	• Budget alloué
Prévisionnel 2026	- Poursuivre l'entretien du bureau et du local technique du phare lien avec Phares et Balises pour l'entretien du phare (remise en état des volets) - Remettre en état le circuit d'eau de la maison des gardes - Entretenir la centrale solaire - Entretenir la maison des gardes

CI 9	CI 9 : Entretenir la zone d'accueil de la RNN
Priorité 1	
FCR/OLT	FCR3 - Optimiser les moyens de gestion de la RNN
FCR/Obj. opé.	FCR 3.3 Assurer la maintenance et l'entretien du matériel et des sites
Description	L'équipe de la réserve assurera un entretien régulier de la plage d'accueil de Terre de Bas concentrant l'essentiel de la fréquentation : nettoyage de la plage, entretien et élagage des cocotiers, entretien des équipements mis à la disposition du public (tables-bancs, barbecues), amélioration du point feu recueillant les déchets végétaux, enretien du sentier de découverte (cf. CI N°2).

Mise en œuvre 2025

Entretenir la zone d'accueil

L'entretien courant de la zone d'accueil est assuré par les agents de la réserve, avec l'appui ponctuel de bénévoles et de prestataires extérieurs.

- **Entretien courant** : nettoyage et entretien des équipements, notamment des tables de la cocoteraie, réalisés au fil de l'eau.
- **Mobilisation des partenaires écotouristiques** : pas de journée « coup de main » en 2025

Elagage de la cocoteraie

Une opération d'élagage de la cocoteraie a été réalisée en août 2025 par un prestataire. La prestation comprenait :

- l'élagage de 135 cocotiers (palmes, grappes de fleurs et noix de coco)
- le démontage de 10 cocotiers, avec coupe sans dessouchage
- la mise en andains des tronçons issus des cocotiers abattus
- le broyage des feuilles et des grappes de noix de coco
- la dispersion du broyat en sous-bois

Le retour d'expérience sur cette opération a toutefois mis en évidence une dégradation insuffisante du broyat, en raison d'une granulométrie trop grossière et d'une épaisseur d'épandage trop importante. Cette accumulation constitue notamment un habitat favorable à l'installation des rats.
En conséquence, il a été décidé qu'en 2026, les agents procéderaient au ramassage du broyat, à son conditionnement en big-bags et à son évacuation de la réserve par voie maritime.
Le cahier des charges relatif à l'entretien de la cocoteraie et les modalités de gestion et d'évacuation des déchets verts devront être révisés afin d'éviter le renouvellement de cette situation lors du prochian élagage.

Gestion des déchets végétaux et prévention du risque incendie

Le point de feu destiné à la gestion des déchets végétaux se comble régulièrement et doit être entretenu.
Par ailleurs, les gestionnaires souhaitent réduire le recours au feu dans la réserve, notamment au regard du risque incendie.
Plusieurs solutions alternatives sont ainsi à l'étude pour améliorer la gestion des déchets végétaux :

- l'acquisition d'un broyeur thermique permettant de traiter les déchets directement sur site
- l'évacuation par voie maritime des déchets végétaux ne pouvant être valorisés sur place
- l'adaptation des modalités de broyage et de dispersion afin de favoriser une dégradation plus rapide et de limiter les risques associés



Remise en service du point à feu – février 2025 © asso Titè




Elagage de la cocoteraie - aout 2025

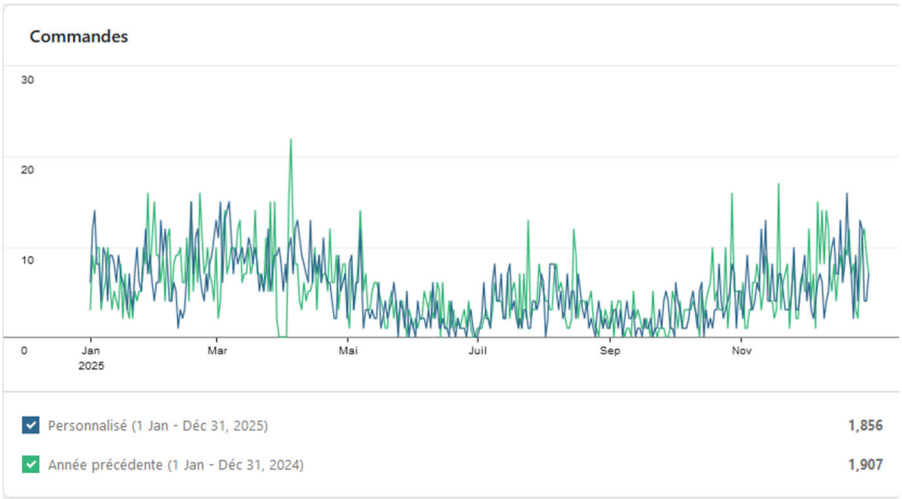
Indicateurs de réalisation	• Budget alloué
Prévisionnel 2026	- Poursuivre l'entretien courant de la zone d'accueil et des équipements associés - Collecter et évacuer le broyat actuellement épandu en sous-bois - Réviser le cahier des charges de l'élagage de la cocoteraie et définir une méthode adaptée pour la gestion et le traitement des déchets végétaux, en privilégiant des solutions sans recours au feu - Etudier l'aquisition d'un broyeur themique pour faciliter le traitement des déchets végétaux directement sur site

7. Management et soutien

MS 1 **Priorité 1**	**MS 1 : Participer au PNA pour la conservation de l'IPA**
MS 23 **Priorité 1**	**MS 23 : Faciliter la réalisation des études prévues dans le cadre du PNA**
ENJEUX/ FCR	**Enjeu - Une population d'iguanes des Petites-Antilles importante à l'échelle mondiale** **FCR 4 - Améliorer les connaissances sur le patrimoine naturel et le fonctionnement des écosystèmes**
OLT	**OLT 1 - Favoriser la conservation de la population d'iguane des Petites-Antilles (IPA) des ilets de Petite-Terre** **FCR 4.1 - Faire de la RNN un laboratoire in situ pour renforcer les connaissances scientifiques sur le patrimoine naturel**
Description	Reptile protégé sur le territoire français depuis 1989, l'iguane des Petites-Antilles *Iguana delicatissima* bénéficie d'une attention particulière depuis 2010 avec la mise en place du **1er PNA 2011-2015** coordonné par l'OFB (Legouez 2010) puis du **2ème PNA 2018-2022** animé par l'ONF (Angin 2017). **Les gestionnaires de la RNN sont des acteurs du PNA** et participent aux actions définies dans ce plan permettant « d'améliorer la connaissance sur l'espèce, sensibiliser à sa protection et contribuer activement à sa conservation » (Legouez 2010). L'équipe de gestion assurera les suivis sur la réserve, participera aux suivis sur les autres territoires et sera impliquée dans les actions de sensibilisation, communication et de conservation cette espèce d'importance patrimoniale. Il s'agira de renforcer et développer les partenariats dans le but de mener des action de protection et de conservation de l'iguane des Petites-Antilles.
Indicateurs de réalisation	• **Participation aux réunions annuelles et aux comités de pilotage = 3 en 2025** • **Actions mises en œuvre sur la RNN dans le cadre du PNA = 4 en 2025**   *Equipes de la CMR 2025 © Association Titè*
Mise en œuvre 2025	En 2025, les cogestionnaires de la RNPT ont participé au COPIL n°3 du projet de surveillance de l'herpétofaune antillaise le 12/06/2025 et au Comité technique n°8 du PNA le 25/11/2025. Ils ont également participé à plusieurs webinaires organisés par le réseau IPA (réseau de veille, sensibilisation des publics, suivi des populations, …) Les cogestionnaires se sont également positionnés comme bénéficiaires associés dans un projet LIFE visant à améliorer l'état de conservation de reptiles menacés. Les financements pourraient inclure les suivis de population de l'iguane des Petites Antilles à Petite-Terre. Ils ont mis en œuvre les suivis des iguanes par la méthode de Capture Marquage Recpature (CMR) et Distance sampling. Les données ont été transmises à la coordination du PNA.
Prévisionnel 2026	- Poursuive les suivis CMR et Distance Sampling ainsi que la Veille Iguane commun - Poursuivre la formation des prestataires aux problématiques de conservation de l'IPA - Participer aux réunions annuelles et aux COPIL

MS 2 Priorité 1	MS 2 : Participer au plan de restauration des TM et au RTMG
ENJEUX	**Enjeu - Des sites de reproduction et d'alimentation importants pour les populations de tortues marines**
OLT	**OLT 3 - Poursuivre les suivis d'activité de pontes des tortues marines sur la réserve**
Description	**Les gestionnaires de la réserve sont des acteurs du PNA** en faveur des tortues marines des Antilles françaises (2018-2027) et participent aux actions définies dans ce plan dans le but d' « assurer le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable de ces espèces menacées ».
Indicateurs de réalisation	• **Participation aux thématiques des réunions annuelles, aux groupes de travail et aux comités de pilotage = 4** • **Actions mises en œuvre sur la RNN dans le cadre du PNA = 4**
Mise en œuvre 2025	En 2025, les cogestionnaires de la RNPT ont participé aux 4 commissions thématiques : Connaissance, Conservation en mer, Conservation à terre et Sensibilisation ainsi qu'au COTECH du PNA Tortues Marines le 09/12/2025. Les données de suivi des pontes, de suivi par photo identification des tortues en alimentation ainsi que les données échouages/détresses ont été saisies et transmises à la coordination du PNA.
Prévisionnel 2026	- Poursuive les suivis Comptage Trace, Photo Identification et Echouage des tortues marines - Poursuivre la formation des prestataires aux problématiques de conservation de l'iguane des Petites Antilles - Participer aux réunions annuelles et aux COPIL

MS 3 Priorité 2	MS 3 : Participer au plan d'actions du sanctuaire AGOA
ENJEUX	**Enjeu - Des habitats et sites de reproduction pour les populations de mammifères marins**
Obj. opé.	**OO.8 Renforcer les partenariats avec les équipes scientifiques et l'équipe de gestion du Sanctuaire Agoa**
Description	Les eaux marines de la réserve font partie intégrante du Sanctuaire AGOA, une aire marine protégée de 143 256 km² créée en 2012 dédiée à la protection et conservation des mammifères marins sur l'ensemble de la ZEE des Antilles françaises. Le Conseil de gestion du Sanctuaire Agoa est l'organe de gouvernance du sanctuaire. Il met en œuvre la politique du Sanctuaire et émet des avis sur les projets proposés sur l'aire marine protégée. Les gestionnaires de la RNN des ilets de Petite Terre font partie du Conseil de gestion Agoa depuis 2014 au sein du collège des représentants des gestionnaires d'AMP (délibération du 2 juillet 2014 du conseil d'administration de l'OFB-ex. AAMP).
Indicateur de pression	• **Manque de connaissances sur les mammifères marins**
Indicateurs de réalisation	• **Participation aux comités de pilotage et aux réunions du Conseil de gestion = 0**
Mise en œuvre 2025	• **Conférence des acteurs du sancturaire AGOA** Pas de participation en 2025
Prévisionnel 2026	- Former les nouveaux agents et réaliser des actions de contrôle de l'activité de whale watching - Accompagner les prestataires pour le montage et dépôt de leur dossier de « Demande de dérogation à l'interdiction d'approche à moins de 300m des mammifères marins » - Participer à la conférence des acteurs

MS 4 Priorité 1	MS 4 : Gérer les mouillages
ENJEUX	**Enjeu - Des biocénoses marines d'importance patrimoniale: récifs coralliens & herbiers de Phanérogames marines**
Obj. opé.	**OO.7 Limiter les impacts directs et indirects des pressions anthropiques**
Description	Des **mouillages écologiques** composés de bouées d'amarrage maintenues par des corps morts ont été installés dans le lagon afin d'éviter de porter atteinte aux fonds marins par la pose d'ancre (ancrage interdit dans toute la réserve). Les gestionnaires de la réserve assureront la gestion de ces mouillages : nombre et localisation des bouées disponibles, gestion du planning hebdomadaire des activités à caractère commercial dans la réserve, outil de réservation en ligne des mouillages. Une réflexion sera menée par les gestionnaires sur les questions d'assurance liées à l'utilisation de ces mouillages et sur le tonnage maximum des mouillages. Cette action sera reliée à l'entretien régulier des bouées de mouillage (cf. CI N° 5).
Indicateur de pression	• **Impacts de la fréquentation humaine sur les milieux naturels**
Indicateur de réalisation	• **Nombre bouées de mouillage disponibles :** 8 bouées pour un tonnage inférieur à 10 tonnes sont disponibles toute la journée ; 1 bouée pour un tonnage de 30 tonnes maximum est disponible de 9h à 16h. Cette quantité passe à 4 bouées 30 tonnes de 16h à 9h, une fois les bouées professionnelles libérées. • **Suivi de l'occupation des mouillages** : Concernant l'affluence des plaisanciers en 2025, 1856 réservations ont été effectuées, ce chiffre est comparable à celui de 2024 (1907 réservations).  Cette action est coordonnée par la conservatrice et la chargée de mission scientifique (appropabation du nombre et de la localisation des bouées de mouillage). Les gardes assurent le suivi de l'occupation des mouillages sur le terrain (vérification des réservations en ligne via leur téléphone portable) et le respect de la réglementation de la réserve (environ 15min de sensibilisation par navire). La secrétaire de l'association traite les demandes de report de réservation ainsi que les éventuelles demande de remboursement.
Prévisionnel 2026	- Mise à jour et optimisation du module de réservation des bouées - Evolution de la réglementation en vigeur pour les bateaux de location

MS 5 Priorité 1	MS 5 : Définir le cadre réglementaire de la gestion de la fréquentation
FCR	**FCR 1 - Veiller au respect de la réglementation et à une pratique des activités humaines compatible avec les objectifs de la RNN**
Obj. opé.	**OO.7 Limiter les impacts directs et indirects des pressions anthropiques**
Description	La fréquentation annuelle de la réserve est estimée à environ 40 000 visiteurs par an. La gestion de la fréquentation est un enjeu majeur pour la réserve qui est particulièrement impactée au niveau de la cocoteraie et du lagon qui concentrent la plupart des activités. Pendant la haute saison le risque de surfréquentation, et par conséquent des impacts sur les milieux naturels, est le plus important. Les sociétés autorisées à fréquenter la réserve de Petite Terre ainsi que le quota journalier maximum de visiteurs transportés via ces sociétés sont définis par Arrêté préfectoral et par le Comité Consultatif. Des rencontres régulières avec les professionnels permettront de vérifier le respect du planning et des quotas ainsi que d'évoquer les problèmes existants ou de prendre en compte les demandes en instance. Les gestionnaires mèneront une réflexion afin de gérer la fréquentation sur le site sur la base des recommandations du Schéma d'accueil élaboré en 2016 : cahier des charges, sélection des sociétés commerciales autorisées.
Indicateur de réalisation	• **Régulation de la fréquentation** L'année 2025 a été marquée par une avancée réglementaire majeure pour la gestion des activités nautiques dans la réserve naturelle nationale des îlets de la Petite Terre. Face à l'augmentation de la fréquentation, aux activités de billeterie déguisée et au dépassement régulier des quotas de passagers observés ces dernières années, les gestionnaires ont engagé, en concertation avec le comité consultatif, une révision approfondie du cadre réglementaire applicable aux activités commerciales et non commerciales dans la réserve. Ce travail a abouti à la signature de l'arrêté préfectoral n° 971-2025-06-11-00004 du 11 juin 2025, qui abroge et remplace l'arrêté BATDD/2017-02 du 7 février 2017. Ce nouveau texte structure l'ensemble des usages de la réserve : transport de passagers, location de coque nue, plongée en scaphandre autonome, pêche professionnelle et plaisance, en fixant pour chaque activité des conditions d'autorisation, des quotas de fréquentation et des obligations environnementales renforcées. Il consacre notamment l'interdiction de la location de navire avec skipper, impose une gestion différenciée selon le type de navire (journée uniquement pour les navires sans cabine, 48h maximum pour les navires habitables équipés de cuves de rétention) et limite à 4 le nombre de bateaux de locations présents simultanément dans la réserve. Sur la base de ce nouvel arrêté, les gestionnaires élaboreront en 2026 une procédure de sélection formalisée et transparente pour l'attribution des autorisations d'activité de location de coque nue dans la réserve.
Prévisionnel 2026	- Lancer et finaliser la procédure de sélection relative aux activités de location de coque nue

MS 7 **Priorité 1**	**MS 7 : Assurer la formation technique, de sécurité et de secourisme des agents**
MS 8 **Priorité 1**	**MS 8 : Assurer les formations complémentaires en termes de commissionnement et d'assermentation des agents**
MS 10 **Priorité 3**	**MS 10 : Assurer la formation Animation Nature des agents**
FCR	**FCR 3 - Optimiser les moyens de gestion de la RNN**
FCR / Obj. opé.	**FCR 3.1 Assurer la gestion administrative et financière de la RNN**
Description	L'équipe de la réserve bénéficiera de formations régulières dans le cadre de la **formation professionnelle**. Ces formations (ou recyclages) répondront à des besoins de compétences particulières des agents pour réaliser leurs **missions d'étude et de suivi du patrimoine naturel** (plongeur professionnel, permis bateau, secourisme, sécurité en mer, formation SIG, permis chasse…), **d'encadrement d'actions d'éducation à l'environnement** (guide nature…) et de réalisation des **missions de Police de l'Environnement** (commissionnement et assermentation).
Indicateurs de réalisation	• **Budget annuel alloué pour la formation professionnelle** • **Nombre de formations :** 9
Mise en œuvre 2025	Au cours de l'année 2025, plusieurs membres de l'équipe ont participé à des formations visant à renforcer les compétences scientifiques, techniques, managériales et opérationnelles nécessaires à la gestion des réserves naturelles : • **Mai 2025** : Léa SEBESI, chargée de mission scientifique, et Mathias BAHUAUT, stagiaire, ont suivi en ligne le **COOC Natur'Adapt**, afin de se former à la méthodologie d'adaptation des espaces naturels protégés aux effets du changement climatique. • **Du 5 au 7 mai 2025** : Léa SEBESI et Julien TESSONNEAU ont participé à la formation **« Biostatistiques : concevoir, mettre en œuvre et valoriser les suivis d'espèces »**, proposée par l'ARB-IG, afin de renforcer leurs compétences en matière de conception et d'analyse des suivis scientifiques. • **Du 19 au 21 mai 2025** : Jean-Claude LALANNE, garde-chef des réserves, a suivi une formation aux **bases du management**, destinée à lui fournir les outils nécessaires à l'encadrement et à l'animation de l'équipe de terrain. • **Les 22 et 23 mai 2025** : Rebecca MARSEILLE a participé à la formation **« Stratégie de communication digitale »**, proposée par l'ARB-IG, afin de renforcer les compétences de l'équipe en matière de communication numérique. • **Les 11 et 12 juin 2025** : Jean-Claude LALANNE, Grégory MASTON, Miguel CONTARET, Bérial SABLON, David DJANOU, Sarah SELLIER, Léa SEBESI, Rebecca MARSEILLE, Sophie LE LOC'H et Julien TESSONNEAU ont suivi une formation **Sauveteur Secouriste du Travail (SST)**, permettant de renforcer les capacités de l'équipe en matière de prévention et de prise en charge des situations d'urgence. • **Les 16 et 17 juin 2025** : Jean-Claude LALANNE, Grégory MASTON, Miguel CONTARET, Bérial SABLON, David DJANOU, Léa SEBESI et Sophie LE LOC'H ont approfondi leurs compétences en secourisme à travers le module **« Secours en milieux hostiles »**, particulièrement adapté aux conditions d'intervention dans les réserves. • **Le 20 novembre 2025** : Jean-Claude LALANNE et Grégory MASTON ont renouvelé leur **Certificat Restreint d'Opérateur Radiotéléphonique (CRO)**. • **Du 1er au 5 décembre 2025** : Julien TESSONNEAU, chargé de mission en VSC, a suivi une formation de **télépilote de drone**, permettant de développer les compétences de l'équipe dans l'utilisation de cet outil pour les missions de suivi, de surveillance et de gestion des réserves. • **Le 19 décembre 2025** : Grégory MASTON a suivi une formation de **recyclage du Médical 1**, afin de maintenir ses compétences en matière de prise en charge médicale à bord.



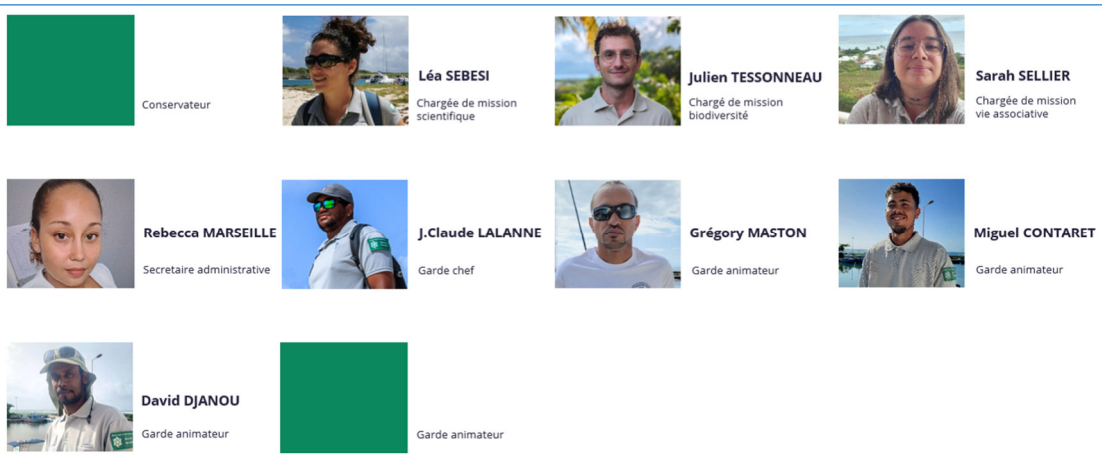



Formation secours en milieux hostiles à Petite Terre

Perspectives 2026	- Organiser la prestation de serment des gardes nouvellement commissionnés - Poursuivre la formation au management du garde chef - Renforcer les compétences en matière de police de l'environnement : remise à niveau du garde-chef et la poursuite de la formation des agents nouvellement commissionnés

MS 9 Priorité 1	MS 9 : Assurer la formation interne du personnel aux protocoles de suivis scientifiques et à la connaissance du patrimoine naturel
FCR	**FCR 3 - Optimiser les moyens de gestion de la RNN** **FCR 4 - Améliorer les connaissances sur le patrimoine naturel et le fonctionnement des écosystèmes**
FCR / Obj. opé.	**FCR 3.1 Assurer la gestion administrative et financière de la RNN** **FCR 4.1 - Faire de la RNN un laboratoire in situ pour renforcer les connaissances scientifiques sur le patrimoine naturel**
Description	Les agents la réserve seront **formés en interne sur le patrimone naturel de la RNN et sur les protocoles scientifiques** réalisés lors d'études ou de suivis des espèces ou des habitats (suivis des biocénoses marines, suivis des oiseaux marins et des limicoles, études sur la flore, suivis des populations de requins…).
Indicateurs de réalisation	• **Budget annuel alloué pour la formation professionnelle** • **Nombre de formations**
Mise en œuvre 2025	Le volet formation de l'équipe de terrain est désormais intégré de façon systématique aux conventions de partenariat liées aux suivis scientifiques. Les agents bénéficients d'une formation en continu sur les différents suivis scientifiques mis en œuvre dans la RNN. Ces formations sont dispensées par les partenaires scientifiques, la chargée de mission ou les anciens gardes expérimentés afin de permettre, à terme, la réalisation autonome des suivis de routine en régie. En 2025, les agents assurent de manière autonome ou en collaboration divers suivis scientifiques, parmi lesquels : - le suivi de l'activité de ponte des tortues marines par comptage des traces, - le suivi des iguanes (méthodes de Capture-Marquage-Recapture et de Distance Sampling), - le suivi des juvéniles de requin citron, - le suivi des scinques, - le suivi des tortues marines et des raies léopard par photo-identification, - le suivi des biocénoses marines, - le suivi de la croissance des gaïacs, - le suivi de la fréquentation, - etc.
Prévisionnel 2026	- Poursuivre la formation des agents en lien avec les experts faune et flore collaborant avec les Réserves

MS 11 Priorité 1	MS 11 : Assurer la gestion des ressources humaines
FCR	**FCR 3 - Optimiser les moyens de gestion de la RNN**
FCR / Obj. opé.	**FCR 3.1 Assurer la gestion administrative et financière de la RNN**
Description	Les démarches administratives et financières liées à la gestion des ressources humaines sont assurées par la secrétaire générale administrative, le bureau de l'association Titè et l'expert comptable de la réserve. Le recrutement des agents est assuré par le Conservateur et le bureau de l'association Titè pour les agents recrutés par Titè après concertation du Conseil d'Administration et le Conservateur et la direction de l'ONF pour les agents recrutés par l'ONF.
Indicateurs de réalisation	• **Nombre d'ETP recruté sur la durée du plan**
Mise en œuvre 2025	L'année 2025 a été marquée par plusieurs mouvements de personnel, ainsi que par l'accueil de trois stagiaires contribuant aux différents projets scientifiques et de gestion des réserves. **Accueil de stagiaires** L'association Titè a accueilli trois stagiaires de Master 2 en 2025 : - Zélié SARET, co-encadrée par l'Université des Antilles et l'Université de Montpellier, qui a travaillé sur la géologie de la Réserve naturelle nationale de La Désirade - Malo CROGUENNEC, qui a réalisé le Diagnostic d'ancrage territorial de la Réserve naturelle nationale des Îlets de Petite Terre - Mathias BAHUAUT, qui a réalisé le Diagnostic de vulnérabilité et d'opportunités face au changement climatique de la Réserve de Petite Terre, dans le cadre du projet Natur'Adapt **Évolution de l'équipe** Plusieurs mouvements de personnel ont marqué l'année : - Julien TESSONNEAU a renouvelé sa mission de VSC, chargé de mission biodiversité à l'ONF, en mars 2025 - Sébastien RONADA a quitté l'équipe en février 2025 - David DJANOU a rejoint l'équipe en mai 2025 en qualité de garde - Bérial SABLON a intégré l'équipe en mai 2025 et a terminé son contrat en octobre 2025 - Rebecca MARSEILLE a pris ses fonctions en janvier 2025 en remplacement de Morgane DE GUIGNE, au poste de secrétaire administrative et comptable - Sophie LE LOC'H, conservatrice des réserves, a quitté ses fonctions en novembre 2025, après avoir soldé ses congés. Le poste de conservateur est ainsi resté vacant pendant près de cinq mois **Continuité du service** Ces différents mouvements de personnel ont entraîné plusieurs périodes de vacance temporaire de postes. Cette situation a été accentuée par un arrêt maladie de neuf semaines, des périodes de congés soldés en fin de contrat ainsi que deux congés de paternité. Malgré ces contraintes, les agents en poste se sont mobilisés afin d'assurer la continuité des missions et du service, en adaptant l'organisation du travail et en limitant autant que possible l'impact de ces absences sur le fonctionnement des réserves.



Organigramme de l'équipe des réserves de Petite Terre et La Désirade – décembre 2025

MS 12 **Priorité 1**	**MS 12 : Suivre et contrôler le budget annuel de la RNN**
MS 13 **Priorité 1**	**MS 13 : Assurer la gestion administrative de la RNN**
FCR	**FCR 3 - Optimiser les moyens de gestion de la RNN**
FCR / Obj. opé.	**FCR 3.1 Assurer la gestion administrative et financière de la RNN**
Description	Une grande partie de la gestion administrative de la réserve est assurée par l'association Titè. La gestion financière et la gestion administrative liées aux missions de la RNN sont assurées par le Conservateur, la secrétaire administraive, le bureau de l'association Titè et l'expert comptable mandaté par les gestionnaires. Le bilan des comptes annuels est présenté chaque année au commissaire aux comptes qui vérifie les informations et produit un rapport de contrôle des comptes. Une comptabilité analytique est mise en place afin de suivre les dépenses et d'évaluer le budget prévisionnel. Dans le cadre de la gestion administrative, les gestionnaires réaliseront une révision de la convention de gestion entre l'ONF et l'association Titè signée en 2002.
Indicateurs de réalisation	• **Publication du rapport d'activité et des comptes annuels**
Mise en œuvre 2025	• Clôture de l'exercice budgétaire de la RNN pour l'année écoulée et réalisation du budget prévisionnel de l'année en cours • Démarches administratives liées à la comptabilité de la réserve (fiches de salaires, paiement des charges sociales et cotisations diverses…) Les comptes annuels 2025 et le budget prévisionnel 2026 sont présentés dans ce rapport d'activité. **Prestataires** : **- Cabinet comptable Claudine CABRERA** mandaté pour réaliser le bilan comptable effectif et prévisionnel, pour l'élaboration des fiches de paie et les déclarations auprès des organismes sociaux (retraite, URSSAF, prévoyance…). **- Commissaire aux comptes Cabinet DAHAN** mandaté dans le cadre de sa mission de certification des comptes annuels de la réserve.
Prévisionnel 2026	- Mettre en conformité l'association avec les obligations liées à la facturation électronique - Acquérir et déployer un logiciel dédié à la saisie interne et au suivi des factures, ainsi qu'au pilotage budgétaire - Réviser et actualiser la convention de cogestion

MS 14 Priorité 1	MS 14 : Rechercher de nouveaux moyens de financements
FCR	**FCR 3 - Optimiser les moyens de gestion de la RNN**
FCR / Obj. opé.	**FCR 3.1 Assurer la gestion administrative et financière de la RNN**
Description	Les gestionnaires de la réserve **chercheront des financements complémentaires** afin d'accroître le budget de fonctionnement de la RNN et réaliser les actions prévues dans le plan de gestion. Ces subventions ponctuelles ou pluriannuel viendront s'ajouter à la dotation annuelle de fonctionnement émanant du ministère de l'Environnement, aux redevances sur les activités commerciales et de plaisance (redevance des mouillages, taxe sur le transport des passagers maritimes).
Indicateurs de réalisation	• **Nombre et montant des financements complémentaires obtenus / an**
Mise en œuvre 2025	La recherche de financements est principalement assurée par la conservatrice et la chargée de mission scientifique et technique. Une veille régulière des dispositifs de financement et des appels à projets est menée afin d'identifier les opportunités susceptibles de soutenir les actions de gestion, de conservation et de sensibilisation de la réserve. L'année 2025 a notamment été marquée par : • La poursuite et la clôture du projet financé dans le cadre du Plan de relance, portant sur l'accompagnement des professionnels dans le développement de la filière écotouristique et la mise en place d'écomouillages. • L'obtention d'un financement dans le cadre du programme LIFE Biodiv'France, en tant qu'entité affiliée, pour la mise en œuvre de la démarche Natur'Adapt Outre-mer, avec la Réserve de Petite Terre comme site pilote pour les travaux d'adaptation au changement climatique. • La poursuite du projet financé par l'OFB dans le cadre de l'appel à microprojets Te Me Um, consacré à la sensibilisation au patrimoine naturel des réserves de Petite Terre et de La Désirade. • L'obtention de financements complémentaires auprès de la DEAL et de l'OFB, mobilisés par la Société herpétologique de France (SHF), permettant de financer la mise en œuvre du suivi du scinque dans le cadre des projets POP (POPReptiles). • L'intégration au consortium du projet LIFE Rept'Island, dédié à la conservation des reptiles menacés des Antilles françaises. Ce projet, prévu sur cinq ans, permettra notamment de financer la complétude de l'étude de faisabilité, la préparation puis la mise en œuvre opérationnelle du projet d'éradication du rat noir sur les îlets de Petite Terre, les actions de biosécurité ainsi que la création d'un poste de chef de projet dédié à sa mise en œuvre.
Prévisionnel 2026	- Recherche de financement FEDER, Fonds vert, Mécénat, MIG Bio au fil de l'eau

MS 15 Priorité 1	MS 15 : Assurer l'accueil, l'encadrement et la formation des stagiaires et services civiques
FCR	**FCR 3 - Optimiser les moyens de gestion de la RNN**
FCR / Obj. opé.	**FCR 3.2 Renforcer les moyens humains**
Description	Les gestionnaire accueilleront régulièrement des stagiaires et services civiques afin de renforcer les moyens humains de l'équipe et réaliser différentes missions liées aux suivis du patrimoine naturel ou au renforcement des connaissances sur les espèces et les habitats. Ces moyens humains supplémentaires permettent d'accroître de façon sensible la présence du personnel sur le terrain. L'association Titè mènera la démarche d'agrément pour encadrer des services civiques.
Indicateurs de réalisation	• **Nombre de stagiaires et services civiques / an** : 1 VSC et 2 stagiaires pour la RNPT
Mise en œuvre 2025	Les stagiaires et services civiques sont sélectionnés par la conservatrice et les chargés de mission en fonction des besoins de la réserve et des projets menés. **Encadrement des stagiaires** En 2025, l'association Titè à accueilli 3 stagiaires de Master 2 sur des thématiques liées aux enjeux de conniassance et de gestion des réserves : • Zélié SARET, co-encadrée par l'Université des Antilles et l'Université de Montpellier, qui a travaillé sur la géologie de la Réserve naturelle nationale de La Désirade • Malo CROGUENNEC, qui a réalisé le Diagnostic d'ancrage territorial de la Réserve naturelle nationale des Îlets de Petite Terre • Mathias BAHUAUT, qui a réalisé le Diagnostic de vulnérabilité et d'opportunités face au changement climatique de la Réserve de Petite Terre, dans le cadre du projet Natur'Adapt **Accueil des volontaires en service civique** Le recrutement des services civiques de l'ONF est réalisé en concertation avec la Conservatrice. Le contrat de Julien Tessonneau, VSC ONF depuis mars 2024 a été renouvelé en mars 2025 pour une durée d'un an. **Partenariats** Les gestionnaires entretiennent des relations avec différents établissements d'enseignement et structures de recherche afin de favoriser l'accueil de stagiaires et de développer les liens entre formation, recherche et gestion des espaces naturels. Ces partenariats concernent notamment les universités, écoles d'ingénieurs, centres de recherche, collèges et lycées, avec également l'accueil ponctuel de stagiaires de 3e dans le cadre de stages de découverte professionnelle.
Prévisionnel 2026	- Accueillir des stagiaires sur les réserves de La Désirade - Faire une demande d'agrément pour l'acceuil de VSC à l'association Titè

MS 16	MS 16 : Renforcer l'équipe de la RNN avec l'accueil et l'encadrement d'EV
Priorité 1	
FCR	**FCR 3 - Optimiser les moyens de gestion de la RNN**
FCR / Obj. opé.	**FCR 3.2 Renforcer les moyens humains**

Description

Depuis 2008, l'association Titè a modifié ses statuts afin de permettre l'inscription de nouveaux adhérents et la mise en place d'un **système d'éco-volontariat**. Un grand nombre de volontaires accompagnent les gardes au sein de la réserve et participent à des missions de terrain liées à l'activité quotidienne sur le site (entretien de la réserve, information du public) ou à des suivis scientifiques (tortues marines, iguanes, oiseaux, gaïacs, milieu marin…). Les gestionnaires pourront former les bénévoles aux protocoles de suivis et à la sensibilisation des publics.

Indicateurs de réalisation

- Nombre d'écovolontaires / an, Nombre d'heures de présence : **184 adhérents et 101 écovolontaires mobilisés soit 1,1 ETP**
- Nombre de formation réalisées : **3 soit 38 nouveaux écovolontaires formés**

Mise en œuvre 2025

Appels à mobilisation des écovolontaires

En 2025, **101 écovolontaires** ont participé à des missions de 3 ou 4 jours sur la RNPT avec en général 2 bénévoles par mission ce qui représente **252 jours.hommes** de bénévolat soit **1,1 ETP**.

	2022	2023	2024	2025
Nombre d'écovolontaires	117	185	164	184
Nombre de bénévoles ayant répondu à l'appel à mobilisation	/	159	172	156
Nombre de bénévoles mobilisés	76	101	101	73
Nombre de jours de bénévolat	/	187	196	156
Nombre de jours.homme	276	370	329	252
ETP	1,3	1,6	1,4	1,1

La gestion du planning des gardes représente une part importante du travail de la chargée de mission scientifique.

La chargée de mission vie associative coordonne les appels à mobilisation et effectue la selection des écovolontaires en lien avec la chargée de mission scientifique.

Formation des écovolontaires

Depuis 2022, l'association Titè à mis en place des formations intiales à l'attention des nouveaux adhérents. Ces formations ont pour objectifs de présenter les réserves, la gouvernance, les enjeux de gestion et les missions des gardes. Elle permettent de mieux préparer les écovolontaires, les responsabiliser et améliorer le déroulement des missions.

En 2025, les référents des écovolontaires Patrick NOVELLO et Corinne LOPEZ ont proposé et animé trois formations à l'attention des bénévoles qui ont touché 38 nouveaux adhérents.

	2022	2023	2024	2025
Nb de formations initiales (tous secteurs confondus)	2	4 (dont 1 à La Désirade)	4	3
Nb d'écovolontaires formés	26	58	54	38
Nb de formations annexes	/	/	3	0
Nb d'écovolontaires formés	/	/	48	0



12ème formation initiale à l'arboretum de Montebello © asso Titè



13ème formation initiale au théâtre de Dipe à Saint-Anne © asso Titè

Groupe de travail EEDD

- En janvier 2023, afin d'étoffer et améliorer l'offre pédagogique des réserves, un groupe de travail EEDD a été crée à l'initiative de la chargée de mission vie associative. L'objectif est de valoriser les compétences des écovolontaires pour créer de nouveaux outils et supports pédagogiques mais également favoriser les échanges entre bénévoles et améliorer leur ancrage dans la vie des réserves. 12 adhérents étaient présents pour la première rencontre du groupe de travail EEDD.
- En 2024, aucune rencontre n'a pu être organisée malgré plusieurs tentatives infructueuses. En revanche, certains membres ont contribué à la création ou à l'amélioration d'outils, tels que le jeu de l'iguane ou les maquettes grandeur nature de tortues marines.
- En 2025, aucune rencontre n'a pu être organisée.

Automatisation des adhésions vie la plateforme Helloasso

- Depuis avril 2024, les adhérents de l'association Titè peuvent adhérer directement en ligne via Helloasso, ce qui permet une meilleure fluidité dans la gestion des bénévoles.

Prévisionnel 2026	- Redynamiser les missions d'éco volontariat à La Désirade - Poursuivre la formation des bénévoles - Poursuivre l'animation du groupe de travail EEDD et mettre en place de nouveaux groupes thématiques

MS 17	MS 17 : Renouveler les équipements bureautiques et petits matériels
Priorité 2	
FCR	**FCR3 - Optimiser les moyens de gestion de la RNN**
FCR / Obj. opé.	**FCR 3.3 Assurer la maintenance et l'entretien du matériel et des sites**
Description	Les équipements informatique et bureautique de la réserve seront entretenus et renouvelés. L'acquisition de nouveau matériel sera à prévoir suite à des recrutements.
Indicateurs de réalisation	• Budget alloué / an
Mise en œuvre 2025	En 2025 l'association Titè a fait l'acquisition des matériels bureautiques suivants : - 1 tablette pour la secrétaire du bureau - 1 ordinateur portable HP pour la secrétaire administrative - 1 téléphone portable - 3 dictaphones Plaud

MS 18 **Priorité 1**	**MS 18 : Organiser et animer le Comité Consultatif**
MS 19 **Priorité 1**	**MS 19 : Rédiger et diffuser les Rapports d'activités annuels**
FCR	**FCR3 - Optimiser les moyens de gestion de la RNN**
FCR / Obj. opé.	**FCR 3.4 Animer les instances de gouvernance de la réserve et assurer le rapportage des actions sur la RNN**
Description	Le **bilan annuel des actions réalisées sur la réserve** sera présenté chaque année au Comité Consultatif de la RNN. Les gestionnaires s'assureront de l'organisation de ces réunions de façon à informer les différentes instances de la gestion courante et des activités de la réserve.
Période	• Réunions et publication des RA annuelles
Indicateurs de réalisation	• **Nombre de Comité Consultatif : 1** • **Publication des rapports d'activités : 1**

Mise en œuvre 2025

- **RNPT** : La publication du RA et l'organisation des Comités Consultatifs sont coordonnées par la conservatrice et la chargée de mission scientifique et technique.

- Le **Comité Consultatif de la RNN** se réunit au moins une fois par an et donne son avis sur le fonctionnement et la gestion de la Réserve Naturelle, ainsi que sur les conditions d'application de la réglementation publiée dans le décret de création de l'espace protégé. Le Comité est consulté pour donner son avis sur le plan de gestion, son renouvellement et sa mise en œuvre.
  Ce Comité est présidé par le préfet de Guadeloupe, ou son représentant, et est composé de 13 membres répartis en 4 collèges.
  Le 28 mars 2024, le comité consultatif de la réserve naturelle nationale des îlets de la Petite Terre a été renouvelé par arrêté préfectoral n°971-2024-03-28-00002
  En 2025, le comité consultatif s'est tenu le 17 novembre à la Sous-préfecture de Pointe-à-Pitre sous la présidence de Jean-François MONIOTTE, Sous-préfet de Pointe-à-Pitre.

- Les **rapports d'activités annuels** de la réserve dressent le bilan des actions réalisées et permettent d'informer les élus, les publics, les partenaires et sociétés commerciales sur les objectifs et les missions de la réserve. Le bilan financier de l'année écoulée et le budget prévisionnel permettent de justifier les financements engagés ou prévus (projets, partenariats, études scientifiques…). Ces documents sont publiés sur le site internet de la réserve.



Réunion du comité consultatif de la RNPT en sous préfecture, novembre 2025 © asso Titè



Couverture du rapport d'activité 2024 de la RNPT

MS 24 **Priorité 2**	**MS 24 : Développer le partenariat avec l'office du tourisme de la Désirade**
MS 25 **Priorité 2**	**MS 25 : Renforcer la coopération avec le comité des pêches de Guadeloupe (CRPMEM) et l'association des pêcheurs désiradiens**
FCR 5	**- Renforcer l'ancrage territorial, régional et national de la RNN**
FCR 5.1	**- Renforcer l'intégration locale de la RNN**
Description	Ces partenariats viseront à renforcer les liens avec les instances de tourisme, de pêche professionnelle ainsi que la populations locales. Les modalités de ces partenariats restent à définir. Un partenariat avec l'office de tourisme de La Désirade permettrait de valoriser la destination éco touristique de la Désirade et de Petite Terre. Les termes de ce partenariat restent à définir. De nouvelles démarches seront entreprises afin de mettre en place une coopération avec les professionnels de la pêche dans la perspective de profiter de l'effet réserve pour améliorer la gestion de la ressource halieutique en périphérie de la réserve. L'équipe de la réserve participera à des réunions de concertation ainsi qu'à des manifestations locales afin de sensibiliser les différents publics sur les enjeux, la règlementation et les objectifs de gestion de la réserve (cf. PA N°6). Les réunions annuelles de l'association Titè, qui se tiennent à la capitainerie de la Désirade, seront des moments privilégier pour entretenir ce contact.
Indicateurs de réalisation	• **Mise en œuvre de partenariats : 1 partenariat avec l'OTI de la CARL**
Mise en œuvre 2025	**Partenariat avec l'Office de tourisme** En 2023, un partenariat a été initié entre l'Office de tourisme de la Riviera du Levant et l'association Titè afin de proposer 30 visites guidées de la réserve géologique pour la saison touristique 2023-2024. - Entre octobre et décembre 2023, sur les 6 visites programmées, 2 visites ont été annulées pour cause de mauvais temps (Tammy) et 4 ont été réalisées pour un total de **12 participants** (touristes). - En 2024, seules 5 visites (sur les 25 programmées) ont été réalisées faute d'inscription suffisante. **27 personnes** ont été sensibilisées. Cette faible participation nous a poussé à revoir le format des visites. En 2024, nous avons testé la formule « RDV du Carbet » à l'occasion de la Fête à kabrit et de la Fête de Baie Mahault, **87 personnes** ont été sensibilisées. Pour la saison touristique 2024-2025 nous avons donc choisi de privilégier les « RDV du carbet » sous la forme d'une permanence, assurée tous les vendredis de 10h à 12h, au niveau du carbet « iguane » qui se situe à l'entrée de la réserve de La Désirade. Ce site est un passage obligé des opérateurs effectuant les visites de l'île en mini bus. Le « RDV du carbet » réalisé fin décembre 2024 a permis de sensibiliser **30 personnes**. Pour l'année 2025, les « RDV du carbet » ont été maintenu sous le même format et ont permis de sensibiliser **260 personnes** dont 24 enfants.  *RDV du carbet – mars 2025 © asso Titè*  *RDV du carbet - août 2025 © asso Titè*
Prévisionnel 2026	- Poursuivre les « RDV du carbet », surtout durant les périodes touristiques.

MS 26 Priorité 2	MS 26 : Assurer le compagnonnage avec les réserves naturelles et autres ENP
FCR 5	**- Renforcer l'ancrage territorial, régional et national de la RNN**
FCR 5.3	**- Renforcer les échanges et partenariats avec les réseaux régionaux et Nationaux**
Description	Ces échanges permettront de contribuer à la formation des agents afin de renforcer leur réseau de compétences et de profiter des expériences acquises dans les autres espaces protégés. Depuis 2007 un réseau d'échanges entre les réserves naturelles des Petites-Antilles (Petite-Terre, St Martin, St Barthélemy) a été mis en place dans le cadre du **réseau des Réserves** permettant de suivre l'état de santé des récifs coralliens et des herbiers. Ces compagnonnages permettent notamment de constituer une équipe de plongeurs formés aux protocoles de suivis qui participent aux phases de terrain sur les différentes AMP.
Indicateurs de réalisation	• **Nombre de réunions :** • **Nombre de compagnonnages : 1**
Mise en œuvre 2025	• Les agents de la RNPT ont acceuilli Clément BONNARDEL (RNN St Martin) et Hilaire DUFOURNIER (RNN St Barthélémy) du 29 septembre au 2 octobre 2025 à l'occasion du suivi milieu marin de Petite Terre. • Julien TESSONNEAU a été accueilli par la RNN de Saint Barthélémy du 13 au 16 octobre 2025 à l'occasion du suivi milieu marin de St Barth.
Prévisionnel 2026	- Développer une mission de compagnonnage avec les réserves géologiques de Bretagne (Groix, Crozon) - Poursuivre le compagnonnage avec les gestionnaires d'AMP des Antilles Françaises



Equipe du suivi milieu marin 2025 de la réserve de Petite Terre © RNPT



Julien Tessonneau et l'équipe du suivi milieu marin 2025 de la réserve de St Barthélémy © RNSB

MS 27 **Priorité 2**	**MS 27 : Participer aux réunions, maintenir et renforcer les partenariats avec les réseaux régionaux**
MS 28 **Priorité 1**	**MS 28 : Participer aux réunions et renforcer les partenariats avec les réseaux nationaux**
FCR	**FCR 5 - Renforcer l'ancrage territorial et régional de la RNN**
FCR / Obj. opé.	**FCR 5.3 - Renforcer les échanges et partenariats avec les réseaux régionaux et Nationaux**
Description	La RNPT participera activement aux réseaux régionaux et nationaux tels que RNF (Réserves Naturelles de France), le réseau TeMeUm, le Forum des gestionnaires d'AMP, le Colloque national des AMP ainsi que d'autres réseaux qui fédèrent l'ensemble des acteurs concernés par les enjeux de gestion d'aires protégées en France métropolitaine et en outre-mer. Ces réseaux permettent de favoriser les échanges et la mise en commun d'expérience entre les gestionnaires d'espaces naturels protégés.
Indicateurs de réalisation	• **Nombre de réunions ou colloques / an : 1**
Mise en œuvre 2025	**Réserves Naturelles de France (RNF)** RNF fédère un réseau national de plus de 700 acteurs engagés dans la gestion et la conservation du patrimoine naturel, réunissant notamment gestionnaires, animateurs et gardes de réserves naturelles. Le réseau représente aujourd'hui plus de 340 réserves naturelles. Les gestionnaires des réserves de La Désirade participent aux commissions Outre-mer et Éducation à l'environnement, contribuant ainsi aux échanges d'expériences et à la dynamique du réseau. En 2025, il n'y a pas eu de congrès national. RNF a proposé des journées techniques et scientifiques, qui se sont déroulées du 10 au 13 juin 2025 à Saint-Lary-Soulan (Hautes-Pyrénées, Occitanie). Les gestionnaires des réserves de La Désirade n'ont pas participé à ces journées. **Conservatoire du littoral (CDL)** Du 2 au 5 décembre 2025, Marie-Galante a accueilli la rencontre régionale des gardes du littoral, réunissant une quarantaine de professionnels des sites et des antennes du Conservatoire du littoral de Guyane, Martinique, Saint-Martin et Guadeloupe. Cette rencontre a permis aux participants d'échanger sur l'actualité des sites, les plans de gestion ainsi que les modalités d'encadrement des usages sur les sites du Conservatoire. La chargée de mission scientifique et technique a participé à cette rencontre, qui a constitué une occasion de renforcer les liens avec l'antenne Guadeloupe du Conservatoire du littoral et la coordinatrice nationale des garderies.   *Rencontre régionale des gardes du littoral à Marie Galante © L'agence nature*
Prévisionnel 2026	- Participer au congrès RNF - Participer au forum des AMP - Participer aux rencontres des Gardes du littoral

MS 30 Priorité 2	MS 30 : Renforcer les partenariats avec les sociétés commerciales
FCR	**Enjeu - Des écosystèmes terrestres emblématiques des Petites-Antilles** **FCR 1 - Veiller au respect de la réglementation et à une pratique des activités humaines compatible avec les objectifs de la RNN**
FCR / Obj. opé.	**OO.7 Limiter les impacts directs et indirects des pressions anthropiques** **FCR 1.3 Informer et sensibiliser les publics et les sociétés commerciales sur la réglementation de la RNN**
Description	Les gestionnaires veilleront à informer et former les prestataires d'activités commerciales quant à l'organisation de leurs prestations sur la plage d'accueil et le lagon, qui concentrent l'essentiel de la fréquentation touristique de la réserve. Cette action vise notamment à former des écoguides chargés de faire visiter la réserve et disposant d'un minimum de compétences pédagogiques dans le domaine de l'environnement, d'encadrer et gérer l'organisation des repas sur la cocoteraie (utilisation des points de feu, limitation de charbon de bois ou utilisation d'autres combustibles, nettoyage des grilles et des points feu, gestion des poubelles, tri sélectif des déchets), de sensibiliser les passagers aux écogestes (utilisation de petites palmes, de crèmes solaires minérales, utilisation de lycras). Les gestionnaires de la réserve mèneront une réflexion avec les sociétés commerciales partenaires afin de les associer sur différentes thématiques (visite guidée, accueil sur la réserve…).
Indicateurs de pression	• **Impacts de la fréquentation humaine sur les milieux naturels** • **Nombre et nature des infractions relevées sur la RNN / an**
Indicateurs de réalisation	• **Mise en œuvre de mesures de gestion liées à l'utilisation du site par les sociétés commerciales**
Mise en œuvre 2025	• Mise en place de formation obligatoire pour tout nouveau skipper se rendant sur la RNN. Organisation de sessions de formation sur le terrain pour tous les skippers. • Implication des prestataires écotouristiques dans la gestion de la RNN : - Participation à une mission d'écovolontariat par an - Développement des sorties pédagogiques avec les scolaires • Evolution de la réglementation relative aux activités de location de coque nue L'arrêté du 11 juin 2025 (n° 971-2025-06-11-00004), entré en vigueur le 15 décembre 2025.
Prévisionnel 2026	- Poursuite des actions engagées en 2025 - Organiser une journée de nettoyage et de cohésion réunissant les prestataires et l'équipe salariée des réserves. - Lancer et finaliser la procédure de sélection relative aux activités de location de coque nue

ANNEXES

Annexe 1 : Budget prévisionnel – 2026 – RNN Petite Terre

BUDGET DE FONCTIONNEMENT PREVISIONNEL - RNPT - Année 2026				
Charges			**Produits**	
	Codes PG			
60 – Achats		78 861,45 €	70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	196 145,50 €
Achats d'études et de prestations de services		**47 886 €**	Taxes passagers Maritime	89 896 €
Suivis ornithologiques	*CS18,19,20,*	9 298 €	Redevance opérateurs professionnels	34 000 €
Suivi IPA : CMR	*CS1*	5 568 €	Redevance plaisanciers	70 000 €
Suivi milieu marin	*CS29,30,34,*	21 620 €	Frais dossier procédure sélection loueurs	2 250 €
Suivis ornithologiques : analyses statistiques	*CS18,19,20,*	4 000 €		
Etude saline : analyses complémentaires	*CS*	1 000 €		
Définition de la stratégie de communication	*CC*	6 400 €	73 –Concours publics	- €
Achats non stockés de matières et fournitures		**9 600 €**		
Combustibles	*CI7*	9 600 €		
Fournitures d'entretien et petit équipement		**13 705 €**		
Collecte et évacuation déchets	*IP3*	200 €	74 – Subventions d'exploitation	286 084 €
Matériel suivi milieu marin	*CS29,30,34,*	1 220 €	Etat : DEAL	244 104 €
Equipement plateformes Petites Sternes	*IP7*	180 €		
Matériel CMR	*CS1*	600 €		
Matériel distance sampling : télémètre	*CS2*	400 €	Etat : Renforcement EEDD	28 327 €
Station météo	*CS*	2 000 €		
Maison des gardes	*CI8*	2 770 €	Etat : Subvention complémentaire DEAL : guides naturalistes	6 050 €
PC et smartphone	*MS17*	2 240 €		
PC et smartphone	*EEDD*	1 200 €	Région(s) :	
Equipements bateau	*CI7*	2 895 €		
Fournitures administratives		**800 €**	Département :	
Fournitures de bureau	*MS*	800 €		
Autres matières et fournitures		**3 000 €**	Communes(s) :	
Défibrillateur		3 000 €		
Achats de matériel, équipements et travaux		**3 870 €**		
Matériel plateformes Petites Sternes	*IP7*	2 650 €	Organismes sociaux (à détailler) :	
Matériel mise en défend : lagon	*CI3 - CS15 -*	320 €		
Matériel maison des gardes	*CI8*	900 €		
Autres fournitures			Fonds Européens :	
Prestations			LIFE Biodiv'France	7 603 €
61 – Services extérieurs		81 861 €		
Sous-traitance générale		- €	ASP (emplois aidés)	
Locations		**5 702 €**		
Location de matériel de plongée	*CS29*	1 200 €		
Location de voiture	*EEDD*	1 890 €		
Location de voiture	*MS*	2 112 €		
AOT mouillages	*CI5*	500 €		
Entretien et réparation		**67 010 €**		
Elagage cocoteraie		16 000 €		
Maintenance site internet et Gestion fréquentation	*MS4*	4 320 €		
Entretien bateau	*CI7*	9 190 €		
Entretien mouillages-balisage	*CI5*	32 500 €		
Travaux plomberie maison des gardes		5 000 €		
Assurance	*MS*	**9 149 €**		
Documentation	*MS*	- €		
Divers		- €		
62 – Autres services extérieurs		140 109 €		
Personnel extérieur		**41 250 €**		
ONF : postes chargé mission sc + VSC	*MS*	41 250 €		
Rémunérations intermédiaires et honoraires		**50 320 €**		
Expert comptable, CAC		15 520 €		
Refonte site internet / Module de réservation		30 000 €		
Cabinet conseil RH		4 800 €		
Publicité, publication		**15 350 €**		
Création de guides naturalistes	*CC1 - DEAL*	6 050 €		
Impression plaquettes : informer le public règles lagon	*SP7*	500 €		
Impression kit stand	*CC*	800 €		
Impression cartes postales et stickers	*CC*	800 €		
Impression jeux pédagogiques	*CC - EEDD*	3 200 €		
T-shirt écovolontaires	*CC*	1 600 €		
Impression + infographie tote bags	*CC*	2 400 €		
Déplacements, missions, réceptions		**29 010 €**		
Frais formation	*MS7*	3 192 €		
Frais formation	*EEDD - MS*	428 €		
Frais repas distance sampling	*CS2*	720 €		
Frais repas CMR	*CS1*	2 880 €		
Participation colloque : congrés RNF	*MS28*	2 066 €		
Participation colloque	*LIFE*	2 000 €		
Frais de déplacements	*MS*	4 858 €		
Billets de bateau Comadile	*MS*	9 534 €		
Billets de bateau Comadile	*EEDD - MS*	1 224 €	Autres recettes - résultat 2024	94 650 €
Frais deplacement EEDD	*EEDD - MS*	2 110 €		

Déplacements, missions, réceptions		**29 010 €**		
Frais formation	*MS7*	3 192 €		
Frais formation	*EEDD - MS*	428 €		
Frais repas distance sampling	*CS2*	720 €		
Frais repas CMR	*CS1*	2 880 €		
Participation colloque : congrés RNF	*MS28*	2 066 €		
Participation colloque	*LIFE*	2 000 €		
Frais de déplacements	*MS*	4 858 €		
Billets de bateau Comadile	*MS*	9 534 €		
Billets de bateau Comadile	*EEDD - MS*	1 224 €	Autres recettes - résultat 2024	94 650 €
Frais deplacement EEDD	*EEDD - MS*	2 110 €		
Frais postaux et de télécommunications		**3 429 €**		
	MS	3 253 €		
	EEDD -MS	176 €		
Services bancaires, autres		**750 €**		
63 – Impôts et taxes		4 886 €	75 – Autres produits de gestion courante	4 800 €
Impôts et taxes sur rémunération		**4 886 €**	Cotisations	4 800 €
	MS	4 463 €		
dont EEDD	*EEDD -MS*	423 €		
Autres impôts et taxes				
64 – Charges de personnel		242 189 €	76 – Produits financiers	
Rémunération des personnels		**209 683 €**	77 – Produits exceptionnels	- €
1 Cons, 5 gardes, 1 SA - CDI	*MS*	191 532 €	Sur opération de gestion	
1 ETP EEDD - CDI	*EEDD - MS*	18 150 €	Sur exercices antérieurs	
Charges sociales patronales	*MS*	**26 531 €**	78 – Reprises sur amortissements et provisions	
1 Cons, 5 gardes, 1 SA - CDI	*MS*	25 256 €		
1 ETP EEDD - CDI	*EEDD - MS*	1 275 €		
Autres charges de personnel		**5 975 €**		
	MS	5 600 €		
	EEDD	375 €		
65 – Autres charges de gestion courante				
66 – Charges financières				
67 – Charges exceptionnelles				
68 – Dotation aux amortissements provisions pour renouvellen	*MS*	33 773 €		
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES		**581 679 €**	**TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS**	**581 680 €**
86 – Emplois des contributions volontaires en nature		64 194 €	87 – Contributions volontaires en nature	64 194 €
ONF : Mise à disposition gratuite de biens et prestations	*MS*	21 901 €	Bénévolat	15 072 €
ONF : Mise à disposition des postes chargé mission + VSC	*MS*	27 221 €	ONF : Mise à disposition gratuite de biens et prestations	21 901 €
Personnel bénévole	*MS*	*15 072 €*	ONF : Mise à disposition des postes de chargé de mission + VSC	27 221 €
TOTAL DES CHARGES		**645 873 €**	**TOTAL DES PRODUITS**	**645 873 €**

Annexe 2 : Compte rendu du comité consultatif de la RNPT – 2025

Réserve Naturelle
ILES DE LA PETITE TERRE

Compte rendu du Comité Consultatif de la Réserve Naturelle Nationale de Petite Terre
-
Le 17 novembre 2025

Le comité consultatif de la réserve naturelle s'est réuni le lundi 17 novembre à 9h30 en présentiel à la sous-préfecture de Pointe à Pitre sous la présidence de M. Jean-François MONIOTTE, sous-préfet de Pointe à Pitre.

Liste des personnes présentes :

M. Jean-François MONIOTTE, Sous-Préfet de l'arrondissement de Pointe-à-Pitre
M. Gaël MAGNE, Chef du pôle accompagnement des collectivités, Sous-Préfecture de Pointe-à-Pitre
Mme Lisa MAIRE, Adjointe au Chef du pôle accompagnement des collectivités, Sous-Préfecture de Pointe-à-Pitre
M. Edouard WEBER, Directeur de la mer de la Guadeloupe
M. Philian RETIF, Chef de Service, Coordination des Politiques Publiques Maritimes, DM
Mme Mélina LAURENT, cheffe du pôle biodiversité, DEAL
M. Aurélien JAPAUD, chargé de mission espaces naturels protégés, DEAL
M. Fabien BARTHELAT, Délégué territorial, OFB
M. Régis RAGAZZI, Technicien forestier, ONF

M. Michel NATHOU, Représentant des croisiéristes de la RNN des îlets de Petite Terre

M. Jérémy DELOLME, Président du CSRPN de la Guadeloupe
Mme Maguy DULORMNE, maîtresse de conférences en écologie des milieux forestiers des Antilles, Université des Antilles

M. Raoul LEBRAVE, Président de l'association Titè
Mme Rebecca MARSEILLE, Secrétaire administrative et comptable, association Titè
Mme Sarah SELLIER, Chargée de mission vie associative, association Titè
Mme Léa SEBESI, Chargée de mission scientifique et technique, association Titè
M. Julien TESSONNEAU, chargé de mission, ONF

Personnes excusées :

M Loic TONTON, Maire de la commune de La Désirade
Mme Mylène MUSQUET, Directrice régionale, ONF
Mme Charlotte DROMARD, maîtresse de conférences HDR en écologie des milieux marins récifaux des Antilles, Université des Antilles

A 9h40, le sous-préfet ouvre la séance et présente l'ordre du jour.

1. **Approbation du PV de la réunion du 5 novembre 2024**

Le sous-préfet demande s'il y a des questions ou observations.
Le procès-verbal de la réunion du Comité consultatif du 5 novembre 2024 est adopté.

PRÉFET DE LA GUADELOUPE | Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

1

ASSOCIATION Titè

Office National des Forêts

2. Présentation du rapport d'activités 2024

Raoul LEBRAVE introduit le rapport d'activité par un point institutionnel. Il rappelle que les assemblées générales ordinaires et extraordinaires de l'association Titè se sont tenues le 18 octobre 2025 à La Désirade. Une révision des statuts sera engagée incluant l'intégration d'un collège des croisiéristes. Il souligne le fort engagement et l'enthousiasme autour de l'association ainsi que le renforcement de l'adhésion des désiradiens.

Le sous-préfet invite l'association Titè à mettre la Sous-préfecture en copie lors de la transmission des nouveaux statuts au greffe afin de faciliter le traitement.

Raoul LEBRAVE poursuit avec un point sur l'organisation des ressources humaines. Il présente l'équipe, les arrivées et départs. Une réflexion est engagée sur la possibilité pour l'association Titè de se doter d'un directeur opérationnel-conservateur, permettant de simplifier la gestion et de soulager le bureau.

Léa SEBESI poursuit en indiquant que le rapport d'activités 2024 est disponible sur le site internet des réserves naturelles. Une présentation exhaustive n'est pas prévue en séance, mais les actions phares de l'année 2024 seront mises en avant.

Julien TESSONNEAU entame ensuite la présentation des actions et suivis scientifiques réalisés.

Il expose d'abord les résultats d'une étude pilote menée par Élodie COURTOIS (ENIA), avec l'appui des agents de la réserve, dans le cadre du programme POP (surveillance des populations d'amphibiens et de reptiles d'Outre-mer), coordonné par la Société Herpétologique de France (SHF) pour la période 2023-2026. Cette étude visait à déterminer la possibilité de définir des indicateurs pour un suivi à long terme de la population de scinques de l'îlet de Terre-de-Bas, afin de disposer de données robustes et d'évaluer l'impact de la dératisation sur cette espèce.

Il poursuit avec les résultats du suivi des écosystèmes benthiques récifaux et présente un focus sur les récents épisodes de blanchissement corallien. Lors du suivi 2024, de nombreux signes de mortalité récente ont été observés sur les colonies *d'Acropora palmata*, faisant suite au blanchissement de 2023. Toutefois, quelques colonies *d'Acropora palmata* ont montré une nette amélioration de leur état de santé. Parmi les coraux dominants (principalement *Porites astreoides*, *Porites porites* et *Millepora*), peu de signes de blanchissement ont été relevés. Cette observation suggère que les colonies ayant survécu au blanchissement de 2023 présentent une moindre vulnérabilité et ont mieux résisté à la nouvelle vague de chaleur de 2024.

Julien TESSONNEAU présente ensuite l'étude visant à calibrer un protocole de suivi par photo identification des tortues en alimentation, menée par Julie PAUWELS et Rocío PRIETO GONZÁLEZ, écologues indépendantes. L'utilisation de cette méthode pour le suivi des tortues vertes dans le lagon de Petite Terre a permis de réaliser une analyse de type CMR et ainsi estimer la taille de la population. L'effectif semble stable depuis 2018 avec environ une cinquantaine d'individus, majoritairement des juvéniles. La population semble également se renouveler régulièrement. Deux sessions annuelles de suivi seront désormais réalisées en régie par les agents de la réserve, formés à la méthode et à la bancarisation des données.

Enfin il revient sur le suivi des Petites Sternes, réalisé par Anthony LEVESQUE et rappelle que la réserve de Petite Terre joue un rôle majeur dans la conservation de cette espèce à l'échelle de l'archipel. Depuis 2019, l'installation de plateformes artificielles dans les salines a significativement amélioré la production de jeunes à l'envol. Cependant, un important échec reproducteur avait été constaté en 2023, sans cause clairement identifiée. Une pression de prédation avait alors été suspectée. Cet échec s'est reproduit en 2024, avec une importante mortalité des poussins et seulement un jeune à l'envol. Des résultats similaires ont été observés sur les autres sites de nidification du territoire, notamment à la Pointe des châteaux et dans le Grand Cul-de-Sac marin. Des analyses virologiques et bactériologiques réalisées sur des cadavres de poussins n'ont révélé aucune maladie, un déficit de ressource alimentaire a été envisagé. Heureusement les résultats de 2025 s'avèrent plutôt encourageants pour Petite Terre. Malgré un démarrage un peu tardif de la reproduction, une cinquantaine de jeunes à l'envol a pu être observée, ce qui constitue le meilleur effectif reproducteur de l'archipel pour cette saison.

Léa SEBESI poursuit avec la présentation des missions de surveillance et de police. Elle rappelle que le temps consacré à la surveillance terrestre et du lagon représente 60 % du temps sur site, tandis que la surveillance marine avec un moyen nautique est estimée à 2 heures tous les trois jours de mission. Elle précise qu'avec 271 jours de présence cumulée en 2024, la réserve de Petite Terre bénéficie d'un taux de présence de 74 %. Ce résultat est particulièrement remarquable compte tenu des mouvements de personnel observés au cours de l'année. Ce taux élevé a été rendu possible grâce à l'appui des nombreux écovolontaires qui participent aux missions de terrain et représentent un effectif équivalent à 1,5 ETP.

Léa SEBESI rappelle également qu'au 31 décembre 2024, les moyens humains dédiés aux missions de police se limitaient à un seul garde commissionné et assermenté. Trois agents ont suivi la formation commissionnement des réserves organisée en Martinique aux mois de novembre et décembre 2024.

Sarah SELLIER poursuit avec le bilan des activités pédagogiques et des projets d'éducation à l'environnement. Elle indique qu'en 2024, 300 élèves ont été sensibilisés, dont la moitié originaire de La Désirade, soit 15 classes de la maternelle au collège.

Interrogée par le sous-préfet sur le choix des communes d'intervention en Guadeloupe, Sarah SELLIER précise que les établissements scolaires de la Communauté d'Agglomération de la Riviera du Levant ont été ciblés dans un premier temps, mais qu'un élargissement à l'ensemble des établissements de Guadeloupe est en cours.

Elle informe également de la mise en place d'un nouveau format de sensibilisation du grand public intitulé « Les RDV du Carbet ». Ces temps d'information se déroulent en fin de matinée à l'entrée de la réserve de La Désirade et sont organisés tous les vendredis pendant la saison touristique.

Sarah SELLIER rappelle qu'une subvention complémentaire de l'OFB dans le cadre de l'appel à micro-projet TeMeUm a été obtenue fin 2024 pour soutenir les projets de l'année scolaire 2024-2025 et couvrir les frais de transport des classes pour la visite des réserves.

Au total, ce sont 2500 personnes qui ont été sensibilisées en 2024, un résultat salué par le sous-préfet.

Jean-François MONIOTTE sollicite les commentaires des membres présents, aucune remarque n'étant formulée, **le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.**

3. Compte rendu de l'exécution du budget

Léa SEBESI poursuit la présentation en exposant l'exécution budgétaire pour l'année 2024. Elle signale qu'un retard a été constaté sur la gestion comptable, lié aux problèmes de santé de la comptable.

Elle rappelle que l'association Titè bénéficie chaque année d'une dotation de la DEAL, attribuée pour chacune des réserves naturelles dont elle assure la gestion avec l'ONF. Cette dotation annuelle est renforcée par le financement d'un ETP spécifiquement dédié à l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable. Au cours de l'année 2024, l'activité pédagogique a connu une montée en puissance – avec l'augmentation du nombre d'interventions et la structuration des actions éducatives – entraînant des besoins financiers supplémentaires notamment pour couvrir les frais de déplacement de la chargée de mission et le transport des élèves lors des sorties de découverte des réserves.

Dans ce cadre, l'association a obtenu une subvention additionnelle de 12 000 € via l'appel à microprojets TeMeUm, porté par l'OFB. Par ailleurs, en 2024, la DEAL a accordé une subvention complémentaire de 25 000 €, qui a permis de financer un inventaire floristique et la réalisation d'exclos destinés à protéger la végétation sur la réserve de La Désirade ainsi que la calibration d'un protocole de suivi par photo-identification des tortues en alimentation dans le lagon de Petite Terre.

Les principales recettes de la réserve de Petite Terre proviennent des réservations de bouées, de la taxe sur les Passagers maritimes reversée par le Conservatoire, de la redevance des opérateurs professionnels et de prestations ponctuelles.

Les comptes ont été certifiés réguliers et sincères par le commissaire aux comptes et l'Assemblée Générale a décidé l'affectation du résultat en report à nouveau.

Enfin, Léa SEBESI revient sur les charges de personnel. L'augmentation des jours de présence à la Désirade a modifié la répartition habituelle des jours-homme, passant de 75 % Petite Terre / 25 % Désirade à 60 % Petite Terre / 40 % Désirade. Cette évolution réduit la charge imputée à Petite Terre et souligne la nécessité d'une réflexion plus large sur le calcul de la clé de répartition basée jusqu'ici uniquement sur la répartition du temps de travail des gardes entre les réserves.

Le budget est soumis au vote et validé à l'unanimité.

4. Evolution du cadre réglementaire de la régulation de la fréquentation

Le comité consultatif du 2 mai 2024 a acté la révision de l'arrêté préfectoral BAT DD/2017_02 qui encadre les activités commerciales et non commerciales dans la réserve de Petite Terre. L'un des objectifs principaux est de requalifier les activités de location de navires sans skipper comme des activités commerciales, afin de les soumettre à autorisation.

Léa SEBESI présente les dispositions du nouvel arrêté 971-2025-6-11-00004, dont l'entrée en vigueur est fixée au 15 décembre 2025. Cet arrêté redéfinit le cadre réglementaire des activités commerciales et non commerciales, en particulier celles liées à la location de coques nues.

Elle détaille ensuite les critères d'évaluation retenus pour l'appel à candidature des loueurs de bateaux. Les candidatures seront examinées sur la base d'un dossier écotouristique, qui comptera pour 60 % de la note finale ainsi qu'une épreuve orale visant à vérifier la maîtrise du projet et les connaissances de la réserve naturelle, représentant 40 % de la note. Le dossier écotouristique sera évalué à la fois sur la qualité technique de l'activité proposée et sur la pertinence du projet écotouristique. Par ailleurs, la vérification de la situation administrative et réglementaire des candidats constituera un prérequis indispensable à l'instruction de leur dossier.

Michel NATHOU interroge les gestionnaires sur la formation des loueurs de bateaux. Il exprime ses inquiétudes quant au manque d'encadrement des locataires, rappelle l'existence de bateaux opérant en billetterie illégale et insiste sur la nécessité d'assurer une cohérence de traitement entre opérateurs professionnels et loueurs.

Léa SEBESI confirme que ces points sont bien encadrés par le nouvel arrêté et précisés dans l'appel à candidature dédié aux bateaux de location.

Aurélien JAPAUD rappelle le cadre juridique relatif au droit d'accès à la nature ainsi que la portée réglementaire de l'arrêté préfectoral.

Léa SEBESI poursuit la présentation en rappelant que l'arrêté préfectoral entre en vigueur au 15 décembre 2025 alors que l'appel à candidature n'a pas encore été lancé. Elle sollicite l'avis du Comité Consultatif sur le calendrier et l'encadrement de l'activité de location durant la période transitoire précédant la sélection des loueurs.

Mélina LAURENT et Aurélien JAPAUD suggèrent d'instaurer une période de tolérance et d'information entre le lancement de l'appel à candidature et la publication de l'arrêté d'autorisation des activités de location.

Le sous-préfet confirme qu'il n'y a pas d'intérêt à ce qu'un arrêté entre en vigueur s'il ne peut pas être appliqué. Il est donc proposé que l'appel à candidature destiné aux loueurs soit lancé autour de la date d'entrée en vigueur de l'arrêté, et qu'une période de tolérance soit instaurée jusqu'à la finalisation de la procédure de sélection et la publication de l'arrêté portant autorisation des activités de location de coques nues.

Aurélien JAPAUD propose de suivre les mêmes modalités que pour la précédente procédure d'appel à candidature pour sélectionner les professionnels autorisés à exercer une activité d'éco-croisiérisme dans la réserve. Un groupe de travail a été constitué avec quelques membres du Comité consultatif (DEAL, Conservatoire du littoral, Office national des forêts, association Titè, commune de La Désirade) afin de veiller au bon déroulement des différentes étapes de la procédure (ouverture des plis, analyse des dossiers, entretiens oraux avec un jury) avant de soumettre les résultats à la Commission d'activités nautiques pour analyse et au Comité consultatif pour validation.

Les questions et remarques sur le sujet étant épuisées, Jean-François MONIOTTE soumet les propositions au vote. **Les modalités de la procédure de sélection et les critères d'évaluation sont acceptés à l'unanimité.**

5. Zone de Protection Forte

Philian RETIF présente un point d'avancement sur le dossier de labellisation en Zone de Protection Forte (ZPF) de la partie marine de la réserve de Petite Terre. Le dossier a été élaboré conjointement par la Direction de la Mer et les cogestionnaires. Il indique que l'ensemble des critères prévus par le décret sont remplis en vue de l'obtention d'une labellisation. L'OFB, le Conservatoire du Littoral et la DEAL ont émis un avis favorable, cette dernière assortissant son avis de quelques recommandations.

Les prochaines étapes consisteront à recueillir l'avis du CMUBA (par consultation écrite) puis à saisir le ministère de l'Écologie par l'intermédiaire du préfet de Martinique (DDGAEM). L'objectif est d'aboutir à la première labellisation de ZPF dans les Antilles.

La démarche est soumise au vote du Comité consultatif, qui valide à l'unanimité la poursuite de la procédure de labellisation.

6. Projet LIFE Rept'Island

Une présentation détaillée de l'étude de faisabilité de l'opération de dératisation, rappelant les enjeux, les effets attendus et la méthodologie envisagée avait été réalisée en séance lors du Comité consultatif du 5 novembre 2024. La poursuite du projet sur les bases des conclusions du rapport, ainsi que la création d'un comité technique avaient été approuvées à l'unanimité.

Le CSRPN a également examiné le dossier et rendu un avis favorable à la mise en place d'un programme de dératisation sur la réserve de Petite Terre. Cet avis est toutefois assorti de réserves, notamment la nécessité de mener des études complémentaires avant de valider la méthodologie opérationnelle concernant la population de scinque et les salines.

Léa SEBESI présente un point d'avancement sur le projet d'éradication des rats. En 2024 et 2025 les gestionnaires ont poursuivi les échanges avec les partenaires ainsi que les discussions techniques avec les experts. Une étude pilote destinée à tester un protocole de suivi des scinques a notamment été menée dans le cadre des projets POP de la Société Herpétologique de France et avec l'expertise de la société ENIA représentée par Élodie COURTOIS.

Léa SEBESI précise que les gestionnaires ont élaboré un programme d'action et un budget prévisionnel pour la mise en œuvre du projet d'éradication. Afin de financer la phase opérationnelle, les études complémentaires et les opérations de biosécurité, l'association Titè a rejoint le consortium du programme LIFE Rept'Island, dédié à la conservation des reptiles menacés, en tant que bénéficiaire associé.

Le budget déposé par l'association Titè pour la réserve naturelle de Petite Terre s'élève environ à 1,2 million d'euros, incluant la part d'autofinancement, sur 5 ans (2026-2032), et doit permettre notamment de financer un poste de chargé de projet. Le programme coordonné par l'OFB a été déposé en septembre et la réponse de la commission européenne est attendue au premier trimestre 2026.

Maguy DULORME demande des précisions concernant la méthodologie envisagée, rappelant avoir participé à une opération de dératisation à l'îlet Fajou reposant sur l'utilisation de pièges mécaniques. Elle souhaite savoir si les gestionnaires envisagent une éradication totale ou une régulation.

Léa SEBESI confirme qu'une éradication totale est prévue. L'option des pièges mécaniques a été écartée à Petite Terre, car elle nécessiterait l'ouverture de 55 km de layons en réserve, une opération sur laquelle le CSRPN avait rendu un avis défavorable. La méthodologie envisagée prévoit donc l'utilisation d'un raticide de deuxième génération, appliqué par voie aérienne.

Le Comité consultatif approuve la participation de l'association Titè au projet LIFE Rept'Island dans les conditions présentées en séance par la chargée de mission scientifique.

7. Diagnostic d'Ancrage Territorial (DAT)

Sarah SELLIER poursuit avec la présentation des résultats du Diagnostic d'Ancrage Territorial de la réserve, réalisé en 2025 dans le cadre d'un stage de Master 2 mené par Malo CROGUENNEC, étudiant en géographie. Au total, 35 entretiens ont été conduits auprès des acteurs de la réserve et 136 réponses supplémentaires ont été recueillies via un questionnaire diffusé par les gestionnaires.

L'étude met en évidence une bonne appropriation de la réserve par les acteurs locaux, ainsi qu'une forte demande d'intensification de la communication et des actions de sensibilisation. Elle révèle également un sentiment d'éloignement de l'équipe gestionnaire, les acteurs exprimant le souhait d'une présence plus proche de La Désirade.

Sarah SELLIER poursuit en rappelant l'importance des actions pédagogiques et de communication, qui se sont renforcées ces dernières années et souligne la nécessité d'un appui supplémentaire pour poursuivre les recommandations issues du DAT.

Le sous-préfet suggère de solliciter la CARL ou la commune de Saint-François afin d'étudier la possibilité de mettre à disposition un local.

Raoul LEBRAVE confirme qu'un local à la marina de Saint-François faciliterait un meilleur ancrage, notamment auprès des prestataires touristiques.

Le sous-préfet indique qu'il se rapprochera du maire de La Désirade, également Président de la CARL, pour examiner cette proposition.

8. Questions diverses

Révision de la convention de cogestion

La DEAL informe qu'une révision de la convention de cogestion est en cours afin de la moderniser. Cette révision porte notamment sur la répartition des postes, avec l'hypothèse de délocaliser le poste de conservateur au sein de l'association afin de fluidifier l'organisation.

Le sous-préfet propose la tenue de points réguliers pour suivre l'avancement de ce travail.

Avis du Comité consultatif

Aurélien JAPAUD rappelle que le comité consultatif a été sollicité par voie dématérialisée au sujet d'une étude prévoyant la réalisation de carottages dans les salines de Petite Terre. Cette étude, portée par le CNRS en partenariat avec la Direction des affaires culturelles de Guadeloupe et l'Université des Antilles est menée dans le cadre du projet scientifique SelAF qui s'intéresse à l'exploitation ancienne du sel dans les Antilles françaises. Plusieurs réserves avaient alors été émises quant à l'impact potentiel du carottage mécanique sur les populations d'oiseaux, ainsi que la nécessité d'intégrer la participation des habitants de La Désirade. L'étude n'a par ailleurs pas pu être menée dans les délais prévus en raison de contraintes logistiques.

La DEAL sollicite désormais l'avis du comité consultatif pour reporter cette étude à 2026, en veillant à la réaliser en dehors des périodes de reproduction des oiseaux et en prévoyant la tenue de réunions publiques avant et après l'opération de carottage.

Le comité consultatif émet un avis favorable à la délivrance de l'autorisation dans les conditions présentées en séance par la DEAL.

Les questions diverses et l'ordre du jour étant épuisés, Jean-François MONIOTTE clôture ce comité à 11h18 en remerciant les gestionnaires pour l'efficacité de cette réunion.

Jean-François MONIOTTE

Sous Préfet de Pointe à Pitre

Association Titè La
Capitainerie 97127
La Désirade
asso.tite@gmail.com

Réserve Naturelle
ILETS DE PETITE TERRE



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Crédits photos : © Elodie Courtois

GESTIONNAIRES
de la réserve naturelle

Réserves Naturelles de Petite Terre et de la Désirade
ASSOCIATION Titè
Office National des Forêts

AUTORITÉ DE TUTELLE
de la réserve naturelle

PRÉFET DE LA GUADELOUPE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement